

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ETUDES LITTERAIRES

PAR

CHANTALE BOULANGER ET ANNE LAMONTAGNE

POUR UNE ETUDE DU TEXTE INFORMATIF

MAI 1989



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Ce mémoire a été réalisé
à l'Université du Québec à Chicoutimi
dans le cadre du programme
de maîtrise en études littéraires
de l'Université du Québec à Trois-Rivières
"extensionné" à l'Université du Québec à Chicoutimi

III

RESUME effectué en collaboration

L'étude du texte informatif a impliqué deux concepts: celui de texte et celui d'information. Dans le premier chapitre, nous avons positionné le concept de texte en l'appuyant sur une définition qui le rende opérationnel et fonctionnel. Conséquemment, nous avons défini le texte comme étant un enchaînement de signes manœuvrant sur les paramètres syntaxique et sémantique, et poursuivant deux trajectoires: horizontale ou syntagmatique par la combinaison linéaire des signes, et verticale ou paradigmatische par la sélection d'éléments associés en paradigmes.

Mais peu importe le parcours emprunté, l'élément fondamental du texte demeure toujours le signe: c'est-à-dire le rapport signifiant-signifié. La mise en relation des signes entre eux permet la production du sens pour chacun des éléments et pour l'ensemble textuel.

Notre étude a révélé que la production sémantique (ou le passage de la signification au sens) est imputable à l'action portée par le lecteur sur le texte. En d'autres termes, le lecteur motivé par les manifestations textuelles en place active les mécanismes du texte, mécanismes qui ne sont que virtuels sans l'intervention lectorale.

Le deuxième chapitre de ce mémoire porte sur le concept d'information. Le concept d'information a fait l'objet de plusieurs études, contrairement à celui de texte informatif, dont la plupart cependant ne nous convenait pas en ce qu'elles l'envisageaient sous un angle différent de celui qui nous préoccupait. Dans ces circonstances, il était trop souvent étudié d'un point de vue sociologique alors que nous avions besoin de l'intégrer dans le cadre de la communication. Nous nous sommes donc essentiellement basées, pour définir notre concept, sur une théorie bien connue des scientifiques notamment la théorie mathématique de la communication telle que développée par Claude Shannon. En raison de son caractère scientifique, nous nous sommes surtout référencées, pour mieux la comprendre, à des ouvrages qui traitaient eux aussi de cette théorie comme par exemple La science et la théorie de l'information de Léon Brillouin, Introduction à la théorie de la communication d'Elie Roubine, etc.

Nous avons cru pertinent de situer historiquement la théorie de Claude Shannon et d'en faire un compte-rendu sommaire à partir de ses objectifs et de sa problématique. Nous avons défini l'information et la problématique de la communication conformément à la théorie de Claude Shannon. L'information se conçoit dans l'optique de la théorie comme une grandeur mesurable en fonction du savoir du récepteur. A l'aide d'une certaine formule que nous avons symboliquement illustrée, l'information se mesure sur la base des probabilités: probabilités de réalisation d'un message ou d'un événement. En vertu de ces réalisations, nous avons distingué deux niveaux d'information et relevé des affinités entre la théorie de Claude Shannon et une autre développée par Roman Jakobson.

Nous avons, quant à la problématique de la communication, expliqué trois notions lui étant relatives et à partir desquelles elle s'est élaborée notamment celles de bruit de fond, de redondance et de filtrage.

La réception du texte a fait l'objet de notre troisième chapitre. Nous avons considéré la lecture du texte en fonction de sa réception en tant que message. A ce titre, nous l'avons rapprochée de la théorie mathématique de la communication c'est-à-dire que nous avons estimé la réception textuelle comme étant une perception de signaux dont le traitement s'effectue en regard d'une levée d'incertitude, d'une évaluation des probabilités d'apparition des éléments lectoraux.

L'activité de lecture, qui vise sans aucun doute la compréhension du texte, figure comme une interaction entre son objet et son sujet, entre le texte et le lecteur. Le traitement, proprement dit, des signaux reçus se manifeste lors du processus de compréhension.

Afin d'illustrer les mécanismes inhérents à ce processus, nous avons, dans le quatrième chapitre, appuyé l'étude du documentaire Le Québec d'une forêt à l'autre sur un modèle d'analyse développé par Frederiksen. Ce modèle analytique se fonde sur les deux positions interactionnistes. D'une part, il exploite les mécanismes textuels; et d'autre part, il étudie les processus cognitifs sollicités chez le lecteur.

Du côté textuel, nous avons procédé tout d'abord à la segmentation du texte qui favorise l'établissement des relations inter-propositionnelles. Cette démarche a ainsi permis de déterminer quels étaient les procédés qui garantissaient l'unité textuelle. Dès lors, nous avons pu soutenir que l'unité du texte est assurée par une force cohésive programmée par la réutilisation lexicale, sémantique ou structurelle, par la coréférence contextuelle ou par des marqueurs de cohésion.

Quant à la partie cognitive assumée par le lecteur, elle correspond au montage. Ce dernier consiste à produire le sens du texte par la mise en relation des signes entre eux, et à construire la cohérence textuelle à partir des manifestations cohésives. Cela nous amène à considérer l'activité inférentielle dans le travail de montage et ce, dans la mesure où le lecteur obtient des informations implicites par la corrélation d'informations explicites. Ce type d'analyse aura donc permis de cautionner la conception interactionniste de l'acte de lecture.

A l'intérieur de notre cinquième et dernier chapitre, nous avons défini le concept de texte informatif en nous référant aux chapitres I, II III et IV et au guide pédagogique Et.Si.Je telle qu'élaborée par Ghislain Bourque et Monique Noel-Gaudreault. Nous en avons proposé deux définitions dont l'une est théorique tandis que l'autre est pratique. D'un point de vue théorique, le texte informatif se considère comme le résultat de la mise en relation du concept de texte et de celui d'information alors que d'un point de vue pratique, il se reconnaît à un certain nombre de caractéristiques. Pour compléter notre définition, nous avons également pris soin de distinguer les grandes catégories de texte informatif existantes. Nous avons procédé, pour clore ce chapitre, à l'analyse d'un texte en vérifiant les applications de notre définition.

V

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements à M. Ghislain Bourque pour toute l'aide qu'il a su nous apporter au long de ce travail.

<u>TABLE DES MATIERES</u>	PAGE
Résumé	III
effectué en collaboration	
Introduction	1
effectuée en collaboration	
Chapitre I: Le concept de texte	10
effectué par Chantale Boulanger	
Chapitre II: Le concept d'information	28
effectué par Anne Lamontagne	
Chapitre III: La réception du texte	60
effectué par Chantale Boulanger	
Chapitre IV: L'analyse d'un documentaire	80
effectué par Chantale Boulanger	
Chapitre V: Le concept de texte informatif	125
effectué par Anne Lamontagne	
Conclusion	178
effectuée en collaboration	
Bibliographie	186
effectuée en collaboration	

INTRODUCTION

Effectuer un mémoire en collaboration peut, de prime abord, sembler une entreprise difficile à réaliser puisque cela risque de susciter des divergences d'opinions qui, par polarisation indue, peuvent provoquer certaines démotivations. Notre expérience a, au contraire, été très stimulante voire enrichissante et ce, à tous les points de vue. Grâce à cette collaboration, nous avons pu davantage approfondir notre sujet d'étude et, de ce fait, partager sur le plan intellectuel un intérêt commun. Tout en tenant compte de nos aspirations respectives, nous avons veillé à une juste répartition des tâches faite comme suit: en chargeant Chantale Boulanger de rédiger les chapitres I, III et IV et Anne Lamontagne, les chapitres II et V, chacune a dû travailler dans la foulée de l'autre. Cette situation de travail nous a obligées à jouer le rôle d'observatrice critique. Ainsi chacune a pu lire et commenter le travail de sa partenaire, ce qui a favorisé une plus grande compréhension.

Le choix du texte informatif est en relation avec le fait qu'il ne semblait pas, jusqu'à ce jour, avoir beaucoup retenu l'attention. A l'inverse du texte de fiction qui lui, par exemple, bénéficie d'une somme considérable d'études, le texte informatif paraît laissé pour compte bien qu'il occupe une place importante dans nos vies quotidiennes. En fait, chaque jour la majorité d'entre nous consulte ce type de textes par le biais de la presse écrite, de textes documentaires, de reportages de toutes sortes. En raison de son influence et de sa présence constante, nous étions curieuses de connaître les bases théoriques le sous-tendant.

Ce mémoire propose une étude du texte informatif en fonction de son émission et de sa réception. Son objectif est donc double. En ce qui a trait à l'émission, il s'agit de formuler une définition conceptuelle visant à déterminer et à identifier les procédés ou stratégies textuelles mis en place. Quant à la réception, elle témoigne de l'activité qui actionne ces mêmes procédés lors du processus de compréhension. C'est donc l'étape où, par interaction des deux pôles texte-lecteur, les stratégies textuelles vont s'activer de manière à produire un effet.

Le concept de texte fait l'objet de la première partie de ce mémoire. A l'intérieur de ce chapitre, nous nous donnons essentiellement comme objectif de définir le concept de texte, en partant de diverses théories déjà établies sur le sujet dont celles élaborées par Jakobson, Benveniste, Charolles, pour ne citer que ces auteurs. Aucune approche n'a été privilégiée au détriment d'une autre en ce que nous avions à la fois besoin d'une définition traditionnelle et fonctionnelle, c'est-à-dire qui puisse s'appliquer à l'ensemble des textes sans égard pour les particularités. Il en sera donc donné une définition qui se veut la synthèse des différentes approches existantes.

Faisant intervenir bon nombre de notions théoriques, la notion de texte exige d'être morcelée en ses différentes parties. Ainsi les notions suivantes seront-elles présentées successivement: composition, organisation/fonctionnement; signe, sens/signification; dénotation/connotation; explicite/implicite et cohérence/cohésion. En fait, la démarche adoptée au sein de ce chapitre fonctionne à rebours. Nous envisageons 1) de cerner

les principes généraux du texte que sont sa composition, son organisation et son fonctionnement, 2) de réduire le texte à sa plus simple expression qu'est le signe impliquant les notions de signifiant/signifié (ou pôle matériel/pôle idéel), sens et signification (en tenant compte de la dénotation/connotation et de l'explicite/implicite), et 3) d'établir le type de liens existants entre les différents éléments du texte en regard de la cohérence/cohésion.

Le concept d'information occupe le deuxième chapitre de ce mémoire. Afin de le mettre ultérieurement en relation avec le concept de texte, il apparaissait important de le définir en faisant abstraction de son contenu et de le situer dans le cadre de la communication.

Notre approche de ce concept se limite à celle élaborée par la théorie mathématique de la communication mise au point par Claude Shannon et Warren Weaver et ce, pour deux motifs. Le premier: parce que les différentes études portant sur le concept d'information avaient pour la plupart une connotation sociologique alors qu'il nous intéressait d'en voir le rôle au sein de la communication. Le deuxième: parce que seule la définition apportée par Claude Shannon pouvait être mise en parallèle avec le concept de texte informatif. Ainsi, conformément à la théorie de Claude Shannon, le concept d'information s'est vu attribuer une définition qui relève de la pensée mathématique.

Notre démarche dans ce second chapitre a donc consisté à illustrer le concept d'information à l'aide d'une formule mathématique et à l'intégrer dans le cadre d'une problématique de la communication. Dans l'optique de

la théorie, nous avons transformé l'information en une quantité mesurable en fonction des probabilités. La notion de probabilité aura suscité une mise en parallèle avec certaines considérations portant sur le texte. Quant à la problématique de la communication en tant que telle, un obstacle ainsi qu'un moyen de le surmonter s'y trouvent signalés.

Pour faire suite à la problématique de la communication, le troisième chapitre aborde le concept de texte en fonction de l'un de ses processus, soit la réception. C'est ainsi que la lecture d'un texte, considéré comme message, est traitée dans une perspective qui se veut l'extension de la notion de probabilités telle que la présente Claude Shannnon.

En ce qui concerne le véhicule du message, soit la lecture, différents points sont exploités. On y présente tout d'abord deux définitions: celle de lecteur et celle de lecture. On y relève aussi des facteurs inhérents à la lecture, soit les facteurs visuels et cognitifs. Quant à l'activité même de lecture, elle se décrit comme une activité relationnelle entre un objet, le texte, et son activant, le lecteur. A ce titre, elle autorise le développement de la conception interactionniste de la lecture, comme processus de compréhension.

Le quatrième chapitre porte essentiellement sur l'analyse d'un texte informatif en tenant compte de l'émission et de la réception. L'analyse développée s'appuie sur un modèle interactionniste tel que pensé par Frederiksen. Elle rend compte des deux pôles texte/lecteur mis en scène dans l'acte de lecture considéré en tant que processus de compréhension. L'analyse est donc fondée à la fois sur les composants textuels et

les processus cognitifs.

Cette démarche d'analyse fait intervenir les principes de l'analyse logique. Au sens où il s'agit de procéder à la segmentation propositionnelle du texte afin d'établir les relations qu'entretiennent les différentes propositions. Ces types de relations sont alors déterminés par rapport à certains procédés agissant à titre de force cohésive assurant ainsi l'unité et la coordination des composants textuels. Ces composants textuels englobent les propositions syntaxiques et lexico-sémantiques et les marqueurs cohésifs qui forment la structure du texte.

Quant aux processus cognitifs, ils témoignent de l'opération par laquelle on rassemble les différentes propositions sémantiques. D'une part, on procède à la jonction des différentes propositions déjà reliées entre elles, et d'autre part, on procède à la mise en relation de certaines propositions de manière inférentielle. C'est ainsi que s'effectue le montage du texte, c'est-à-dire cette procédure où le lecteur relie les propositions à l'aide des signaux textuels.

L'analyse correspond donc à une description linguistique du texte, privilégiant les manifestations de force cohésive de manière à rendre compte de l'armature ou de la formation structurelle du texte. C'est la structure textuelle qui oriente le lecteur dans la construction du sens.

Le concept de texte informatif est l'objet d'étude du cinquième chapitre où, tout en tenant compte de la théorie, l'analyse a été

privilégiée. Afin d'assurer une bonne compréhension du concept en cause, il importe d'en élaborer une double définition: l'une d'ordre théorique, l'autre d'ordre pratique. C'est d'ailleurs la complémentarité de ces deux ordres qui justifie leur formulation. L'élaboration de la définition théorique se base sur le contenu des chapitres I, II et III. Les notions d'organisation et de fonctionnement textuel, de bruit de fond, etc., étudiées dans ces chapitres, permettent de rendre compte du texte informatif au niveau théorique. Tout en reconnaissant l'intérêt de cette première définition, il y a nécessité, comme il a été dit précédemment, de la compléter par une définition pratique.

L'élaboration de cette seconde définition s'inspire largement du Guide pédagogique Et. Si.Je¹ en raison des points de repère concrets qu'il a pu fournir; le recours au cadre conceptuel de ce Guide pédagogique Et. Si. Je a permis de relever les caractéristiques propres au texte informatif.

Dans le cadre de l'analyse, il fallait ensuite vérifier la pertinence de notre deuxième définition. Cette dernière a donc été appliquée à un texte informatif de type encyclopédique. Ses différents points ont été examinés et désignés en tant que règles la composant. Ces règles sont celles de réalité/effet de réel, d'objectivité, d'univocité et de transparence. Il s'est agi ensuite à l'aide d'un texte donné de démontrer comment ces règles occupent le texte.

Le texte informatif choisi pour procéder à l'analyse porte sur les bivalves communément appelés "moules". A maints égards, le contenu de ce

texte se prête bien à l'analyse. Il est suffisamment long et consistant pour permettre une analyse en profondeur. De plus, de par sa qualité (au niveau de l'information transmise) et de son importance, il permet l'identification de toutes les règles mentionnées précédemment. Enfin, parce qu'il se réfère à un animal populaire comestible, il illustre bien le contrat de vérification dont nous parlerons.

Il paraissait important, avant de procéder à l'analyse de notre texte, de mettre en parallèle la méthodologie et la problématique liées à chacune des analyses de façon à en désigner le caractère complémentaire et à en souligner les différences.

Au niveau de la méthodologie utilisée pour l'analyse du cinquième chapitre, il était nécessaire de situer la problématique et d'établir les liens entretenus avec les quatre règles s'y rapportant. L'interrogation principale, ou la problématique principale, par rapport au texte informatif était celle-ci: "Comment le texte informatif atteint-il un effet de vérité qui permet d'accroître les connaissances du récepteur?" Cette interrogation s'inscrit de soi dans le cadre d'un contrat de vérification. Ce dernier est respecté dans la mesure où l'élaboration du texte tient compte des quatre règles suivantes: réalité/effet de réel, objectivité, univocité et transparence. Il s'agissait donc d'identifier le mode d'élaboration du texte choisi, soit celui portant sur les bivalves, à la lumière de ces quatre règles. Après analyse, on a pu conclure que le texte à l'étude obéissait à toutes les règles établies et, conséquemment, respectait le contrat de vérification.

Le contenu de chacun de ces chapitres s'inscrit dans la poursuite d'un seul objet, la description du texte informatif. Cependant dans le cadre de la présentation globale du mémoire, il n'offre pas une homogénéité absolue. En certaines occasions, en effet, on a fait appel à des notions, éléments ou exemples semblables. En d'autres, au contraire, les exemples, la façon d'aborder un même sujet et les interrogations diffèrent.

Ainsi donc le texte informatif est étudié sous deux angles que l'on pourrait identifier à deux pôles: le pôle de l'émission et celui de la réception. Au niveau de l'émission, on a scruté le texte informatif dans une optique structurelle, c'est-à-dire en regard des mécanismes textuels et des procédés cohésifs. Lors du traitement de la réception du texte, on a privilégié deux aspects: l'intervention du lecteur et l'effet produit. Le premier aspect se manifeste par la mise en relation des différents procédés discursifs, de la construction de la cohérence et de l'inférence de la part du lecteur. Quant au second, il porte sur l'effet produit par le message dans le respect de certaines règles régissant le contrat de lecture. Les textes de référence choisis pour illustrer l'émission ou la réception sont différents; le premier est de type documentaire, le second de type encyclopédique.

Relevons aussi à l'intérieur des cadres méthodologiques utilisés des différences au niveau de la problématique et de la méthodologie elles-mêmes. Sous l'angle de l'émission d'un texte informatif, l'interrogation majeure est celle-ci: "A quel type de structure répond le texte informatif?" Sous l'angle de la réception d'un message de même

type, l'interrogation majeure est tout autre: "Comment le texte informatif atteint-il un effet de vérité qui permet l'accroissement des connaissances du récepteur?"

Enfin en ce qui a trait à la méthodologie, les cadres théoriques de référence des concepts "émission" et "réception" ne sont pas non plus les mêmes. Pour l'analyse de l'émission, ce sont des notions reliées à la syntaxe et à la sémantique qui ont été utilisées, alors que pour la réception ont été employées les notions de réalité/effet de réel, d'objectivité, d'univocité et de transparence.

Par contre, des similitudes prévalent à l'intérieur de la méthodologie et de certains concepts. La notion de cohésion se retrouve à l'intérieur des deux démarches. Quant aux concepts, nous nous référons tour à tour à celui de texte et à celui d'information.

En ayant procédé de façon complémentaire dans la présentation du mémoire, nous avons pu satisfaire notre curiosité au sujet du texte informatif et en offrir une vision plus exhaustive.

¹ Bourque, Ghislain et Noel-Gaudreault, Monique, Guide pédagogique Et. Si. Je, Publications PPMF primaire, U.Q.A.C., août 1983

CHAPITRE I

LE CONCEPT DE TEXTE

VIII

1. TABLE DES MATIERES

- 1.1 Introduction
- 1.2 Le concept de texte
- 1.3 Définition du concept de texte
- 1.4 Composition textuelle
- 1.5 Organisation textuelle
- 1.6 Fonctionnement textuel
- 1.7 Le signe: le signifiant/le signifié
- 1.8 Le sens, la signification
- 1.9 La dénotation, la connotation
- 1.10 L'explicite, l'implicite
- 1.11 La cohésion, la cohérence
- 1.12 Conclusion
- 1.13 Renvois

1.1 INTRODUCTION

Ce premier chapitre vise à définir un concept, sujet à polémique, à savoir celui de texte. Cependant, il ne s'agit pas ici de prendre position pour l'une ou l'autre des orientations théoriques gravitant autour du concept en question, mais de tenter de bien cerner le texte, de façon à le rendre opérationnel (en identifiant ses éléments stratégiques) et fonctionnel (en rendant compte de l'actualisation de ces mêmes éléments) dans son rapport avec un de ses effets opératoires: l'informatif.

Dans le but de respecter notre objectif, nous débuterons ce chapitre par notre propre définition du concept de texte; par la suite, nous développerons les différents critères s'y rapportant, soit: sa composition, son organisation et son fonctionnement. En deuxième partie, nous apporterons plus de précisions sur des notions telles le signe (le signifiant et le signifié), le sens et la signification, la dénotation et la connotation, la cohérence et la cohésion.

1.2 LE CONCEPT DE TEXTE

La terminologie entourant le concept de texte est importante, impressionnante par sa diversité: champ méthodologique, espace sémiotique, point stratégique, lieu de rencontres opératoires... Ces conceptions textuelles témoignent souvent d'une approche structurale qui tend à favoriser l'analyse d'un point de vue organisationnel et fonctionnel, en se dérobant systématiquement à la composition textuelle, c'est-à-dire en passant sous silence les constituants qui, en fait, dynamisent le texte. Mais afin de combler cette lacune et, surtout, pour les besoins de la cause, notre définition du concept de texte chevauchera à la fois une approche traditionnelle et une conception moderne!

1.3 DEFINITION DU CONCEPT DE TEXTE

Nous définirons ainsi le concept de texte: un texte est un système déterminé par un enchaînement de signes (mots, phrases) localisables sur les paramètres syntaxique et sémantique, et entretenant des relations linéaires et translinéaires entre eux.

Par système, nous entendons un ensemble organisé d'éléments liés les uns aux autres et disposés selon des principes définis qui en permettent le fonctionnement.

1.4 COMPOSITION TEXTUELLE

L'enchaînement systémique est composé de signes, donc d'unités caractérisées par leur côté matériel, le signifiant, et par leur aspect idéal, le signifié. Le signe, comme l'a élaboré Lotman dans la Structure du texte artistique, se rapporte aussi bien à chacun des mots, à chacune des phrases, à une série de phrases, ou encore au texte tout entier. Dans cette optique, on peut dire que le texte, en tant que signe lui-même, se décompose en plusieurs signes dits phrastiques ou en nombreux signes morphémiques communément appelés "mots".

Ainsi le mot ou le morphème est-il formé d'un enchaînement de lettres supportant un sens; tandis que la phrase se constitue par un assemblage de mots et de la combinaison de leur sens. Le même phénomène se répercute dans la constitution textuelle, de telle sorte que la combinaison sémantique des phrases manifeste le sens global du texte.

La constitution sémantique du texte sera développée ultérieurement. Il importe tout d'abord de se pencher sur la problématique de l'organisation textuelle, sur l'organisation des constituants du texte.

1.5 ORGANISATION TEXTUELLE

Tel que signalé antérieurement, l'organisation textuelle est repérable sur deux paramètres principaux: la syntaxe manoeuvrant sur l'axe syntagmatique, et la sémantique parcourant simultanément l'axe syntagmatique.

que et l'axe paradigmique.

1.5.1 La syntaxe

La syntaxe correspond à "un enchaînement de mots dans la phrase au moyen de principes organisateurs appelés structures et au moyen de règles spécifiant les modalités, les conditions fixant la place de tel ou tel élément".¹ Cela implique donc que les constituants de la phrase occupent une place régie par les règles syntaxiques inhérentes à la langue utilisée. Ainsi en français la règle de base oriente la construction phrasistique de manière à présenter la suite sujet-verbe-complément; tout comme, règle générale, le prédicat qualificatif doit suivre le substantif. Par ailleurs, la langue française offre une certaine latitude à son utilisateur qui peut se permettre différentes combinaisons syntaxiques admises, toutefois, par le code (comme dans le cas de l'inversion).

L'organisation syntaxique se circonscrit au niveau de la micro-structure textuelle, c'est-à-dire qu'elle se campe dans des phénomènes locaux spécifiques à la surface du texte, à sa structure fragmentaire. Elle ne se pense qu'en fonction du mot, qui en est l'unité minimale, ou de la phrase qui se présente comme son unité maximale, comme une entité syntaxique par rapport au mot.

La phrase, définie par un enchaînement de mots, apparaît comme un système fermé, comme une organisation dont les constituants sont déterminés et restreints en leur nombre. Elle se soumet à une délimitation éva-

luée en fonction de son début souligné par une majuscule et de sa fin marquée par un point. Cette délimitation surenchérit la perspective ou la politique du système clos.

Système proprement autarcique au niveau de la syntaxe, la phrase représente donc une entité décontextualisée. Nous entendons par là que la phrase, toujours syntaxiquement parlant, ne subit aucune influence de son environnement, qu'elle est une unité autonome par rapport aux autres phrases.

Par ailleurs, l'unité phrasique se caractérise, se détermine par la cohésion² interne qui s'exerce entre ses constituants: la coordination entre chacune de ses parties. C'est donc dire que les constituants de la phrase doivent entretenir des liens syntaxiques acceptables. Ces liens auront par conséquent une incidence sur la sémantique.

1.5.2 La sémantique

Quant à la sémantique du texte, elle se vérifie au niveau de sa micro-structure et de sa macro-structure, couvrant ainsi les organisations superficielle et profonde. De telle sorte que le sens traverse la structure locale (le mot, la phrase) et la structure globale (les phrases, le texte).

Si la syntaxe se traduit par l'enchaînement successif des mots, la sémantique, pour sa part, se spécifie d'après leur agencement ou leur

combinaison significative. En fait, bien que le mot ou le signe semble porter un sens fixe en lui-même, il n'en demeure pas moins que son sens fluctue ou se détermine en raison de sa contiguïté avec les autres mots et les autres signes.

Ce phénomène peut être illustré par l'exemple suivant qui démontre l'importance du voisinage lexical dans le choix d'un signifié. Le signifiant [ʒur]-jour fait appel à deux signifiés: l'un correspondant à une révolution de la terre (journée de 24 heures), l'autre se rapportant à la partie éclairée d'une journée.

La combinaison "jour et nuit" oriente sans contredit la sélection du deuxième signifié, alors que la contiguïté de "jour et mois" détermine le choix du premier signifié. "La matrice sémantique d'un terme agit comme filtre pour orienter la lecture de son voisin."³

Il en est de même en ce qui concerne la phrase. Cela nous entraîne à la concevoir comme étant une entité (entité par rapport au mot) contextualisée. L'environnement d'un signifiant permettant la détermination ou le glissement d'un sens vers un autre, il influence la relation que l'on fait entre le signifiant et le signifié (la phrase considérée elle-même comme signe).

Non autonome, la phrase ne peut être envisagée comme une unité sémantique du texte. Ainsi en arrive-t-on à ne plus estimer la phrase, les phrases comme constituants du texte, mais plutôt à considérer le texte comme étant une seule phrase.

Principalement dans le cas d'un texte littéraire, l'échange, l'influence sémantique que subissent les mots et les phrases du texte font de lui un système ouvert sémantiquement, c'est-à-dire que le nombre d'éléments percutants, mis en scène dans la constitution du sens, est indéterminé, indéfini. La permutation des éléments ne se borne pas aux limites du texte même, mais peut aussi en dépasser les frontières (pensons seulement à l'inter-texte...). Ainsi le jeu textuel qui se situe à la fois en territoires intra-textuel et extra-textuel (pour ne nommer que ceux-ci) fait-il du texte un système ouvert sémantiquement. Le fait qu'il ne soit jamais fixé, jamais stabilisé conditionne sa pluralité de sens.

Par ailleurs, si les phrases du texte s'alimentent les unes les autres au niveau du sens, elles doivent entretenir également des liens logiques entre elles afin d'assurer la cohérence, car, faut-il le souligner, la sémantique du texte impose leur cohérence⁴ !

Voilà comment s'organise dans ses grandes lignes un texte. Mais son principe organisationnel, la mise en place de ses éléments stratégiques ne font de lui qu'un objet virtuel tant que ces éléments ne sont pas activés. Conséquemment, le fonctionnement d'un texte ne résulte que de sa lecture, que de l'actualisation de ses éléments. La lecture actionne ce qui est structuré, programmé par le texte. Elle fait fonctionner ce qui est opérationnel au niveau du texte et ce, peu importe que l'enjeu textuel soit d'ordre formel et/ou sémantique.

Bien que l'acte de lecture soit à la source du fonctionnement tex-

tuel, nous en ferons abstraction pour le moment. Nous consacrerons cette partie à la description fonctionnelle du texte sur les axes syntagmatique et paradigmatic.

1.6 FONCTIONNEMENT TEXTUEL

Le texte se comporte comme un système modélisant secondaire⁵: c'est-à-dire comme un système qui se superpose ou qui se construit sur le modèle d'un autre, en l'occurrence celui de la langue. En tant que manifestation langagière, il est donc avant tout une combinatoire: un assemblage d'éléments ou de signes déterminés par des règles systémiques.

1.6.1 L'axe syntagmatique

Ainsi selon Lotman, la langue fondée sur des règles de combinaison sert de base à la construction textuelle assujettie à certains préceptes supplémentaires inhérents au texte même. En d'autres termes, la langue combine certains phonèmes formant ainsi les mots; alors que ces mots, à leur tour, sont associés l'un à l'autre de manière à formuler un message ou à produire un sens. Quant à la composition textuelle, elle doit forcément respecter le code premier (celui de la langue) et ce, ne serait-ce que dans la combinaison des phonèmes; puis dans un second temps, un autre code, relatif au type de texte mis en cause, est effectif et conditionne le fonctionnement textuel. C'est ce que l'on appelle le "surcodage": un code en superposition par rapport à un autre. Ce surcodage est d'ailleurs

responsable du déplacement du travail langagier d'un axe vers un autre. Nous en reparlerons d'ailleurs plus loin.

Si l'on revient à la combinatoire textuelle, il convient de noter que le texte ne peut être considéré, en premier lieu, que dans sa trajectoire linéaire. La linéarité est une modalité de parcours à la fois temporelle et spatiale; elle s'impose, qu'on le veuille ou non. L'ordre d'apparition de ces unités textuelles, leur place bien déterminée ne peut échapper à la toute première considération du texte.

Dans une approche sémiotique telle que pensée par Jakobson, ce type de relation, ce réseau relationnel de combinaison (ou de co-présence) constitue l'axe syntagmatique. Fondé sur une relation de conjonction du type "et ... et", l'axe syntagmatique correspond à la réunion des unités dans leur apparition successive. Le texte se présente ainsi comme une ligne ou, pour en faire une représentation plus juste, comme une ligne pointillée. Il est alors traité dans son horizontalité.

1.6.2 L'axe paradigmique

Contrairement à Hjemslev qui qualifie l'axe syntagmatique et l'axe paradigmaticque comme étant deux combinatoires différentes⁶, Jakobson, pour sa part, distingue ces deux axes en fonction du type de relations qu'ils impliquent réciproquement: la combinaison et l'association.

Jakobson parle donc de l'axe paradigmaticque en terme d'association

entre éléments linguistiques pouvant se rallier sous la même bannière. En fait, toute classe formée selon le principe de substitution (ou ... ou) contribue à l'organisation de réseaux paradigmatiques et, en ce sens, se manifeste sur la trajectoire verticale du texte.

Par le fait même, le travail textuel, l'activité lectorale parcourt le texte à travers ses lignes, entre ses lignes. C'est le principe de la translinéarité. A ce titre, la paradigmatische représente une économie linguistique par l'ajout d'informations nouvelles qu'elle éveille dans un espace limité syntagmatiquement.

Afin de relier les parties organisationnelle et fonctionnelle du texte, soulignons que l'organisation syntaxique se rapporte à l'axe syntagmatique puisqu'elle se caractérise par son enchaînement, par la succession de ses constituants. Quant à l'organisation sémantique, elle évolue, simultanément, sur la chaîne syntagmatique en considérant la combinaison du sens présentée de façon successive; et sur l'axe paradigmatische en tenant compte des corrélations entretenues par les divers éléments sélectionnés.

En première partie de chapitre, nous avons tenté de tracer les grandes lignes, de dresser les principales caractéristiques concernant le concept de texte. Dans l'espoir d'alléger notre discours et, surtout, de ne pas noyer notre sujet principal dans un flot d'explications, nous avons cru raisonnable de restreindre nos annotations.

Toutefois, il nous semble pertinent de préciser certaines notions mentionnées antérieurement afin d'éclairer davantage la partie précédente,

ou encore, de faciliter la compréhension de celles qui suivront.

1.7 LE SIGNE: LE SIGNIFIANT/LE SIGNIFIÉ

La terminologie saussurienne définit le signe comme l'union d'une image acoustique (le signifiant) et d'un concept (le signifié). L'essence psychique de ces deux réalités s'inscrit dans le cerveau comme une trace, comme une empreinte, ce qui les rend toutes deux bien tangibles.

Toujours selon Saussure, le lien qui unit signifiant et signifié est purement arbitraire. Par arbitraire, il faut entendre qu'aucun rapport n'existe entre l'idée que l'on se fait d'un mot et la suite de sons tenant le rôle du signifiant. Ainsi l'idée que l'on se fait de "chat" n'entre-tient aucune relation avec la combinaison de sons [ʃa]. Le rapprochement qui s'effectue entre ces deux termes (signifiant-signifié) ne tient qu'à une règle, qu'à un code établi; il ne se rapporte aucunement à leur valeur intrinsèque.

Par ailleurs, Benveniste s'oppose à cette idée. S'appuyant sur la théorie saussurienne, quant au caractère du signe dans la fondation d'une langue, il estime que le signifiant et le signifié sont fondamentalement liés. D'après lui, le caractère arbitraire se situe dans la relation entre le signe linguistique (constitué bien sûr d'un signifiant et d'un signifié) et la réalité extralinguistique.

Il est difficile de trancher une telle question! Cependant Saussure

a défendu la théorie de l'arbitraire du signe en s'appuyant sur le fait qu'un même signifié ne se rapporte pas nécessairement à un même signifiant et ce, justement à cause de la diversité des langues. Il semble donc que son exemple légitime son acceptation.

1.8 LE SENS, LA SIGNIFICATION

Il est difficile de parler du signe sans déboucher sur les termes sens et/ou signification. Souvent utilisées comme synonymes, ces deux expressions possèdent toutefois une "signification" différente.

Dans l'optique saussurienne, la signification est la résultante du rapport signifiant-signifié. Elle représente donc une notion que l'on qualifierait de fixe, contrairement à celle du sens. En effet le sens, tel que défini par Prieto, apparaît davantage comme un phénomène d'origine contextuelle, comme la référence à un énoncé prenant sa valeur⁷ dans le contexte, c'est-à-dire que la valeur d'une unité linguistique résulte de la place qu'elle occupe dans un système donné. La valeur ou le sens d'une unité dépendrait ainsi de l'ensemble des relations sémantiques qui s'établissent entre les signes, que ces rapports soient d'ordre syntagmatique ou paradigmique. De cette manière, le sens est relatif au contexte, à l'environnement du signe; alors que la signification conserve son caractère immuable. De telle sorte qu'un énoncé comme "donne-le-moi" possède toujours la même signification, mais qu'il peut subir une variation de sens selon son contexte énonciatif.

1.9 LA DENOTATION, LA CONNOTATION

Les termes dénotation et connotation se définissent par opposition l'un à l'autre. La linguistique moderne caractérise la dénotation comme étant un phénomène d'ordre linguistique, contrairement à la connotation qui serait une manifestation textuelle, une production du texte. Leur conception courtise les notions de signification et de sens, ce qui, dans une certaine mesure, permet de les assimiler à ces dernières.

1.9.1 La dénotation

La dénotation se définit par la stabilité sémantique d'une unité lexicale. A ce titre, elle se compare à la notion de signification chez Saussure. C'est donc dire qu'elle est de l'ordre de la traduction. Par dénotation, on peut entendre le sens littéral traduit directement par le passage du signifiant au signifié ($S_a \rightarrow S_e$).

Sans valeur subjective, la dénotation est analysable même en dehors du discours puisqu'elle fait l'objet d'un consensus au niveau d'une société linguistique. En somme, elle s'identifie à la définition neutre du dictionnaire.

1.9.2 La connotation

La connotation, constitutive du travail du texte, du déplacement de la signification, s'associe à ce que Saussure appelle le sens. Sa construction s'effectue par déplacement, c'est-à-dire que l'organisation contextuelle d'un signifiant programme la production de signifiés. En d'autres termes, un signifiant de départ va dénoter un signifié qui, lui-même, va devenir signifiant pour enfin produire un autre signifié. On passe ainsi de la dénotation à la connotation ($S_a \rightarrow S_e$
 \downarrow
 $S_a \rightarrow S_e$).

1.10 L'EXPLICITE, L'IMPICITE

L'explicite équivaut à ce qui est clairement exprimé dans un énoncé. Son contenu est donc formellement inscrit dans le texte. L'implicite, pour sa part, se rapporte à un contenu virtuellement énoncé dans un discours.

1.11 LA COHESION, LA COHERENCE

La cohésion se manifeste par la coordination, la connexion entre les différents éléments du texte (mots, phrases, paragraphes). La cohérence, quant à elle, se définit par les liens logiques entretenus entre les idées.

Pour certains théoriciens, il est inutile d'introduire une dichotomie entre cohésion et cohérence. L'une recouvrant l'autre, il apparaît épiqueux de vouloir en faire un juste partage. En ce sens, Charolles concentre toutes les manifestations, reliant les différentes unités, en une taxinomie de règles favorables à la cohérence d'un texte. Par ailleurs, d'autres théories dont celles développées par Claire Blanche-Benveniste, Denis Lehman et Sophie Moirand mettent plus d'emphase sur la cohésion. Elles identifient, d'une façon systématique, les diverses relations qu'entretiennent les éléments textuels (relations entre les mots, entre les phrases, entre les paragraphes) comme relevant de la notion de cohésion.

Nous avons développé notre appareil théorique, en ce qui concerne ces deux notions, en nous basant sur l'une et l'autre de ces approches. Toutefois nous y avons apporté une précision. Selon nous, la cohésion se rapporte à des manifestations d'ordre textuel servant de connexion entre les différentes parties; alors que la cohérence, soumise à ces mêmes manifestations, correspond à une construction d'ordre cognitif de la part du lecteur. La cohésion constitue un phénomène d'ordre local et se manifeste par des marques textuelles au niveau de la micro-structure; tandis que la cohérence s'établit de façon globale, c'est-à-dire au niveau de la macro-structure. Ces deux notions seront développées davantage au dernier chapitre de cette étude.

1. 12 CONCLUSION

Le texte se définit comme un enchaînement de signes qui se traduisent eux-mêmes par leur image acoustique, le signifiant, et leur concept, le signifié.

L'organisation de ces signes textuels se manifeste au niveau syntaxique, par la position spécifique de chacun des mots; et au niveau sémantique, par l'agencement qui leur est imposé.

Le parcours textuel s'effectue selon une double trajectoire. Une première où le texte est parcouru dans son horizontalité, sur l'axe synntagmatique, c'est-à-dire que le texte fonctionne, d'après la combinaison linéaire des signes, de manière à obtenir du sens par le strict voisinage des termes mis en présence. Une seconde selon laquelle le texte s'actionne par la sélection d'éléments associés en réseaux formant des paradigmes. La trajectoire empruntée correspond ainsi au principe de translinéarité. Le texte s'active alors d'après la mise en rapport de termes distants les uns des autres. C'est donc dire que l'association verticale ou translinéaire des signes active la pluralité de sens.

Mais peu importe le parcours suggéré par l'organisation et le fonctionnement textuels, l'élément de base du texte est, bien sûr, le signe. Ce dernier, circonscrit contextuellement, prend un sens qui peut différer de sa signification lorsque le signe est décontextualisé. C'est la mise en rapport des signes entre eux qui donne leur sens aux mots et au texte.

Le sens des mots peut être dénoté ou connoté. La dénotation rend compte de la traduction immédiate d'un mot. Elle équivaut à la signification stable d'un terme. Quant à la connotation, elle provient de la construction du sens d'un terme à partir d'opérations programmées par le texte.

Quoi qu'il en soit, le texte est considéré comme un objet virtuel dont le fonctionnement s'active par l'acte de lecture. Orienté par les manifestations textuelles, le lecteur construit le sens du texte et établit les liens de cohérence en reliant les différents éléments signalés dans le discours.

1.13 RENVOIS

- 1 Jacques Lerot, Abrégé de linguistique générale, Louvain-la-Neuve, Cabay, 1983, p.239
- 2 La cohésion se définit comme la coordination entre les différents éléments du texte. Cette notion sera développée davantage au 4^e chapitre.
- 3 Groupe U, Rhétorique de la poésie, Bruxelles, Editions Complexe, 1977, p.39
- 4 La cohérence se définit par les liens logiques qu'entretiennent les idées entre elles. Cette notion sera développée davantage au 4^e chapitre.
- 5 Iouri Lotman, La structure du texte artistique, Paris, Editions Gallimard, 1973, p.415.
- 6 Hjemslev considère la paradigmatische comme étant constituée de corrélations, tout en tenant compte de leur mode de comportement syntagmatique.
- 7 Saussure utilise "valeur" comme synonyme de sens selon Prieto.

CHAPITRE II

LE CONCEPT D'INFORMATION

2. TABLE DES MATIERES

- 2.1 Liste des figures
- 2.2 Introduction
- 2.3 Les avantages de la théorie mathématique de la communication comme source de référence
- 2.4 Historique de la théorie
- 2.5 La théorie mathématique de la communication: ses objectifs et sa problématique
- 2.6 Définition du concept d'information
- 2.7 Information et probabilités
- 2.8 Niveau sémantique et niveau syntaxique de l'information
- 2.9 De la théorie mathématique à la fonction poétique du langage
- 2.10 Bruit de fond/ redondance/ filtrage
- 2.11 Conclusion
- 2.12 Renvois

2.1 LISTE DE SUITE FIGURES

Figure 1: Schéma de la communication

Figure 2: Urubu

Figure 3: Les probabilités

Figure 4: Les sources de bruit de fond

2.2 INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous nous donnons comme objectif de définir le concept d'information en l'intégrant à une problématique de la communication. Pour ce faire, nous avons retenu comme point de départ une théorie déjà établie sur le sujet soit, La théorie mathématique de la communication telle que mise au point par Claude Shannon¹.

Qu'en est-il donc de cette théorie de la communication? Etant donné l'orientation de nos recherches, il serait inutile, d'une part, de démontrer la validité de la théorie et, d'autre part, d'entrer dans des détails qui seraient trop mathématiques. Aussi avons-nous choisi de nous limiter au résumé de ses grandes lignes en relevant ses objectifs et sa problématique. Nous avons également pris soin, au préalable, afin de justifier notre intérêt pour la théorie de Claude Shannon, d'en indiquer les avantages et de situer, par ailleurs, cette dernière sur le plan historique.

Le concept même d'information fait l'objet de la seconde partie de ce chapitre. Conformément à notre objectif, nous en présentons la version qu'en donne la théorie mathématique de la communication en l'introduisant à l'aide de l'une des plus courantes définitions de ce concept. Nous abordons, en outre, de façon plus spécifique, un des thèmes chers à cette théorie, soit celui des probabilités. Nous serons ainsi amené à distinguer deux niveaux d'information, notamment le niveau sémantique et le niveau syntaxique, et à mettre en parallèle certaines considérations sur le

concept de texte.

A l'intérieur de sa problématique, la théorie de l'information signale un obstacle majeur à la communication qui est le bruit de fond et cherche à y remédier. Pour clore ce chapitre, nous examinerons les notions de bruit de fond, de redondance et de filtrage.

2.3 LES AVANTAGES DE LA THEORIE MATHEMATIQUE DE LA COMMUNICATION COMME SOURCE DE REFERENCE

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, la théorie mathématique de la communication est à la base de la présente définition du concept d'information. Il existe certes d'autres genres d'ouvrages qui traitent de l'information. Ceux-ci, cependant, la considèrent en fonction de son rôle dans la société dont, entre autres, celui de manipuler l'opinion publique. Sa définition alors repose sur un type de contenu spécifique. On l'associe aux "nouvelles" ou encore à l'actualité.

Pourquoi s'être inspirée de cette théorie plutôt que d'une autre? La théorie de Claude Shannon possède nettement deux avantages: elle offre, d'une part, une problématique de la communication et, d'autre part, une définition du concept d'information qui ne relève pas du contenu. Il faut dire que l'information ne semble pas avoir été beaucoup envisagée sous cet angle mais bien plutôt d'un point de vue sociologique. Nous en présentons une version largement simplifiée qui s'adapte à nos besoins en ne retenant que ce qui paraît transposable, pour la suite de notre travail, du domaine scientifique à l'univers du texte. Ainsi, une notion aussi fondamentale pour la théorie mathématique de la communication que celle d'entropie, est-elle complètement écartée parce qu'il est impossible de l'appliquer au texte².

2.4 HISTORIQUE DE LA THEORIE

La théorie mathématique de l'information a vu le jour dans les laboratoires de la compagnie de téléphone Bell dans le but d'augmenter le rendement de ses systèmes de communication tout en réduisant leur coût. C'est donc dans un contexte technologique et pour des impératifs économiques que Claude Shannon³, membre du personnel, a mis au point sa théorie rédigée en deux versions. Le Bell Journal en a publié une sous le titre de The Mathematical Theory of Communication en 1948. Les Presses de l'Université de l'Illinois en ont édité une autre en 1949, où Claude Shannon a fait appel à un collègue, Warren Weaver, pour formuler les objectifs et la problématique de sa théorie.

La théorie de la communication est essentiellement mathématique en raison de la formation de son auteur. Un de ses éléments majeurs réside dans la découverte d'une mesure de l'information. Grâce à cette découverte, la théorie de Claude Shannon a eu des répercussions, non seulement dans le domaine des communications, mais également dans celui des sciences en corroborant des théories déjà établies en physique. Cet apport fut souligné par de nombreux chercheurs dont Léon Brillouin, Elie Roubine, Myron Tribus, Edward McIrvine, pour n'en citer que quelques-uns.

2.5 LA THEORIE MATHEMATIQUE DE LA COMMUNICATION: SES OBJECTIFS ET SA PROBLEMATIQUE

La théorie de Claude Shannon semble, à première vue, n'entretenir que peu de liens avec le contexte dans lequel elle est née. L'amélioration des systèmes de communication du Bell, au niveau de leur rendement et de leur rentabilité, paraissait ne soulever que des problèmes d'ingénierie. Pour les résoudre, Claude Shannon a posé la communication dans le cadre de la physique et des mathématiques. Il a identifié et décrit les lois physiques et mathématiques qui régissent la communication et en a vérifié leur application.

2.5.1 Les objectifs

Le propre de la communication et ce qui en fait en même temps le problème fondamental selon Claude Shannon et son collaborateur Warren Weaver, est de:

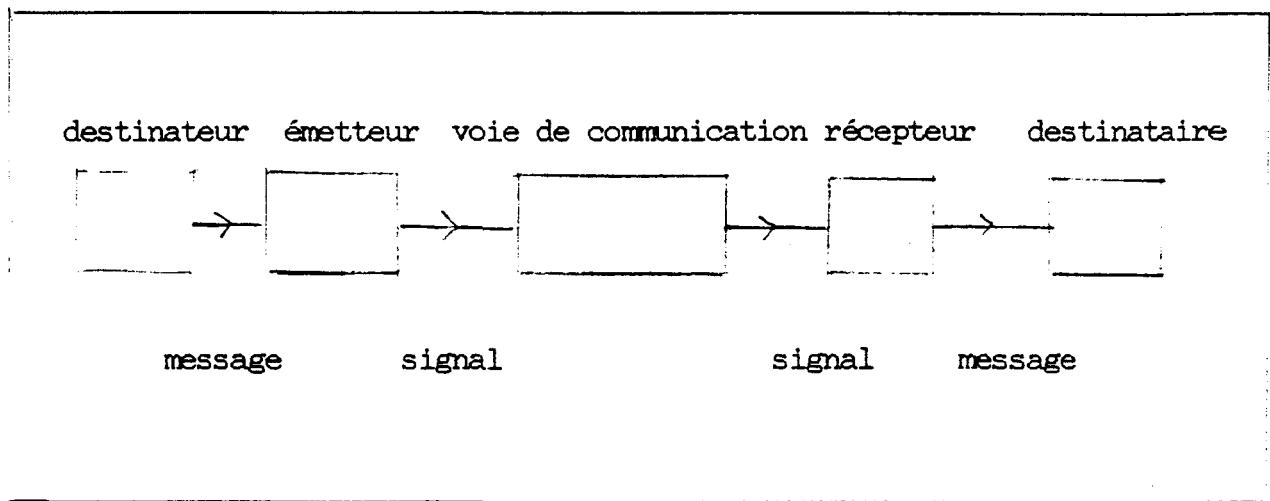
reproduire à un point, dans son entier ou approximativement un message sélectionné à un autre point⁴.

L'objectif premier de la théorie est la reproduction fidèle du message dans le sens où ce qui est reçu doit correspondre à ce qui a été émis. Le second objectif que ceci se fasse le plus efficacement possible en termes de rapidité et de rentabilité. Soulignons que la rentabilité exige des méthodes de codage permettant de transmettre une information donnée à l'aide d'une quantité minimale de symboles. Cette façon de coder présente deux avantages: celui de réduire la dépense énergétique requise et celui d'entraîner un mode plus direct de communication.

2.5.2 La problématique

Warren Weaver a élaboré la problématique de la théorie en illustrant la communication sous forme de schéma:

Figure 1 Schéma de la communication



où:

- le destinataire est le cerveau de l'émetteur, il produit le message;
- l'émetteur transforme le message en signal capable d'être transmis par la voie de communication;
- la voie de communication ou de transmission est simplement le médium utilisé pour transmettre le signal de l'émetteur au récepteur;

- le récepteur fait l'opération inverse de celle faite par l'émetteur; il reconstruit le message à partir du signal;
- le destinataire est la personne ou la chose (comme dans le cas d'un ordinateur) à qui le message est destiné.

Warren Weaver a constaté qu'à chacune des étapes du processus de la communication, tel qu'illustré par le schéma précédent, se posaient plusieurs problèmes:

- a) Dans quelle mesure les symboles utilisés lors de la production du message par le destinataire reflètent-ils le sens voulu?
- b) Avec quelle précision l'émetteur reproduit-il techniquement les symboles au moment de la transformation du message en signal?
- c) Quel est le rendement de la voie de communication? Comment peut-on en mesurer la capacité?
- d) Comment peut-on évaluer la compréhension du destinataire?

Outre ces questions, la théorie mathématique s'intéresse également à des problèmes d'ordre plus général:

- a) Comment peut-on mesurer une quantité d'information?
- b) Quelles sont les principales caractéristiques du processus de codification⁵? Quelle quantité d'information est transmise lorsque

la codification a atteint son maximum d'efficacité?

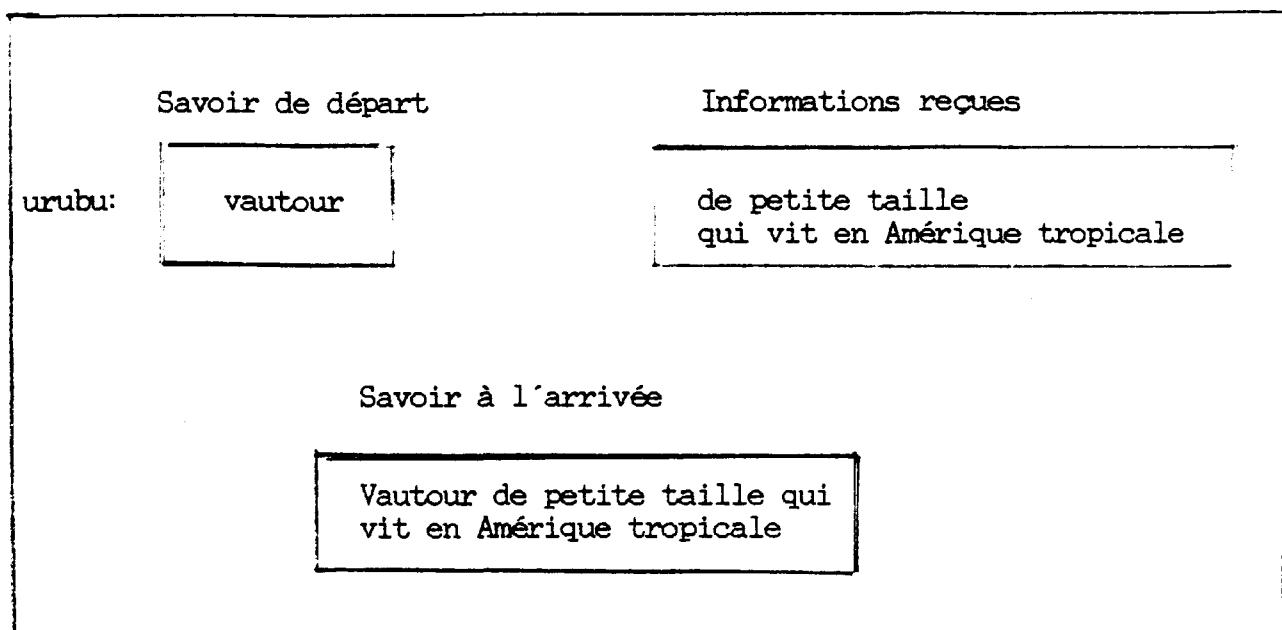
- c) Il y a, dans toute situation de communication, des problèmes de bruit de fond⁶. Quelles sont les principales caractéristiques du bruit de fond? Dans quelle mesure affecte-t-il la précision d'un message acheminé à destination? Comment peut-on en réduire les effets indésirables et dans quelle mesure peut-on l'éliminer?

En constatant que la communication répond à des lois physiques et mathématiques, la théorie de Claude Shannon a été en mesure de résoudre tous ces problèmes. Pour elle, la communication s'explique par des équations mathématiques. Ainsi la capacité d'une voie de transmission, une quantité d'information ou de bruit de fond par exemple, se traduisent sous forme d'équations qui ne sont, en fait, que l'expression mathématique de lois physiques.

2.6 DEFINITION DU CONCEPT D'INFORMATION

Nous employons le terme "information" dans son sens le plus courant, soit l'ensemble des connaissances qui viennent s'ajouter à un savoir préexistant. L'information possède donc, dans cette optique, des propriétés additives en ayant pour effet d'augmenter ce savoir préexistant. Formulons, à ce sujet, un exemple: il s'agit de compléter la définition d'un mot dont on suppose le sens partiellement connu, en l'occurrence: urubu.

Figure 2 Urubu



La théorie mathématique de la communication ne fait pas intervenir de problématique liée à la crédibilité en cherchant à voir comment l'information fait pendant au savoir. En effet, pour elle, la crédibilité du message est sans incidence sur le savoir obtenu à partir d'une information. Autrement dit, il importe peu que l'information reçue soit vraie ou fausse. Si elle est fausse mais que le récepteur y croit, elle produit le même effet qu'une information vraie, dans la mesure où il a l'impression qu'elle augmente son savoir. Si au contraire il n'y croit pas, n'ayant pas pour lui la valeur d'une information, son savoir demeure inchangé.

La définition précédente de l'information prend également une

tournure mathématique. L'information devient en effet, sous la plume des scientifiques, une grandeur quantifiable en fonction du degré de connaissance d'un récepteur après et avant ⁷ l'émission d'un message. La formule qui permet d'évaluer la quantité d'information contenue dans un message peut symboliquement être représentée par une opération de soustraction telle que⁸:

$$\frac{\text{savoir du récepteur après l'émission du message} - \text{savoir du récepteur avant l'émission du message}}{\text{quantité d'information reçue}}$$

ou, pour être plus conforme à l'esprit des mathématiques:

$$\frac{\text{état final} - \text{état initial}}{\text{quantité d'information reçue}}$$

Suivant cette opération une information qui ne modifie pas le savoir du récepteur est, en terme de nombre, égale à zéro alors que, dans le cas contraire une valeur x lui est attribuable.

Pour illustrer nos propos, imaginons à l'aide de la définition du mot "macle" deux situations différentes où la quantité d'information varie en

fonction du savoir de départ. Soit une première situation où la valeur de l'information est nulle en supposant que le récepteur connaisse déjà entièrement la définition:

première situation:

Savoir à l'arrivée: Macle:	Plante aquatique à fleurs blanches
Savoir de départ: Macle:	Plante aquatique à fleurs blanches
Quantité d'information reçue:	0

Ici, le récepteur n'a rien appris qu'il ne sache déjà. Par contre, dans la situation suivante, en admettant que son savoir est incomplet, une certaine quantité d'information lui est transmise. Pour les besoins de la cause, chaque terme vaut arbitrairement une information:

deuxième situation:

Savoir à l'arrivée: Macle:	Plante aquatique à fleurs blanches
Savoir de départ: Macle:	Plante aquatique
Information reçue:	à fleurs blanches

En ne retenant que la séquence "à fleurs blanches", la quantité d'information reçue est évaluée à 2 (ou à 3 si l'on tient compte de la préposition). Dans l'optique de la théorie, un nombre de signes donné ne transmet pas nécessairement une quantité d'information équivalente. Pour reprendre l'exemple précédent, la connaissance partielle de la définition du mot "macle" a pour effet de diminuer la quantité totale d'informations transmise par le nombre de signes contenue dans le message.

La définition que propose la théorie mathématique de la communication du concept d'information ne tient compte ni du contenu ni de la valeur du message pour celui qui le reçoit. Elle est strictement quantitative dans le sens où, en fonction du savoir du récepteur, elle attribue à l'information une quantité x . Le savoir augmenterait de façon linéaire, c'est-à-dire par l'addition successive d'informations nouvelles. En situation de lecture, par exemple, l'accroissement des connaissances s'effectuerait au fur et à mesure que se présentent les informations. Cette dernière conception nous amène à conclure que l'information n'a pas à être localisée à un endroit précis dans la chaîne écrite ou parlée; cela ne modifiant en rien la façon dont le savoir augmente.

Dans l'optique de la théorie, le récepteur n'obtient qu'une quantité nulle d'information en valeur absolue si, comme dans les exemples précédents, son savoir est déjà complet ou s'il peut, en procédant par déduction, anticiper avec certitude le message à venir. Sur ce dernier point, la théorie de l'information fait intervenir la notion de probabilités.

2.7 INFORMATION ET PROBABILITES

La théorie mathématique de la communication dérive de considérations statistiques. Elle fait remarquer, à juste titre, que plus un message (au sens d'énoncé linguistique) ou un événement est prévisible moins il apporte d'information, à l'inverse, moins il est prévisible plus il transmet d'information. En été, par exemple, un ciel qui se couvre apporte en soi peu d'information sur le climat à venir étant donné que les probabilités d'averse par rapport à celles d'une chute de neige sont élevées. Autre exemple, un texte codé comme ceci en langage C: " /* find a number given a name*/ void lookup ()" peut ou non véhiculer une somme importante d'information; elle le serait pour un profane ne pouvant pas déterminer à l'avance la suite de caractères qui se lisent dans l'énoncé mais elle ne le serait pas pour un informaticien aux yeux de qui les caractères se suivent de façon prévisible. La quantité d'information reçue est liée à l'aspect de nouveauté qui réside dans l'imprévisibilité.

La théorie de la communication mesure une quantité d'information en

fonction des probabilités de réalisation d'un message ou d'un événement. Toutefois la formule de Claude Shannon ne s'applique qu'à certaines conditions: 1) il faut d'abord clairement définir ce que l'on désire connaître par une question et 2) en déterminer, par la suite, l'ensemble des réponses possibles. Concrètement, la formule considère pour arriver à ses fins, le nombre de possibilités à l'état final sur le nombre de possibilités à l'état initial. Ce qui s'écrit, dans le langage des mathématiques, de la façon suivante: P_0/P_1 .

L'exemple classique, donné à ce sujet, dans les manuels qui traitent de la théorie, ressemble au suivant:

Supposons, qu'en procédant par élimination, l'on désire savoir où se trouve un jeton caché sous un gobelet dans un ensemble numéroté d'un à six. Nous avons donc, au départ, une chance sur six d'obtenir, du premier coup, la bonne réponse et cinq chances sur six de se tromper. Dans l'éventualité d'une erreur, on aurait, au deuxième coup, une chance sur cinq de retrouver le jeton et quatre chances sur cinq de se tromper encore une fois et ainsi de suite jusqu'au dernier gobelet. Ce qui s'illustre, sous forme de tableau, de la façon suivante:

Figure 3 Les probabilités

	P ₀ /P ₁
1ier coup	1/6
2ième coup	1/5
3ième coup	1/4
4ième coup	1/3
5ième coup	1/2
6ième coup	1

La réduction, au fur et à mesure, du nombre de possibilités a pour effet, d'une part, d'augmenter notre savoir (ce que certains auteurs ont appelé la certitude ou, par opposition, l'incertitude) sur la position éventuelle du jeton et, d'autre part, de diminuer la quantité d'information transmise à chaque coup. La quantité d'information est proportionnelle au nombre de possibilités. Si on obtenait, du premier coup, la bonne réponse, la quantité d'information reçue serait plus importante qu'en l'obtenant, par exemple, au troisième coup. Du premier coup, on saurait que les cinq autres gobelets sont vides et du troisième coup, on saurait que les deux derniers gobelets sont vides. L'information reçue, dans le premier cas, aurait une valeur de six, elle est dite "totale" ou "absolue", tandis que dans le second cas, elle aurait une valeur de trois, elle est alors qualifiée de "partielle".

Nous avons décrit dans l'exemple précédent une situation où la théorie de la communication mesure une quantité d'information par rapport à un événement donné, notamment celui de découvrir où se trouve un jeton caché. La formule de Claude Shannon, telle que nous l'avons mentionnée précédemment, mesure également la quantité d'information transmise par un

énoncé linguistique, peu importe qu'il ait un sens ou non selon les critères établis par la langue. Ainsi des messages formulés de la façon suivante: "dcgq" et "nene", bien qu'absents du plan sémantique, transmettent-ils eux aussi, au même titre qu'un énoncé formulé dans les règles, de l'information. Ils transmettent de l'information sur quelques-unes des nombreuses possibilités de combinaison des lettres entre elles. "Nene", cependant, transmettrait moins d'information que "dcgq", d'une part, parce qu'étant admises dans la langue, les combinaisons "ne" et "en" sont prévisibles et, d'autre part, en raison de l'impact de la redondance des lettres sur la somme d'informations transmises. En effet, la redondance entraîne une diminution de la quantité totale d'informations par rapport au nombre de signes contenus dans le mot "nene"; la deuxième suite de lettres transmettant la même information que la première au niveau des possibilités de combinaison des lettres entre elles. "Dcgq" qui est, pour sa part, une combinaison de lettres peu fréquente, transmet, de ce fait, une quantité relativement importante d'information.

Prenons un autre exemple avec des termes qui sont recouverts sémantiquement parlant et dont, en conséquence, les combinaisons de lettres sont utilisées dans la langue. Soit: "jour" et "zébu". Les termes "jour" et "zébu" transmettraient en soi peu d'information sur les possibilités de combinaison des lettres entre elles pour un récepteur qui connaîtait déjà leur existence. "Zébu" pourrait, cependant, véhiculer plus d'information que "jour" pour un récepteur qui ne connaîtait que l'existence de ce dernier mot en raison de son incapacité à prévoir la suite de lettres qui composent le mot inconnu. Comparativement, "zébu" et "dcgq" pourraient transmettre moins ou autant d'information selon les

connaissances du récepteur.

Pour mesurer la quantité d'information véhiculée dans un message, la théorie de la communication doit d'abord déterminer la fréquence (au sens de probabilité) d'apparition de chacune des lettres de l'alphabet pour une langue donnée et en déterminer par la suite la fréquence d'apparition lorsqu'elles sont combinées entre elles. Dans cette optique, "jour" transmet moins d'information que "dogg" parce que cette première combinaison est plus probable que la seconde.

En se basant sur ce qui s'appelle des "chaînes de Markov"⁹, la théorie de l'information a exprimé l'idée selon laquelle la probabilité qu'a un émetteur de choisir tel terme est conditionnée par ses choix antérieurs. Il existerait dans toute langue des "chaînes de Markov", c'est-à-dire des enchaînements de mots conditionnés les uns par les autres. Pour en donner un exemple assez simple, prenons la combinaison "il faut" où la conjonction "que", conditionnée par le verbe falloir, a une forte probabilité d'apparition. Cependant, dans le sens de la théorie de l'information, en vertu de cette forte probabilité d'apparition, la quantité totale d'information transmise par la combinaison "il faut que" n'est pas proportionnelle au nombre de signes.

La théorie mathématique de la communication semble involontairement distinguer deux sources différentes d'information dont l'une relève de la réalisation d'un événement et l'autre, de celle d'un énoncé linguistique ou, dans un certain sens, dont l'une dépend du signifié et l'autre du signifiant¹⁰. La théorie de la communication s'attarde au signifié

lorsqu'elle prend position, mathématiquement parlant, par rapport à ce qu'un événement veut dire. Mais dans la mesure où à chaque signifié correspond un signifiant, elle doit nécessairement se baser de prime abord sur le signifiant. Pour reprendre un exemple cité précédemment, en mesurant les probabilités de réalisation de l'événement que constitue une averse de pluie au cœur de l'été, la théorie mathématique de la communication transforme un signifiant en signifié. Elle traduit le signifiant nuage, par exemple, sous la forme du signifié averse. Là le signifiant dépendait du signifié. En ce qui concerne les énoncés linguistiques, la théorie de la communication ne s'intéresse qu'à leur dimension matérielle dans la mesure où elle ne les évalue qu'en fonction des combinaisons des lettres entre elles sans tenir compte de la signification qui peut leur être attribuée. En supposant les probabilités de réalisation de "dogq", "nene", "jour" et "zébu", la théorie mathématique de l'information ne fait qu'assister à l'organisation de leur signifiant sans considération pour leur signifié.

2.8 NIVEAU SEMANTIQUE ET NIVEAU SYNTAXIQUE DE L'INFORMATION

Comme nous l'avons mentionné, la théorie de la communication semble distinguer deux sources différentes d'information, l'une relevant des événements en fonction de leur signifié et l'autre des énoncés linguistiques en fonction de leur signifiant. Cette distinction en entraîne une autre sur le plan du texte. Nous avons alors constaté que l'information possède deux niveaux dont l'un domine l'autre, selon la

place occupée par celle-là dans la chaîne parlée ou écrite. Ceux-ci seraient le niveau "sémantique" et le niveau "syntaxique"¹¹. Par sa fonction sémantique, l'information participerait à la mise en place du sens tandis qu'elle jouerait un rôle syntaxique en présidant à l'ordre de la phrase. Ainsi donc, les informations contenues dans une phrase du genre "Il fait 30° celcius", seraient-elles davantage sollicitées à un niveau plutôt qu'à un autre. Ce qui est, en effet, le cas pour tous les éléments de la phrase. Tout en ayant une valeur sémantique, le pronom "il" justifie sa présence par son rôle syntaxique. Sans incidence sur la mise en place du sens, il ne fait que prendre part à la suite sujet-verbe-complément. Le verbe "fait" et son complément "30° celcius" s'inscrivant quand même en tant qu'éléments syntaxiques, mettent en place le sens. Leur absence entraînerait la perte totale du sens de la phrase.

Cependant, si l'on inversait la phrase comme suit: "Fait 30° celsius il", les deux niveaux du pronom "il" se substituerait, en terme de dominant, l'un à l'autre. La place occupée par le pronom ne se justifiant plus par aucune règle spécifique de construction et de là modifiant le sens de la phrase, le niveau sémantique emboîterait le pas au niveau syntaxique.

Il nous apparaît, dans cet ordre d'idée, que le niveau sémantique engendrerait le signifié du texte alors que le niveau syntaxique n'aurait que partie liée avec le signifiant du texte. La relation qu'entretiennent les sources d'information avec le signifié et le signifiant, à l'intérieur de la théorie de la communication, est à la base de notre distinction entre ces deux niveaux d'information.

2.9 DE LA THEORIE MATHEMATIQUE DE LA COMMUNICATION A LA FONCTION POETIQUE DU LANGAGE

Il nous paraît intéressant de souligner une similitude de pensée entre un théoricien connu dans le domaine de la linguistique et les auteurs de la théorie mathématique de l'information. En effet, on note une similitude de pensée entre Roman Jakobson et les auteurs de la théorie de l'information au sujet des conditionnements que subissent les enchaînements verbaux. Pour une raison différente de celle de la loi des probabilités, Jakobson émet la même idée avec ce qu'il appelle la "fonction poétique du langage" qui dit que nos arrangements verbaux sont conditionnés mais en vertu d'un "principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison"¹². L'axe de la sélection correspond à l'axe paradigmique et celui de la combinaison, à l'axe syntagmatique.

Selon Jakobson, les séquences de mots se construisent, syntagmatiquement parlant, en fonction du choix que l'émetteur effectue sur l'axe paradigmique. Ainsi, par exemple, on peut supposer que le nom d'un héros de Réjean Ducharme dans son roman Le nez qui voque, en l'occurrence "Mille Milles", soit une projection de l'axe paradigmique sur l'axe syntagmatique. En raison des liens homophoniques et synonymiques qui les unissent sur l'axe paradigmique, "Mille" et "Milles" se seraient vus combinés sur l'axe syntagmatique. En effet, "Mille" et "Milles" peuvent tous les deux, d'un point de vue synonymique, se ranger à l'intérieur de l'un ou l'autre des paradigmes qu'ils développent soit "nombre" et "unité

de mesure". De plus, en distribuant successivement les deux sens de mille, "Mille Milles" met également en place un paradigme d'homophone. La combinaison de l'axe syntagmatique est inspirée de l'axe de la sélection.

2.10 BRUIT DE FOND/REDONDANCE/FILTRAGE

La théorie mathématique de l'information a défini sa problématique de la communication en termes de bruit de fond, de redondance et de filtrage en fonction de son objectif principal qui est, il vaut de le répéter, la transmission fidèle du message.

2.10.1 Le bruit de fond

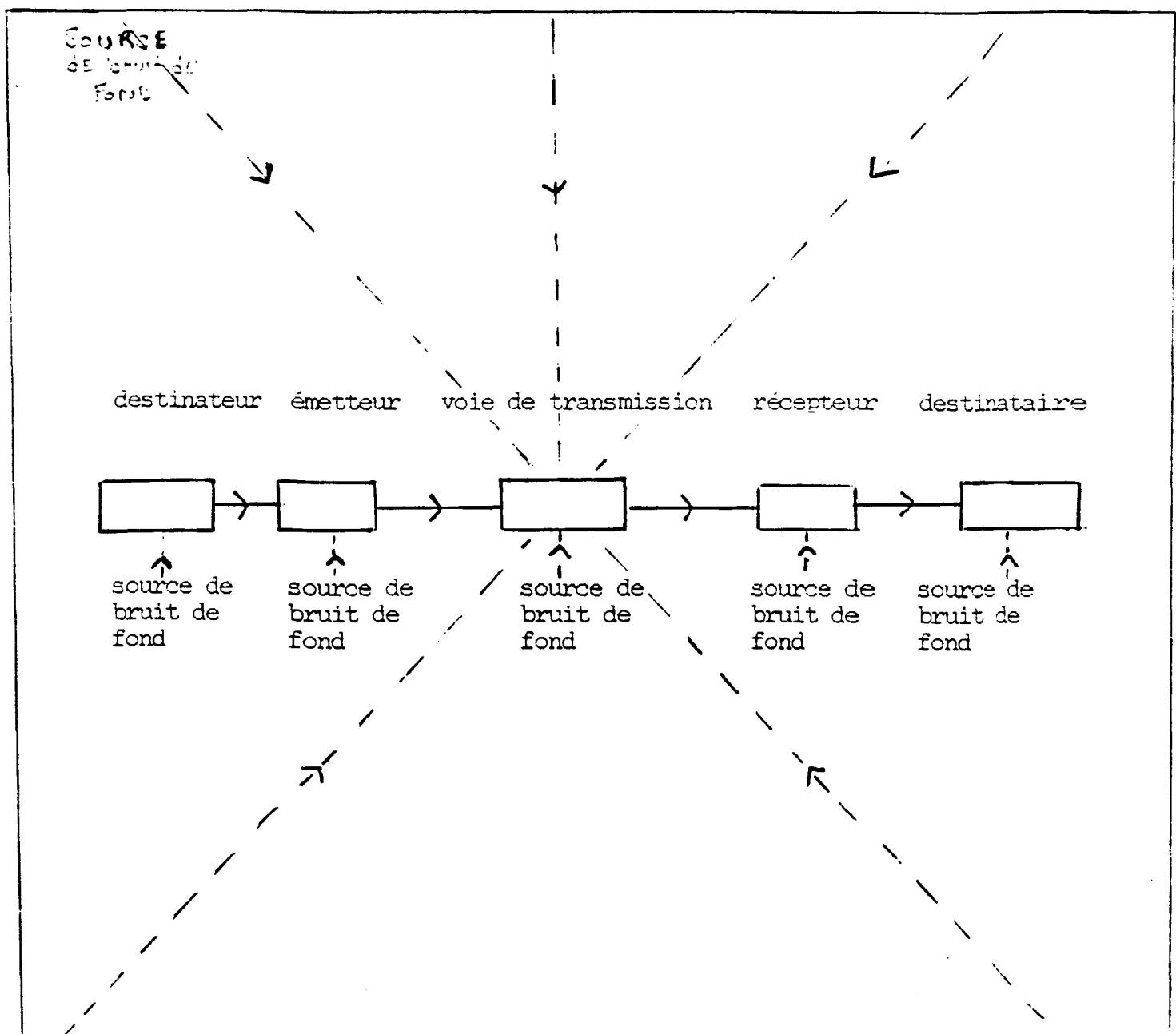
L'expression "bruit de fond" s'utilise pour désigner toutes les perturbations pouvant nuire à l'acheminement de l'information et à sa compréhension. La théorie de l'information a décelé, en remarquant que son ampleur varie, la présence du bruit de fond dans toute situation de communication. Elle a cherché, on l'entend facilement, des moyens de réduire son impact en procédant d'abord à son identification c'est-à-dire en départageant le bruit de fond de l'information et en mettant au point une formule permettant de mesurer son ampleur.

Le bruit de fond peut provenir de plusieurs sources: certaines s'inscrivent dans le processus de la communication; d'autres sont

inhérentes à des phénomènes extérieurs. Au moment du processus de la communication, le bruit de fond peut être causé par le destinataire lors de la formulation du message; par l'émetteur lors de sa transformation sous forme de signal; par le récepteur lors de sa reconstruction à partir du signal; et par le destinataire lors de sa compréhension. Pour en donner des exemples, l'emploi abusif de certains mots de la part du destinataire, des constructions syntaxiques boiteuses de la part de l'émetteur, des difficultés auditives de la part du récepteur et l'ignorance du sens de certains mots de la part du destinataire, etc, peuvent engendrer du bruit de fond. La théorie mathématique de l'information qualifie de sémantique, le bruit de fond lié aux étapes du processus de la communication. Indissociable du message, le bruit de fond sémantique ne se mesure pas.

Quant au bruit de fond provoqué par des causes extérieures, il revêt, en se logeant sur la voie de transmission, diverses formes et va par exemple, du grésillement sur une ligne téléphonique ou de la mauvaise impression d'une page écrite jusqu'aux interférences de toutes sortes engendrées par des phénomènes ondulatoires. Le bruit de fond, dans ce cas, est mesurable parce qu'il n'appartient pas au message.

Figure 4 Les sources du bruit de fond



Peu importe la provenance du bruit de fond, le destinataire en ressent toujours les effets.

Par rapport à un message écrit, le bruit de fond a un impact sur ce qui s'appelle, en études littéraires, la "lisibilité" c'est-à-dire sur "l'aptitude qu'a un texte à se laisser lire, à être déchiffré"¹³. Toutes les entorses faites à la langue, en constituant du bruit de fond sémantique, nuisent à la lisibilité. Le texte suivant fournit une illustration de l'impact du bruit de fond sémantique sur la lisibilité:

Le terme d'optic* géométrique s'applique à l'étude du comportement de la lumière dans les instrument** d'optique formés de surface où la lumière se réfléchit et se réfracte. L'approximation de l'optique géométrique consiste à se limiter aux directives*** dominantes des faisceaux et pas**** à se préoccuper de leur étalement par la diffraction.¹⁴

* "Optic" est le résultat d'une faute d'orthographe, il doit être remplacé par "optique";

** "instrument" au singulier constitue une erreur grammaticale, il doit s'accorder avec le pluriel du déterminant qui le précède;

*** "directives" est une erreur lexicale, il doit être remplacé par "directions";

**** l'absence de la négation "ne" est le fruit d'une mauvaise construction syntaxique, il devrait précéder l'adverbe "pas" selon formule suivante: "et à ne pas se préoccuper de leur étalement par la diffraction".

Ces fautes ne constituent qu'un échantillon des entorses qui peuvent être faites à la langue.

Dans cet exemple, la lisibilité sera plus ou moins atteinte selon l'impact de ces bruits de fond sémantiques sur le destinataire. En considérant cette forme de bruit de fond par rapport aux différents types de texte existants, il semblerait qu'elle puisse y jouer deux rôles: entraver la lisibilité ou bien y contribuer. Dans un texte informatif, le bruit de fond sémantique entrave la lisibilité comme c'était le cas précédemment. En raison de sa fonction qui est d'augmenter un savoir préexistant, l'information ne doit pas être déformée par le bruit de fond mais doit être acheminée telle quelle à destination.

Cependant, dans un autre type de texte, le bruit de fond sémantique pourrait contribuer à la lisibilité s'il est volontairement provoqué. Le texte humoristique en fournit une bonne illustration. Ainsi trouve-t-on dans un récit de Marc Favreau intitulé, Esstrandinairement vautre¹⁵, une somme importante de bruit de fond sémantique qui permet de le lire dans son effet comique. En voici un exemple:

...y qu'à voir dans la grande hixtoire*
 les premiers qui habitationnaient* ici
 les indigestes*
 ils étaient habitouillés* aux cadeaux
 ils passaient leur temps à échanger des tribus*...

* "hixtoire", "habitationnaient" et "habitouillés" sont des fautes d'orthographe d'usage, ils devraient respectivement s'écrire "histoire", "habitaient" et "habitués"

* "indigeste" est une erreur lexicale, dans le sens qui lui est donné, il signifie "indigène"

* "tribus" peut, à la fois, être considéré comme une faute lexicale et d'orthographe d'usage. Son orthographe, dans le sens de contribution à payer, est "tribut". D'un point de vue lexical, le texte a confondu "tribus" avec "tributs" en se référant simultanément aux différents sens qu'ils possèdent.

Selon la théorie mathématique de l'information, il existe deux moyens pouvant réduire l'impact du bruit de fond sur le message, soit, la redondance et le filtrage.

2.10.2 La redondance

La théorie mathématique de la communication considère la redondance comme une technique de correction du bruit de fond par la répétition. Prise en charge par le message, elle consiste à répéter des mots ou des phrases entières tels quels (ou d'une façon différente) en leur apportant une définition ou une explication; en leur juxtaposant des termes qui sont synonymes ou qui fonctionnent en tant que tels. La redondance a cependant pour effet de diminuer la quantité totale d'information pour un nombre de signes donné. Ainsi, par exemple, dans le but d'éviter le bruit de fond, le montant d'un chèque est répété deux fois; il est écrit une fois en lettres et une autre fois en chiffres. La répétition du même message diminue la quantité totale d'information par rapport au nombre de signes qui se lisent sur le chèque.

Comme le fait remarquer la théorie mathématique de la communication, la redondance s'applique à toutes les formes de répétition, que celles-ci tentent ou non de corriger le bruit de fond. Une information devient donc redondante à partir du moment où elle est répétée. D'un point de vue très général, en relisant par exemple le même ouvrage, on obtient de l'information redondante. D'une façon plus spécifique, la langue elle-même oblige à la redondance. De fait, dans un texte suivi, on doit nécessairement répéter, pour être cohérent, certaines informations essentielles à la compréhension¹⁶. Le passage suivant illustre ici nos propos en mettant en scène de l'information redondante:

Le prieur avait ses raisons pour demeurer tempé-
rant, ce soir-là. Il était ennemi de toute
querelle. Il craignait que l'impétuosité du Saxon
et le caractère présomptueux et irritable, dont le
templier avait donné des preuves, ne finissent par
se heurter. Il insinua adroitement que personne ne
pouvait se mesurer avec les Saxons...¹⁷.

Le texte a répété aux endroits soulignés la même information qui est notamment "le prieur" en la remplaçant par le pronom personnel "il".

Pour notre part, nous distinguons la redondance comme technique de correction de celle qui sert la progression de l'information. Afin d'éviter la confusion entre ces deux formes de redondance, nous qualifions, dans la suite de notre travail, de "fonctionnelle" la redondance qui sert à corriger le bruit de fond.

2.10.3 Le filtrage

La théorie mathématique de la communication définit le filtrage comme une opération prise en charge par le récepteur en vue de corriger le bruit de fond. L'application du processus de filtrage dépend à la fois des compétences du récepteur et de l'ampleur du bruit de fond. Ainsi il serait difficile de filtrer un message téléphonique si la ligne était constamment en proie au grésillement, étant donné l'importance de ce bruit de fond. Autre exemple: un récepteur pourrait difficilement filtrer un message rédigé dans une langue qui lui est étrangère compte tenu de son ignorance ou manque de compétence.

Une certaine forme de probabilité vient cependant en aide au récepteur dans son processus de filtrage; notamment celle de la réalisation des combinaisons linguistiques. Plus les probabilités de réalisation de ces combinaisons sont élevées, plus il est facile de corriger le bruit de fond lorsqu'il y en a. Un message conçu de la façon suivante: "Il faut tu viennes ce soir" où le bruit de fond, apparu sous la forme d'une mauvaise impression, se corrige sans difficulté étant donné les fortes probabilités d'apparition de la conjonction "que" à la suite du verbe falloir ou, en d'autres mots, en vertu des fortes probabilités de réalisation de la combinaison "il faut que".

2.11 CONCLUSION

La théorie mathématique de Claude Shannon s'est essentiellement proposée de définir l'information en la situant dans le cadre d'une problématique de la communication. En remarquant que la communication est toujours victime du bruit de fond, elle a défini sa problématique en termes de redondance et de filtrage comme solutions pour y remédier. Au sujet de la problématique de la communication, nous avons fait observer, en ce qui nous concerne, que le bruit de fond nuit à la lisibilité.

Dans l'optique de la théorie, la notion d'information est indissociable de celle des probabilités: probabilités de réalisation d'un message ou d'un événement. A partir de cette conception, nous avons quant à nous, relevé, d'une part, des affinités entre la théorie mathématique de la communication et la fonction poétique du langage et distingué, d'autre part, deux niveaux d'information, en l'occurrence le sémantique et le syntaxique.

L'information avait un sens strictement mathématique dans l'esprit de Claude Shannon qui a voulu et conçu une formule permettant de la mesurer. A ce sujet, nous en avons fourni une représentation symbolique en tâchant de ne pas trop nous écarter de la pensée mathématique. Pour répondre à des besoins précis engendrés par la technologie, Claude Shannon a orienté sa théorie vers la physique et les mathématiques en chargeant son collabrateur, Warren Weaver, d'en expliquer verbalement les grandes lignes en fonction des objectifs et de la problématique.

Nous avons cherché à définir le concept d'information dans le but de l'appliquer au texte. La définition qui en a été proposée permet-elle, cependant, cette mise en relation? Si oui, comment caractérise-t-elle les textes dits informatifs? Sinon, quelle définition autre pourrait-on en suggérer par rapport au texte? Nous nous proposons de répondre à ces interrogations au chapitre V. Auparavant, il est utile de cerner les critères d'émission du texte informatif et d'en voir, par le biais d'une analyse, les applications.

2.12 RENVOIS

¹ Shannon, Claude E. and Weaver, Warren, The mathematical theory of communication, University of Illinois Press, Urbana, 1949.

² L'entropie sert à mesurer un état de désordre. Claude Shannon lui a emprunté sa formule mathématique pour l'appliquer au concept d'information. On doit, cependant, au mathématicien Léon Brillouin d'avoir établi des liens entre le concept d'entropie et celui d'information. L'entropie s'applique à des systèmes physiques dont l'évolution est imprévisible. Elle ne s'applique pas au texte parce qu'"aucune énergie ou entropie n'est liée à des cas de stockage d'information tel qu'il s'en trouve sur la page écrite". Cette citation est de Léon Brillouin dans son ouvrage, La science et la théorie de l'information, aux pages 254-255.

³ Claude Elwood Shannon, mathématicien américain, spécialiste des télécommunications.

⁴ Les deux auteurs rappellent plus exactement que "The fundamental problem of communication is that of reproducing at one point either exactly or approximately a message selected at another point", The mathematical theory of communication en page 3.

⁵ Le processus de codification désigne l'action par laquelle l'émetteur transforme le message en signal.

⁶ Le bruit de fond désigne toutes les perturbations pouvant nuire à l'acheminement de l'information.

⁷ L'ordre chronologique n'est pas respecté parce qu'il obéit à une règle mathématique de formulation qui stipule que pour connaître la différence entre deux états on doit toujours soustraire l'état initial de l'état final.

⁸ La formule exacte pour connaître la quantité d'information contenue dans un message est la suivante: $I_1 = K \ln(P_0/P_1)$.

où:

- i signifie information

- un et zéro sont des indices. Ils n'ont aucune valeur numérique. Ils permettent seulement de distinguer deux différentes situations possibles, en l'occurrence, initiale et finale. Ils pourraient, par exemple, être remplacés par les lettres "a" et "b". Ce qui s'écrirait: $I_A = K \ln(P_b/P_a)$.

- K représente la constante de Boltzmann qui vaut $1,38 \times 10^{-16}$ ergs¹⁶ par degré centigrade (en attribuant à K cette valeur, l'information est mesurée en unités d'entropie plutôt qu'en bits).

- LN signifie logarithme naturel en base E où E vaut 2,718.

- P désigne le nombre d'états possibles.

Ce qui veut dire que la quantité d'information en situation finale est égale à la constante de Boltzmann multipliée par le logarithme en

base E du nombre d'états possibles en situation initiale divisé par le nombre d'états possibles en situation finale. Comme nos compétences et et le but de ce travail ne nous permettent pas d'appliquer la formule de Claude Shannon, nous préférons en limiter ici les explications.

⁹ Ces "chaînes" portent le nom du mathématicien russe Andreï Andreïevitch Markov qui a été le premier à en déceler la présence.

¹⁰ Nous employons les termes "signifié" et "signifiant" dans le même sens qu'ils ont été définis au chapitre I. Par rapport au signe en tant qu'unité linguistique, le signifiant en constitue la partie matérielle tandis que le signifié correspond à la dimension conceptuelle.

¹¹ Nous employons ces termes dans un sens beaucoup plus large que la définition qui en a été proposée au chapitre I. Ici, la sémantique concerne le sens et la syntaxe les principes organisateurs des enchaînements verbaux.

¹² Jakobson, Roman, Essais de linguistique générale, Paris, éd. Minuit, 1963, p. 220.

¹³ Bourque, Ghislain, "La lisibilité", in Protée, vol. 14, no. I-2, (no. intitulé La lisibilité), Chicoutimi, Printemps-été 1986.

¹⁴ Crawford, Frank S. Ondes. Cours de physique de Berkely, vol. 3, coll. U, éd. Armand Colin, 1972. Ces erreurs n'existent pas dans la version originale. Cette dernière a été modifiée pour les besoins de la cause.

¹⁵ Favreau, Marc, Esstrandinairement vautre, coll. L'amélançhier, éd. de l'Aurore, Montréal, 1974, p. 18.

¹⁶ A ce sujet voir les règles de cohérence telles qu'élaborées aux chapitres I et IV.

¹⁷ Scott, Walter, Ivanhoé, coll. Marabout, éd. Gérard & Co. Verviers, Belgique, p. 49.

CHAPITRE III

LA RECEPTION DU TEXTE

XIII

3. TABLE DES MATIERES

- 3.1 Liste des figures
- 3.2 Introduction
- 3.3 La réception du texte
- 3.4 Le texte comme message
- 3.5 Qu'est-ce que le lecteur?
- 3.6 Qu'est-ce que la lecture?
- 3.7 Facteurs visuels (ou tactiles)
- 3.8 Facteurs cognitifs
- 3.9 La lecture et la théorie de l'information
- 3.10 La lecture: interaction texte - lecteur
- 3.11 La lecture comme processus de compréhension
- 3.12 Conclusion
- 3.13 Renvois

3.1 LISTE DES FIGURES

Figure 1: Emission et réception d'un texte

Figure 2: Position des différentes instances dans un discours

Figure 3: Relation texte/lecteur

Figure 4: Schéma des stratégies cognitives

Figure 5: Application des stratégies cognitives

3.2 INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, nous avons traité des mécanismes inhérents au processus de la communication, soit l'émission et la réception. Pour faire suite, nous étudierons le phénomène de réception en centrant notre attention sur notre objet d'étude, le texte.

Tout d'abord, nous analyserons le phénomène de la réception en considérant le texte comme message en fonction de la théorie de la communication telle que développée par Shannon et Weaver.

Par la suite, nous définirons la lecture comme une activité relationnelle entre un objet, le texte, et son activant, le lecteur. La notion de lecteur y sera alors précisée par rapport à celle du narrataire.

Nous étudierons aussi les facteurs afférents à l'acte de lecture: facteurs que l'on qualifie de visuels (ou tactiles) et de cognitifs selon la théorie de Goodman. Cette dernière théorie permettra de considérer la lecture comme une démarche de levée d'incertitude en s'appuyant sur la loi des probabilités de Shannon. Cette partie de notre travail se terminera sur la présentation d'une conception interactionniste de la lecture en tant que processus de compréhension.

3.3 LA RECEPTION DU TEXTE

Le texte, en tant que manifestation langagière, correspond au message dans la relation entre l'émetteur (l'auteur) et le récepteur (le lecteur). C'est donc en sa qualité de message que nous appuierons son traitement en fonction de la théorie de la communication et de celle de l'information.

Dans le cas d'un texte écrit, le procès d'échange se concrétise par l'acte de lecture. En ce sens, nous posons que c'est par la lecture, dont le but est la compréhension, que se réalise l'acte de communication entre les pôles auteur-lecteur.

3.4 LE TEXTE COMME MESSAGE

Nous savons que tout message possède par définition un sens. La transmission du sens ou du message s'effectue à l'aide de signaux, d'indices conventionnels qui, bien sûr, doivent forcément être connus du récepteur. Ces signaux sont produits, lors du processus de codification, c'est-à-dire dans la transformation du message en signal par l'émetteur. Cette démarche que l'on qualifie de codage ou d'encodage, selon certains théoriciens, permet de passer du sens à un code servant à sa transmission.

Le sens d'un texte est d'abord dans la tête du scripteur et constitue la structure profonde du texte. Le sens du texte active alors un ensemble de règles qui transforme cette structure profonde et génère un signal graphique qui est la structure de surface.¹

Ainsi le message, produit au niveau du cerveau de l'émetteur, est transformé en signaux codés et structurés pour ensuite être acheminé sur la voie de communication. Lors de ce codage, l'émetteur passe de la structure profonde à la structure de surface. Par contre, l'étape suivante (le décodage) procède à l'inverse, c'est-à-dire que le récepteur doit passer d'un code à la signification, au sens. Il parcourt ainsi la structure de surface afin d'accéder à la structure profonde.

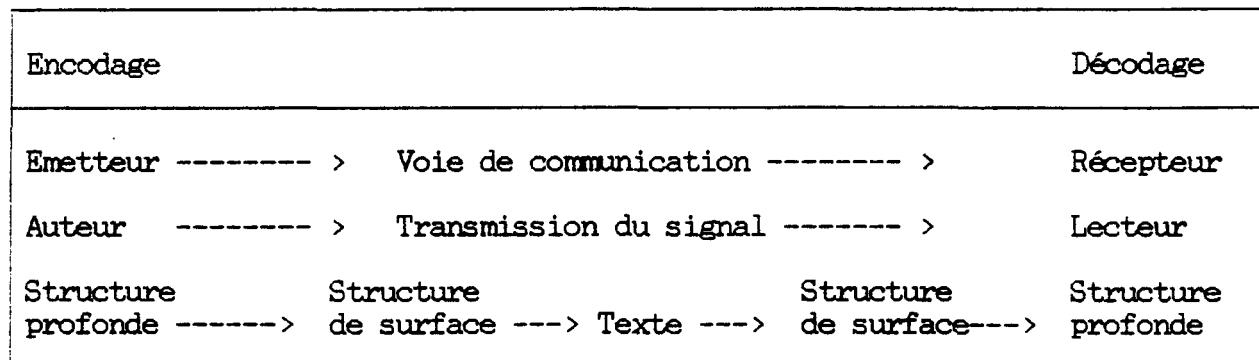


Figure 1

Emission et réception d'un texte

3.5 QU'EST-CE QUE LE LECTEUR?

Dans l'acte de communication, nous avons précédemment distingué le récepteur et le destinataire: l'un reçoit les signaux dans le but de les décoder, l'autre est celui à qui s'adresse l'émetteur. Nous savons aussi, bien que ces deux instances soient différentes l'une de l'autre, qu'elles peuvent se confondre dans certains cas. De telle sorte que celui qui reçoit le message (le récepteur) peut être à la fois celui auquel il est destiné (le destinataire).

Le même phénomène se retrouve au niveau de la lecture d'un texte. Les stratégies narratives ouvrent la voie à plusieurs instances qui se partagent les rôles de narrateur et de narrataire en exerçant leurs

fonctions à différents niveaux diégétiques et narratifs. Le narrateur, que l'on identifie comme l'émetteur, s'adresse toujours à un narrataire implicite ou explicite, qui correspond au destinataire. Ce même narrataire occupe, par la force des choses, la même position diégétique et narrative que son narrateur. Ainsi tout comme l'on distingue récepteur et destinataire, il faut également distinguer lecteur et narrataire.

Nous définirons donc le lecteur comme étant celui qui prend en charge la lecture d'un texte, qui en perçoit les signaux et qui procède au décodage, au déchiffrement; et le narrataire comme étant celui que l'on qualifie de destinataire dans l'acte de communication (celui à qui s'adresse le narrateur).

Nous n'élaborerons pas davantage sur cette différence lecteur-narrataire puisque l'objet de notre étude ne compromet en rien le lecteur impliqué ou supposé, mais s'adresse seulement au lecteur réel. Cependant le travail de Genette sur cette question illustre bien leur distinction et leur position respective.

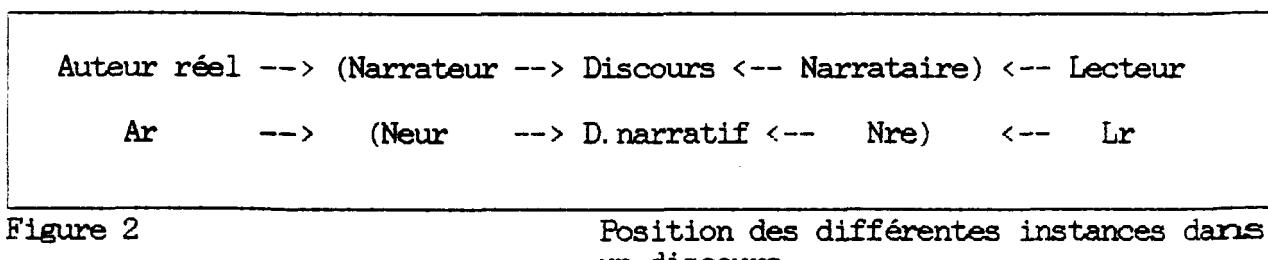


Figure 2

Position des différentes instances dans un discours

3.6 QU'EST-CE QUE LA LECTURE?

Nous avons vu antérieurement que le texte, objet virtuel, ne se révèle que par l'acte de lecture. C'est donc dans cette optique que nous

définirons la lecture.

La lecture peut se définir comme un mécanisme de perception et de traitement de signaux, comme une activité de décodage. Elle correspond à l'activité relationnelle entre un objet, le texte, et son activant, le lecteur (relation dont le but est, sans contredit, la compréhension).

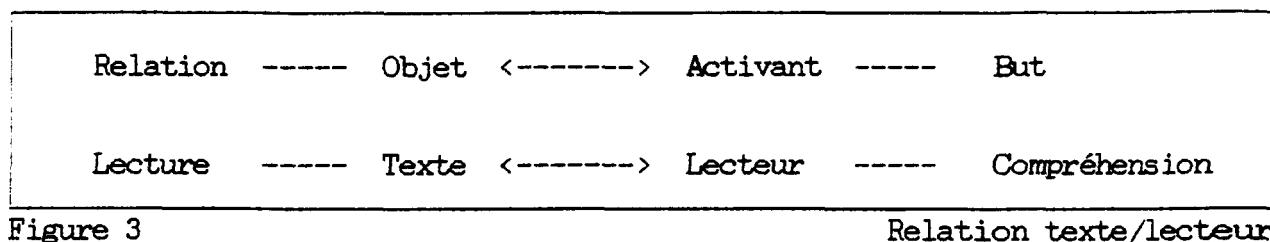


Figure 3

Relation texte/lecteur

Car est-il nécessaire d'insister sur le fait que l'accès au sens, que le désir de comprendre représente la motivation première d'entreprendre et de poursuivre une lecture! Par conséquent, la difficulté ou, parfois même, l'impossibilité d'accéder au sens entraîne chez certains lecteurs (pour ne pas dire la plupart) le désintérêt voire l'abandon du texte.

Avant d'aborder le mécanisme de compréhension, il importe d'exposer le phénomène de la lecture en fonction des facteurs qui lui sont afférents, facteurs qui d'ailleurs auront une influence au niveau du processus de lecture.

3.7 FACTEURS VISUELS (OU TACTILES)

Pour enclencher l'acte de lecture, les facteurs visuels sont indispensables. Bien qu'ils apparaissent plus techniques, ces facteurs ont

une importance primordiale. En effet ce sont eux qui, favorisant la perception des signaux, autorisent leur traitement.

Par contre, il faut bien reconnaître que même s'ils sont fondamentaux, ils ne conduisent pas forcément à la seconde étape du processus, c'est-à-dire qu'il est possible de percevoir des signaux, comme dans le cas d'une lecture distraite, sans passer par l'activité mentale pour les traiter.

3.7.1 Le mouvement des yeux

La conception populaire a longtemps entretenu l'idée que la lecture était une activité assujettie à un mouvement oculaire continu, strictement linéaire. Cependant les travaux de Javal, en 1905, ont démontré tout à fait le contraire.

Loin d'être continu, le mouvement horizontal des yeux pendant la lecture se fait par saccades. Le lecteur divise la ligne en un certain nombre de sections d'environ dix lettres, qui sont vues grâce à des temps de repos rythmés; le passage d'une section à la suivante se fait par saccade très vive pendant laquelle la vision ne s'exerce pas.²

L'exploration du texte ne se fait donc pas seulement par balayage visuel mais procède aussi par mouvements de fixation et de régression.

3.7.1.1 Le balayage visuel

Le balayage visuel consiste à parcourir une suite de signes graphiques et à localiser les points ultérieurs de fixation. Ce mouvement s'effectue par pivotements de gauche à droite, de haut en bas, ligne après ligne, en ce qui concerne le système d'écriture latine. Chaque balayage est toujours suivi d'un temps de repos, d'une fixation.

3.7.1.2 Le mouvement de fixation

Le mouvement de fixation correspond à la réelle période de lecture par l'oeil. Ce dernier perçoit alors simultanément une certaine quantité de mots dont le nombre est variable d'un lecteur à un autre. En fait, c'est à ce moment précis que le lecteur extrait de l'information au niveau du texte. Nous traiterons d'ailleurs des différents types d'informations auxquels le lecteur est confronté dans une autre partie de ce présent chapitre.

3.7.1.3 Le mouvement de régression

Le mouvement de régression ne s'effectue qu'en fonction d'un malaise plus ou moins prononcé en cours de fixation. Il est plus manifeste chez l'individu dont les habiletés lectorales sont restreintes ou tout simplement inadéquates, ou encore lors de la lecture d'un texte plus

complexe. Il se caractérise par un retour, par une rétrospection de droite à gauche sur les éléments du texte qui n'ont pas été bien saisis. Conséquemment, cette étape est éludée dans le cas où le mouvement de fixation ne pose aucun blocage.

3.8 FACTEURS COGNITIFS

Les facteurs cognitifs, sans pouvoir fonctionner indépendamment des facteurs visuels, jouent toutefois un rôle capital dans le mécanisme lectoral. C'est pendant ce travail mental que s'effectue le traitement des signaux perçus permettant au lecteur d'accéder au sens du texte.

Ces facteurs se résument à quatre stratégies principales telles que définies par Goodman et Burke: la sélection et l'interprétation, la prédiction et la formulation d'hypothèse, la confrontation et la vérification, et finalement, l'intégration et la constitution du sens.

3.8.1 La sélection et l'interprétation

Cette phase marque le début du travail dit cognitif. Elle se caractérise par la sélection et le choix d'indices informationnels menant à une interprétation. C'est donc dire que la sélection d'unités permet au lecteur d'inférer une interprétation qui, bien sûr, est dépendante du type d'information sélectionnée (syntaxique ou sémantique).

3.8.2 La prédiction et la formulation d'hypothèse

Cette stratégie est directement reliée à la précédente. Elle n'est d'ailleurs possible qu'en fonction de cette dernière. Il s'agit alors d'anticiper la suite du texte à partir du décodage déjà réalisé. En effet, le lecteur "s'amuse" à prédire les informations futures sur la base de celles déjà reçues.

3.8.3 La confrontation et la vérification

La troisième étape consiste à confronter l'hypothèse qui vient d'être émise avec les unités suivantes sélectionnées. La première hypothèse peut ainsi être confirmée ou infirmée. Si le résultat est positif, il autorise l'émission d'une seconde hypothèse; par contre, si le résultat s'avère négatif, le lecteur doit remettre en question sa ou ses hypothèses antérieures.

3.8.4 L'intégration et la constitution du sens

Cette dernière stratégie conduit à la constitution du sens, c'est-à-dire qu'une fois l'hypothèse confirmée, le lecteur intègre l'information acceptée à celles qu'il a déjà emmagasinées. Le processus continue alors jusqu'à la constitution du sens, à la compréhension du texte entier.

Les différentes stratégies cognitives adoptées par le lecteur dans sa démarche lectorale peuvent être illustrées de la façon suivante:

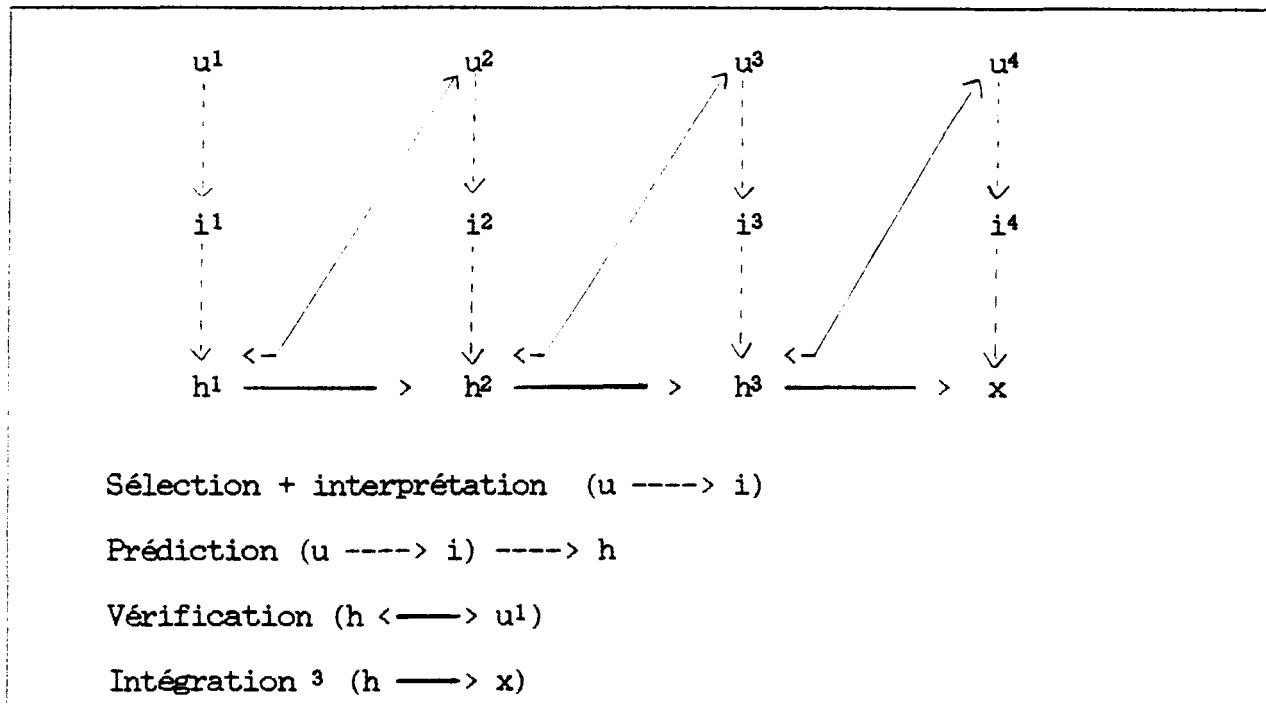


Figure 4

Schéma des stratégies cognitives

La légende des stratégies cognitives s'explique de la façon suivante: à partir de la sélection d'une unité (u), le lecteur établit une interprétation (i), celle-ci l'invite à formuler une hypothèse (h) qui se vérifie dans le parcours entre la prédiction (h) et la seconde unité sélectionnée (u^1). Quant à l'intégration (x), elle résulte de la somme des hypothèses confirmées.

Il faut souligner que ce schéma ne représente que des situations stratégiques positives: situations où l'hypothèse est toujours confirmée. Nous avons choisi d'omettre les situations dans lesquelles l'hypothèse est infirmée afin de rendre plus claire la lecture de ce schéma. Cependant

dans le cas d'une infirmation, le lecteur fait un retour sur son hypothèse initiale afin de la corriger.

A ce stade, il serait pertinent de donner plus de force à notre schéma en y appliquant des exemples textuels. Mais avant, il nous apparaît utile d'exposer les différents types d'informations susceptibles d'attirer l'attention d'un lecteur.

Selon Goodman et Burke, il existe trois types d'informations au niveau de la langue écrite: les informations grapho-phoniques, syntaxiques et sémantiques. Le premier type d'informations est donné par les lettres, les mots et les sons. Il est bien évident que ces indices sont à la base même du texte puisque sans eux, il n'y aurait pas de texte. Les informations syntaxiques, quant à elles, fournissent des indices implicites facilitant l'anticipation lectorale. Elles peuvent être offertes par la structure même d'une phrase, par la grammaire, ou encore, par la ponctuation. Finalement, les informations sémantiques servent en quelque sorte de complément aux informations syntaxiques. En ce sens, elles vont apporter plus de précision en ce qui concerne l'émission d'une hypothèse. Ainsi l'énoncé "Marie-Eve mange une (...)" nous permet, grâce aux indices fournis par la syntaxe et la grammaire, de prédire l'apparition d'un nom féminin; par ailleurs, l'addition d'informations sémantiques (le verbe "manger" dénotant généralement l'absorption d'un élément comestible) nous précise qu'il s'agit bien d'un aliment.

Voyons maintenant comment ces informations interviennent sur le schéma des stratégies cognitives en se servant de l'énoncé suivant: "si

elle pouvait être gentille".

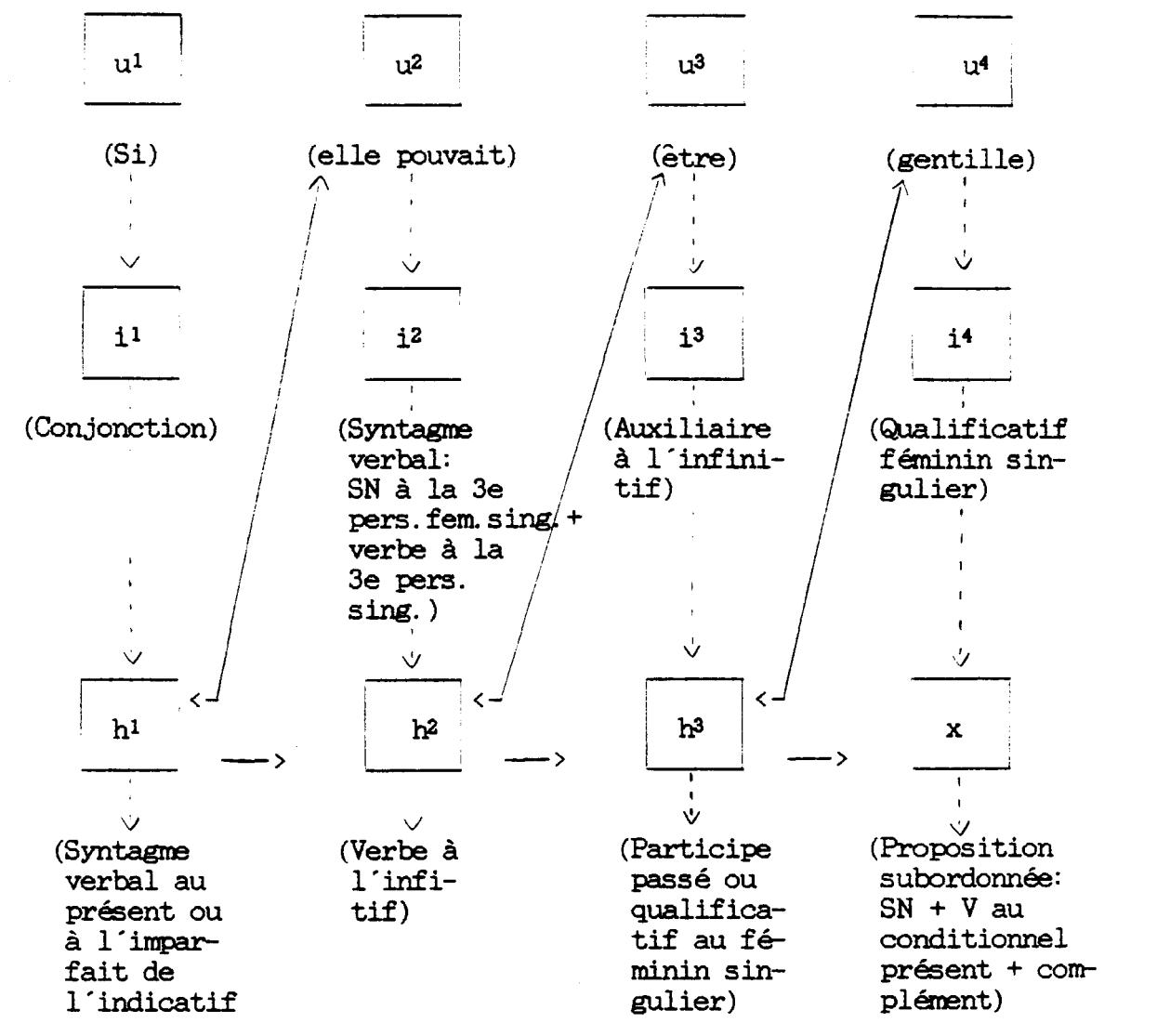


Figure 5

Application des stratégies cognitives

La sélection de l'unité "si" fournit au lecteur l'information grammatico-syntaxique la classifiant de conjonction. C'est l'interprétation qu'il en fait. De cette interprétation, il peut prédire la venue d'un syntagme verbal (h^1). Cette hypothèse est précisée par l'information grammaticale rattachée à sa première interprétation, c'est-à-dire que le "si" introduit à peu près toujours un verbe au présent

ou à l'imparfait de l'indicatif.

Son h^1 se vérifie dans la confrontation avec u^2 qui, dans ce cas, la confirme. L'intégration de cette prédiction permet au lecteur d'inférer de h^1 et de l'interprétation de u^2 une seconde hypothèse. Sa démarche se poursuit ainsi jusqu'à la fin du texte.

Cette mise en scène démontre bien le travail cognitif effectué par le lecteur dans le processus de lecture. Il semble ainsi que le lecteur n'ait qu'à utiliser les trois systèmes d'informations que lui fournit le texte pour arriver à en prédire la structure de surface et, par la suite, à en induire la structure profonde. Cependant ce n'est pas si simple, car encore faut-il que le lecteur soit apte à déceler les informations "indicielles"! Le processus de lecture, pour être efficace, exige une bonne connaissance des règles de la langue. Il dépend à la fois des connaissances, ces habiletés langagières, et des expériences lectorales du lecteur.

3.9 LA LECTURE ET LA THEORIE DE L'INFORMATION

En quoi la lecture peut-elle rejoindre la théorie de l'information? Il faut bien se rappeler que Shannon et Weaver ont spécifié que leur théorie mathématique ne se rapporte en rien au contenu. Elle se limite à mesurer les probabilités d'apparition dans un système donné.

Il n'est donc pas question de tenir compte ici du contenu. Par

contre, la théorie de Goodman et Burke n'est pas étrangère à la théorie de l'information. En fait, sa démarche de levée d'incertitude, son procédé d'enchaînement d'émissions et de vérifications d'hypothèses se base sur les probabilités d'apparitions développées par les deux mathématiciens.

3.9.1 La lecture comme processus de levée d'incertitude

Tout système, formé d'un assemblage de signes, porte en lui une quantité d'informations. Le lecteur, au moment où il aborde le texte, se trouve face à un degré d'incertitude X. Plus il avance dans le texte, plus il arrive à prévoir les probabilités d'apparition des éléments, et plus il parvient à une réduction de l'incertitude.

Acquérir une information est, en toute généralité, lever une incertitude sur l'état d'un système. Un système, en général, est parfaitement défini lorsqu'on connaît les différents états qu'il peut prendre et les différentes probabilités qu'il a de prendre cet état.⁴

Le processus de levée d'incertitude fonctionne en regard des possibilités de combinaisons de certaines catégories syntaxiques ou grammaticales. Quant au contenu, il ne joue un rôle qu'au niveau de la vérification de l'hypothèse puisqu'à cette étape le lecteur se demande si la combinaison anticipée a du sens. Il va sans dire qu'une même combinaison peut avoir du sens dans un système discursif sans en avoir dans un autre. La question du contenu, sans toutefois être extérieure à la lecture en tant que levée d'incertitude, intervient surtout dans le processus de compréhension.

3.10 LA LECTURE: INTERACTION TEXTE-LECTEUR

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons défini la lecture comme une activité relationnelle entre le texte et le lecteur. Cependant il convient maintenant d'ajouter que cette activité implique non seulement une relation unidirectionnelle entre le lecteur et le texte, mais qu'elle correspond à une interaction entre ces deux pôles.

Tout d'abord nous définirons le concept d'interaction: "une interaction est une relation dans laquelle les partenaires agissent l'un sur l'autre de telle façon que l'agir de l'un est une réaction à l'agir de l'autre."⁵

L'approche interactionniste apporte un équilibre entre les tenants de deux tendances opposées: celle du "bottom up" considérant la lecture comme un décodage littéral, et celle du "top down" favorisant une activité de dérapage chez le lecteur. Contrairement à ces deux positions, dont la direction lectorale revient réciproquement au texte et au lecteur, l'activité interactionniste détermine un mode de lecture dirigée simultanément par l'objet et le sujet.

D'une part, le texte fournit un outillage linguistique et textuel (dans l'optique de l'organisation des signes linguistiques en un système textuel donné) destiné à orienter le lecteur dans la construction du message; et d'autre part, le lecteur construit le sens en se servant des in-

dications textuelles, de ses propres connaissances, expériences et habiletés.

Il est évident que l'activité constructive mise en place par le lecteur n'apporte aucune modification à la matérialité du texte. Son intervention ne peut changer ce que le texte a formellement inscrit. En fait, c'est la matérialité textuelle qui sert de tremplin au lecteur dans la procédure de compréhension, de constitution du sens. Par ailleurs, le lecteur fait en sorte de relier les différents composants, d'activer ainsi les éléments signifiants. Le résultat lectoral ne figure alors que comme une variation de traitements: variation qui dépend des indices sélectionnés, du bagage de l'intervenant et de ses perspectives de lecture.

3.11 LA LECTURE COMME PROCESSUS DE COMPREHENSION

Nous savons que la lecture implique des processus cognitifs conduisant à la compréhension d'un message. Mais qu'est-ce que la compréhension? Selon Danièle Dubois, la compréhension représente "l'ensemble des activités qui permettent l'analyse des informations reçues, c'est-à-dire l'ensemble des activités de mise en relations d'informations nouvelles avec des données antérieurement acquises et stockées en mémoire."⁶

L'activité de compréhension ne se restreint donc pas à un traitement linguistique des engrammes⁷ textuels mais compromet aussi une intervention des engrammes extra-linguistiques⁸. Dans cette optique,

la constitution du sens s'effectue dans le déchiffrement textuel passant du signifiant au signifié, et de la mise en relation de ces informations avec des informations complémentaires inscrites comme une trace dans la mémoire à long terme. Par conséquent, cette conception valide la considération interactionniste dans le processus de lecture.

Mais avant de vérifier les effets lectoraux⁹ provoqués par le texte, donc de passer à la réception même du texte, il nous apparaît judicieux de circonscrire les mécanismes textuels mis en place dans son émission.

3.12 CONCLUSION

La conception du texte, en tant que message, autorise son traitement en fonction de la théorie de la communication et de celle de l'information. D'une part, la réception du texte (soit sa lecture) implique la perception de signaux dont les mécanismes sont d'ordre matériel. Cette phase s'associe à la théorie de la communication. D'autre part, il y a le traitement de ces mêmes signaux qui apparaît comme un travail d'ordre cognitif, relatif à la théorie de l'information en considération du principe de levée d'incertitude, c'est-à-dire que la lecture s'estime comme une démarche visant à prévoir les probabilités d'apparition des éléments lectoraux, donc à réduire le degré d'incertitude chez le lecteur.

Le lecteur, sujet de l'acte de lecture, se distingue du narrataire par son action sur l'objet lectoral. En d'autres termes, le lecteur est celui qui actionne la machine textuelle, qui prend en charge la lecture du texte; tandis que le narrataire est celui à qui s'adresse le narrateur. Nous pouvons, à partir de cette distinction, évaluer l'acte de lecture comme une interaction texte/lecteur, interaction entre un objet et un sujet. De telle sorte que la programmation textuelle oriente le lecteur dans une procédure de compréhension et que, par ailleurs, le lecteur relie et active les différents éléments signifiants du texte.

Le but de la lecture est, sans contredit, la compréhension du message. Cette compréhension équivaut à ce que l'on appelle l'analyse des informations reçues: à la mise en relation des nouvelles informations avec celles déjà emmagasinées dans le bagage mémoriel du lecteur. La compré-

hension textuelle se manifeste ainsi par les effets, provoqués par le texte chez le lecteur.

3.13 RENOVIS

- 1 Michel Thérien et Gilles Fortier, Didactique de la lecture au secondaire, Montréal, Editions Ville-Marie, 1985, p. 17
- 2 Jocelyne Giasson et Jacqueline Thériault, Apprentissage et enseignement de la lecture, Montréal, Editions Ville-Marie, 1983, pp. 87-88
- 3 L'intégration d'une hypothèse de départ est effective, après confirmation, dans l'hypothèse suivante
- 4 G. Vigner, Lire: du texte au sens, Paris, C.L.E. International, 1979, p. 34
- 5 Michel Thérien et Gilles Fortier, Didactique de la lecture au secondaire, Montréal, Editions Ville-Marie, 1985, p. 31
- 6 G. Vigner, Lire: du texte au sens, Paris, C.L.E. International, 1979, p. 37
- 7 Les engrammes textuels correspondent aux traces laissées par le texte dans la mémoire à court terme.
- 8 Les engrammes extra-linguistiques correspondent aux traces laissées, dans la mémoire à long terme, par les expériences et les connaissances déjà acquises par le sujet.
- 9 Les effets lectoraux feront l'objet du dernier chapitre de cette étude.

CHAPITRE IV

L'ANALYSE D'UN TEXTE DOCUMENTAIRE

4. TABLE DES MATIERES

- 4. 1 Liste des figures
- 4. 2 Introduction
- 4. 3 Système d'analyse
- 4. 4 Les composants textuels et les processus cognitifs
- 4. 5 Texte à l'étude: le Québec d'une forêt à l'autre
- 4. 6 La segmentation
- 4. 7 Le découpage propositionnel
- 4. 8 La cohésion
- 4. 9 L'anaphore
- 4. 10 Différents procédés anaphoriques
- 4. 11 Les fonctions anaphoriques
- 4. 12 Illustration des manifestations cohésives
- 4. 13 La cohérence
- 4. 14 L'inférence
- 4. 15 Le montage
- 4. 16 Le Québec, d'une forêt à l'autre: une lecture
- 4. 17 Conclusion
- 4. 18 Renvois

4.1 LISTE DES FIGURES

Figure 1: Interaction entre les composants textuels et-les processus cognitifs dans la compréhension d'un texte.

4.2 INTRODUCTION

Cette quatrième partie servira en quelque sorte de pierre angulaire aux deux chapitres traitant des mécanismes inhérents à la réception d'un texte: le troisième chapitre quant à la conception de l'acte de lecture, et le dernier chapitre en fonction d'une analyse sur les stratégies discursives et ses effets illocutoires.

L'intérêt du présent chapitre porte sur l'émission du texte et propose une description linguistique basée essentiellement sur les procédés cohésifs ou les forces cohésives qui agissent sur les éléments du discours de manière à construire la cohérence du texte lors de la lecture.

Cette description linguistique s'appuie sur un modèle interactionniste élaboré par Frederiksen. Elle procède par la mise en corrélation des composants textuels et des processus cognitifs manifestés chez le lecteur.

Ainsi nous verrons comment les composants textuels (propositions syntaxiques, propositions lexico-sémantiques et marques de cohésion), permettent au lecteur d'effectuer le montage, d'établir les liens de cohérence, et ainsi de construire le sens du texte. Pour terminer, nous présenterons une lecture du texte à l'étude.

4.3 SYSTEME D'ANALYSE

Afin de mieux comprendre le mécanisme de compréhension mis en scène dans une démarche lectorale, nous nous appuierons sur un système d'analyse développé par Frederiksen. Ce modèle analytique repose sur le traitement des propositions¹ en tenant compte de leurs relations sémantiques et logiques. Ces types de relations, qu'entretiennent les différents concepts désignés dans le texte, permettent au lecteur de réaliser le montage.

Il convient de spécifier que le modèle d'analyse proposé par Frederiksen autorise le traitement presque exclusif de tout ce qui est explicite dans le texte. Il ne favorise l'univers implicite que dans la mesure où la relation entre propositions permet la déduction d'une information supplémentaire.

Ce genre d'analyse se marie donc bien avec une catégorie particulière de textes, dont le documentaire, qui se veut le plus transparent possible. Par ailleurs, il apparaît déficient dans le cas d'une étude littéraire puisqu'il ne convoque qu'un premier niveau de lecture.

De plus, nous nous devons de préciser que notre analyse ne rendra compte que d'une version abrégée du système de Frederiksen, c'est-à-dire que contrairement à ce dernier, qui décompose chacun des éléments propositionnels, notre analyse n'examinera que les types de relations entre les propositions.

4.4 LES COMPOSANTS TEXTUELS ET LES PROCESSUS COGNITIFS

Le processus de compréhension se circonscrit autour de deux avenues principales: les composants textuels et les processus cognitifs qui se rapportent réciproquement aux deux Pôles de l'interaction texte-lecteur. Par définition, les composants textuels font partie de la structure du texte. Ils correspondent aux propositions syntaxiques et lexico-sémantiques et aux marques de relations propositionnelles (cohésion). Pour ce qui est des processus cognitifs, ils recouvrent à la fois les propositions sémantiques et les liens de cohérence faisant l'objet d'une construction par le lecteur.

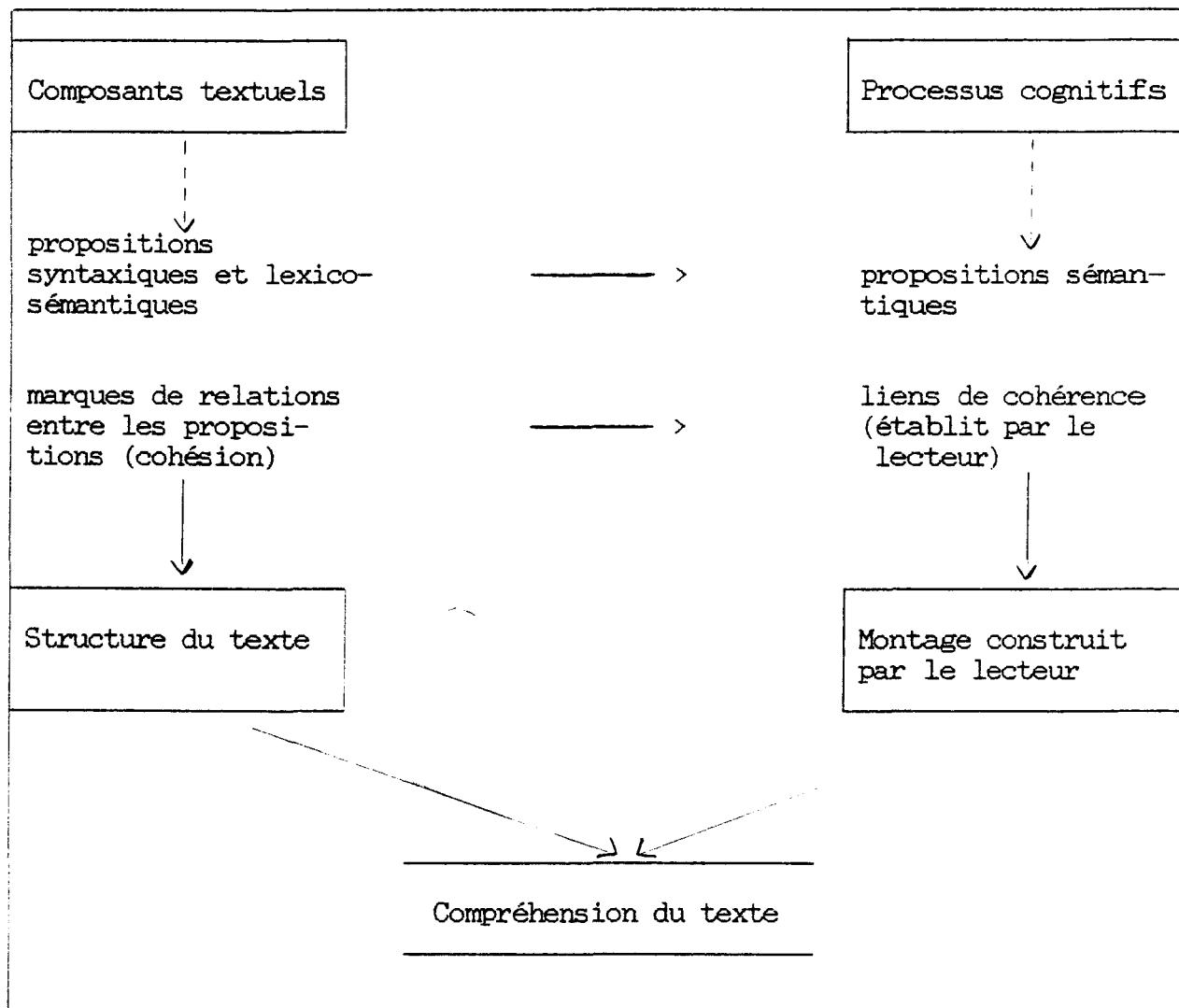


Figure 1

Interaction entre les composants textuels et les processus cognitifs dans la compréhension d'un texte.

Le modèle d'analyse interactionniste tel que proposé par le schéma précédent permet d'établir la correspondance entre les composants textuels et les mécanismes cognitifs assumés par le lecteur.

Les composants textuels, dont les éléments fondamentaux sont les propositions syntaxiques, collaborent à la formation structurelle du texte. Quant au montage, il se produit par la constitution des propositions sémantiques en interaction avec les éléments lexicaux et les

propositions syntaxiques, et par les liens de cohérence construits par le lecteur en interaction avec les marques cohésives.

Afin d'illustrer les principes inhérents à ce type d'analyse, nous étudierons un texte documentaire tiré de la Végétation forestière du Québec

"le Québec, d'une forêt à l'autre."

4.5 TEXTE A L'ETUDE: LE QUEBEC D'UNE FORET A L'AUTRE

LE QUEBEC, D'UNE FORET A L'AUTRE

De la pointe nord à la frontière américaine, le Québec présente d'importantes variations climatiques. On peut donc s'attendre à une diversité de ses essences forestières. L'un des critères de base favorisant l'implantation de ces végétaux est leur tolérance au froid. "Mon pays, c'est l'hiver". dit Vigneault. Pour les arbres, c'est aussi vrai! Dans le Grand-Nord, l'été dure à peine quelques semaines. Au sud, les saisons sont plus marquées, théoriquement du moins! Mais peu importe où elles poussent, toutes les plantes des forêts québécoises doivent s'adapter à ces grands écarts de températures. Leur survie en dépend. La chute des feuilles est un bel exemple de cette acclimatation.

La venue de l'homme blanc au pays a modifié le paysage, particulièrement dans le sud où il s'est installé. Le recul de la forêt, les coupes à blanc et la prolifération des espèces d'origine européenne en font foi. Mais sur une grande échelle, la composition des peuplements forestiers n'a probablement pas beaucoup varié depuis l'époque de la colonisation. La carte qui suit illustre la répartition actuelle de ces groupements².

Il existe plusieurs termes pour désigner les peuplements forestiers du Québec. Botanistes et écologistes n'adoptent pas tous la même nomenclature et ne s'entendent pas davantage quant au choix des subdivisions. A titre d'exemple, le Code des normes du Québec compte jusqu'à 61 types de sapinières! Mais laissons là ces détails et Marie-Victorin, à la Zone de

voyons plutôt les principales forêts de la province.

L'érablière occupe le sud du Québec. C'est notre seule grande forêt où les feuillus règnent en majorité. Au cours des années 40, Pierre Dansereau, écologue québécois de renom, fit l'étude de cette région forestière. Il la divisa en plusieurs peuplements et décrivit les caractéristiques propres à l'érablière mature désignée sous l'appellation "Erablière laurentienne". Elle se développe sur un brunisol légèrement acide, bien drainé et recevant des précipitations moyennes. L'érable à sucre y vit accompagné de hêtres, de frênes, de tilleuls... Dans l'étendue couverte par l'érablière, les plantes printanières sont particulièrement abondantes: Trille, Sanguinaire du Canada, Claytonie de Caroline...

Grandner, qui reprit les travaux de Dansereau en 1966, sépare l'érablière en trois grandes régions: l'Erablière laurentienne, décrite selon les critères de Dansereau, l'Erablière à bouleau jaune et l'Erablière à caryers. Ces deux dernières doivent leur nom à la présence d'une autre espèce arborescente (Bouleau jaune, caryer) qui est la deuxième en abondance après l'érable à sucre.

Le frère Marie-Victorin (1885-1944), sans doute le plus célèbre des botanistes québécois, regroupe l'érablière laurentienne et l'érablière à caryers sous l'appellation de Zone de feuillus tolérants. L'érablière à bouleau jaune devient la Zone des bois mêlés. Dans cette région, plus froide et plus humide, croissent déjà le sapin et l'épinette.

Si l'on se dirige vers le nord du pays, la sapinière suit l'érablière et correspond, selon

transition. Ce titre lui va bien puisque le sapin pousse souvent sur les sites de coupe à blanc. L'épinette a tendance à le supplanter sur des sols en friche. Mais le sapin étant une espèce commerciale, il n'a pas souvent le temps de céder sa place à l'épinette, car l'homme se charge de déblayer le terrain. Avec en plus des épidémies cycliques de tordeuses, la sapinière a la vie dure. Cette forêt croît sur un podzol acidifié, entre autres, par les aiguilles de conifères. Sur le sol de la sapinière s'étalent des tapis de mousses, de quatre-temps, d'oxalides... Les épinettes noires, les épinettes blanches et les bouleaux poussent mêlés aux sapins.

La pessière, royaume de l'Epinette noire, est la plus nordique de nos forêts. Elle couvre la majorité partie du Québec et se divise en deux grandes régions: la Pessière à hypnum et la Pessière à

cladonie. La région sud est occupée par la Pessière à hypnum. Ce nom étrange est celui d'une mousse qui en couvre presque entièrement le sol. Sur ce tapis mousseux poussent entre autres, kalmias, lédon et quatre-temps. Marie-Victorin appelle ce peuplement la Zone de forêts du nord.

La Zone des forêts subarctiques correspond à la Pessière à cladonie. Mieux connue sous le nom de "mousse de caribou", la cladonie est un lichen qui sert de nourriture à ces animaux. Ce lichen constitue l'essentiel du tapis forestier dans ce type de pessière. Ici, les épinettes forment un couvert plutôt clairsemé. Ces arbres tirent leurs éléments vitaux d'un maigre podzol sablonneux. Dans cette zone peu accueillante, les températures sont basses et les précipitations peu fréquentes.

4.6 LA SEGMENTATION

Comme point de départ, l'analyse procède par découpage ou segmentation du texte. Elle identifie les propositions syntaxiques en les catégorisant d'après les règles de la grammaire fonctionnelle: la proposition principale, la subordonnée et l'indépendante (comportant l'incise).

4.6.1 La proposition principale

La proposition principale n'entretient aucun lien de dépendance avec les autres. Cependant en servant de support à la structure phrastique, d'autres propositions en dépendent. Son principal rôle se situant au niveau structurel et grammatical, elle ne véhicule pas nécessairement l'idée ou l'information prédominante de la phrase. "On dit qu'après la pluie vient le beau temps." La proposition principale "on dit" ne porte en elle qu'une information minime, négligeable; alors que la subordonnée est manifestement porteuse de l'essence sémantique de la phrase.

4.6.2 La proposition subordonnée

Comme son nom l'indique, la subordonnée dépend d'une autre proposition. Cette relation de dépendance est marquée par une conjonction, un adverbe ou un pronom relatif. Suivant le syntagme auquel elle se rattache (syntagme nominal, verbal ou qualificatif), sa fonction

varie. Ainsi peut-on dire qu'elle occupe une place analogue à celle du mot dans la proposition, comme dans l'exemple suivant: "je pense qu'il apprécierait que nous partions." Les deux propositions subordonnées sont toutes deux compléments d'objet direct. La première (qu'il apprécierait) dépend de la proposition principale (je pense); tandis que la seconde (que nous partions) est en relation de dépendance par rapport à la première subordonnée.

4.6.3 La proposition indépendante

L'indépendante, pour sa part, ne joue aucun rôle auprès des autres propositions à cause de son autonomie syntaxique. Par ailleurs, elle peut sémantiquement prendre la valeur d'une subordonnée. "Ne partez pas: il pleut encore." Elle peut aussi être juxtaposée ou coordonnée: "L'homme est courageux. L'homme est intelligent, il est sage" (juxtaposée). "Le chat miaule et le chien jappe" (coordonnée). Quant à l'incise, elle tient lieu de parenthèse soulignant souvent que l'on rappelle les paroles de quelqu'un.

4.7 LE DECOUPAGE PROPOSITIONNEL

Titre: Le Québec, d'une forêt à l'autre

- 1 De la pointe nord à la frontière américaine, le Québec présente d'importantes variations climatiques. (indépendante)
- 2 On peut donc s'attendre à une diversité de ses essences forestières. (indépendante)
- 3 L'un des critères de base favorisant l'implantation de ces végétaux est leur tolérance au froid. (indépendante)
- 4 "Mon pays, c'est l'hiver". (indépendante)
- 5 Dit Vigneault. (indépendante-
incise)
- 6 Pour les arbres, c'est aussi vrai! (indépendante)
- 7 Dans le Grand-Nord, l'été dure à peine quelques semaines. (indépendante)
- 8 Au sud, les saisons sont plus marquées, théoriquement du moins! (indépendante)
- 9^I Mais peu importe (principale)
- 9^{II} Où elles poussent, (subordonnée)
- 10 Toutes les plantes des forêts québécoises doivent s'adapter à ces grands écarts de températures (indépendante)
- 11 Leur survie en dépend. (indépendante)
- 12 La chute des feuilles est un bel exemple de cette acclimatation. (indépendante)
- 13^I La venue de l'homme blanc au pays a modifié le paysage, particulièrement dans le sud (principale)
- 13^{II} Où il s'est installé. (subordonnée)
- 14 Le recul de la forêt, les coupes à blanc et la prolifération des espèces d'origine européenne en font foi. (indépendante)
- 15 Mais sur une grande échelle, la composition des peuplements forestiers n'a probablement (indépendante)

- pas beaucoup varié depuis l'époque de la colonisation.
- 16^I La carte illustre la répartition actuelle de ces groupements. (principale)
- 16^{II} Qui suit (subordonnée)
- 17 Il existe plusieurs termes pour désigner les peuplements forestiers du Québec. (indépendante)
- 18^I Botanistes et écologistes n'adoptent pas tous la même nomenclature. (indépendante)
- 18^{II} Et ne s'entendent pas davantage quant au choix des subdivisions. (indépendante coordonnée)
- 19 A titre d'exemple, le Code des normes du Québec compte jusqu'à 61 types de sapinières! (indépendante)
- 20^I Mais laissons là ces détails (indépendante)
- 20^{II} Et voyons plutôt les principales forêts de la province (indépendante coordonnée)
- 21 L'érablière occupe le sud du Québec (indépendante)
- 22^I C'est notre seule grande forêt (principale)
- 22^{II} Où les feuilles règnent en majorité (subordonnée)
- 23 Au cours des années 40, Pierre Dansereau, écologue québécois de renom, fit l'étude de cette région forestière. (indépendante)
- 24^I Il la divisa en plusieurs peuplements (indépendante)
- 24^{II} et décrivit les caractéristiques propres à l'érablière mature désignée sous l'appellation "Erablière laurentienne". (indépendante coordonnée)
- 25 Elle se développe sur un brunisol légèrement acide, bien drainé et recevant des précipitations moyennes. (indépendante)
- 26 L'Erable à sucre y vit accompagné de hêtres, de frênes, de tilleuls... (indépendante)
- 27 Dans l'étendue couverte par l'érablière, les plantes printanières sont particulièrement abondantes: Trille, Sanguinaire du Canada, Claytonie de Caroline. (indépendante)

- 28^I Grandtner sépare l'érablière en trois grandes régions: l'Érablière laurentienne, décrite selon les critères de Dansereau, l'Érablière à bouleau jaune et l'Érablière à caryers. (principale)
- 28^{II} qui reprit les travaux de Dansereau en 1966. (subordonnée)
- 29^I Ces deux dernières doivent leur nom à la présence d'une autre espèce arborescente (Bouleau jaune, caryer) (principale)
- 29^{II} qui est la deuxième en abondance après l'érablière à sucre. (subordonnée)
- 30 Le frère Marie-Victorin (1885-1944), sans doute le plus célèbre des botanistes québécois, regroupe l'Érablière laurentienne et l'Érablière à caryers sous l'appellation de Zone de feuillus tolérants. (indépendante)
- 31 L'Érablière à bouleau jaune devient la Zone des bois mêlés. (indépendante)
- 32 Dans cette région, plus froide et plus humide, croissent déjà le sapin et l'épinette. (indépendante)
- 33^I Si l'on se dirige vers le nord du pays, (subordonnée)
- 33^{II} la sapinière suit l'érablière (principale)
- 33^{III} et correspond, selon Marie-Victorin, à la Zone de transition. (principale coordonnée)
- 34^I Ce titre lui va bien (principale)
- 34^{II} puisque le sapin pousse souvent sur les sites de coupe à blanc. (subordonnée)
- 35 L'épinette a tendance à le supplanter sur des sols en friche. (indépendante)
- 36^I Mais le sapin étant une espèce commerciale, il n'a pas souvent le temps de céder sa place à l'épinette. (principale)
- 36^{II} car l'homme se charge de déblayer le terrain. (subordonnée)
- 37 Avec en plus des épidémies cycliques de tordeuses, la sapinière a la vie dure. (indépendante)

- 38 Cette forêt croît sur un podzol acidifié, entre autres, par les aiguilles de conifères. (indépendante)
- 39 Sur le sol de la sapinière s'étalent des tapis de mousses, de quatre-temps, d'oxalides... (indépendante)
- 40 Les épinettes noires, les épinettes blanches et les bouleaux poussent mêlés aux sapins. (indépendante)
- 41 La pessière, royaume de l'Epinette noire, est la plus nordique de nos forêts. (indépendante)
- 42^I Elle couvre la majeure partie du Québec (indépendante)
- 42^{II} et se divise en deux grandes régions: la Pessière à hypnum et la Pessière à cladonie. (indépendante coordonnée)
- 43 La région sud est occupée par la Pessière à hypnum. (indépendante)
- 44^I Ce nom étrange est celui d'une mousse (principale)
- 44^{II} qui en couvre presque entièrement le sol. (subordonnée)
- 45 Sur ce tapis mousseux poussent entre autres, kalmias, lédons et quatre-temps. (indépendante)
- 46 Marie-Victorin appelle ce peuplement la Zone de forêts du nord. (indépendante)
- 47 La Zone des forêts subarctiques correspond à la Pessière à cladonie. (indépendante)
- 48^I Mieux connue sous le nom de "mousse de caribou", la cladonie est un lichen (principale)
- 48^{II} qui sert de nourriture à ces animaux, (subordonnée)
- 49 Ce lichen constitue l'essentiel du tapis forestier dans ce type de pessière. (indépendante)
- 50 Ici, les épinettes forment un couvert plutôt clairsemé. (indépendante)
- 51 Ces arbres tirent leurs éléments vitaux d'un maigre podzol sablonneux. (indépendante)

- 52 Dans cette zone peu accueillante, les températures sont basses et les précipitations peu fréquentes. (indépendante)

La segmentation propositionnelle favorise la démonstration des relations sémantiques et logiques entre les propositions. Ces relations signalées par des procédés d'écriture se manifestent dans la structure de surface (la micro-structure). Il s'agit des marqueurs de cohésion ou des connecteurs assurant l'unité textuelle. Elles permettent aussi d'établir la position hiérarchique des différentes informations explicites dans le texte.

Le découpage ou la segmentation du documentaire (le Québec, d'une forêt à l'autre) rend compte d'une construction textuelle basée essentiellement sur des propositions indépendantes. En effet sur un total de 69 propositions, le texte arbore 46 indépendantes, 12 principales et 11 subordonnées. Ainsi la majorité des propositions n'entretiennent aucun lien syntaxique entre elles. Mais qu'en est-il alors de l'unité textuelle?

L'unité textuelle est assurée par la force cohésive, c'est-à-dire que le texte met en scène des dispositifs linguistiques permettant de souligner les liens d'enchaînements entre les propositions ou entre les phrases. Quelques procédés favorisent le travail cohésif au niveau du texte.

4.8 LA COHESION

La cohésion se définit par la coordination ou la connexion entre les différents éléments du texte (mots, propositions, phrases, paragraphes). Son activité textuelle s'opère à l'aide de certains procédés dont la typologie a été dressée par Beaugrande. Ces procédés sont la récurrence, le parallélisme, la paraphrase, la jonction et la coréférence diaphorique. Chacun des éléments cohésifs est un outil permettant au lecteur de construire la cohérence.

4.8.1 La récurrence

Cette méthode s'exprime par la réutilisation d'un terme ou d'un syntagme dans le développement linéaire du texte. Elle souligne ainsi la continuité de la thématique. Voici comment s'illustre ce cas dans le texte à l'étude: "Mais sur une grande échelle, la composition des peuplements forestiers n'a probablement pas varié depuis l'époque de la colonisation." (segment 15) "Il existe plusieurs termes pour désigner les peuplements forestiers du Québec." (segment 17)

4.8.2 Le parallélisme

Le parallélisme, quant à lui, se caractérise par une réutilisation structurelle, c'est-à-dire qu'il met en parallèle deux informations en passant par la même structure de surface. En voici un exemple: "le sapin

pousse souvent sur les sites de coupe à blanc" (segment 34II), "L'épinette a tendance à le supplanter sur des sols en friche". (segment 35)

4.8.3 La paraphrase

Ce procédé consiste aussi en une réutilisation mais, cette fois-ci, au niveau du contenu sémantique. Le rappel sémantique s'effectue dans une structure de surface différente de celle où apparaissait le même contenu antérieurement. Ainsi les segments 7 et 8 reprennent le contenu sémantique du premier segment: "De la pointe nord à la frontière américaine, le Québec présente d'importantes variations climatiques" (segment 1); "Dans le Grand Nord, l'été dure à peine quelques semaines" (segment 7); "Au sud, les saisons sont plus marquées, théoriquement du moins" (segment 8).

4.8.4 La jonction

La jonction agit comme charnière entre les éléments ou les unités textuels. Elle établit la connexion, la coordination entre deux ou plusieurs propositions. Elle se manifeste par l'utilisation de marqueurs, de connecteurs conjonctifs, disjonctifs ou subordonnats tels: car, donc, aussi, parce que, mais, par contre... L'exemple suivant démontre l'importance d'une telle utilisation:

La venue de l'homme blanc au pays a modifié le

paysage, particulièrement dans le sud où il s'est installé. Le recul de la forêt, les coupes à blanc et la prolifération des espèces d'origine européenne en font foi. (segments 13-14)

Mais sur une grande échelle, la composition des peuplements forestiers n'a probablement pas varié depuis l'époque de la colonisation. (segment 15)

L'information du segment 15 marque une contradiction avec l'information reçue des segments 13 et 14. En effet, ces deux segments font mention de la relation entre "la venue de l'homme blanc" et "la prolifération des espèces européennes"; alors que le segment 15 énonce la non-variation des peuplements forestiers depuis l'époque de la colonisation. L'insertion de la conjonction "mais" justifie l'introduction d'une information qui, sans ce connecteur disjonctif, contredirait le contenu informationnel déjà énoncé. Ainsi "mais sur une grande échelle" permet au lecteur d'inférer que la modification du paysage depuis la colonisation ne représente qu'un phénomène localisé plutôt que généralisé.

4.8.5 La coréférence diaphorique

La relation diaphorique apparaît comme une procédure de référence contextuelle, comme la coréférence "en amont" ou "en aval" du référé et du référent, selon Mayard.

Le lien référentiel est le rapport sémantique d'identification qui s'établit entre les deux. Ce lien référentiel porte le nom d'anaphore lorsque le référé précède le référent et celui de cataphore lorsque le référé suit le référent. ³

L'anaphore est, sans doute, le procédé cohésif le plus employé. Le

tableau des relations propositionnelles soutenues par des marqueurs de cohésion, le démontre bien d'ailleurs. Aussi arrêterons-nous davantage notre étude sur les différentes manifestations anaphoriques !

4.9 L'ANAPHORE

Lorsque nous parlons ici d'anaphore, il faut convenir que nous lui donnons le sens emprunté à Claire Blanche-Benveniste: "tout phénomène de deuxième apparition qui, par mémorisation, est relié à une première apparition."⁴ L'anaphore se définit donc comme le rappel d'un terme ou d'un syntagme déjà utilisé contextuellement.

4.10 DIFFERENTS PROCEDES ANAPHORIQUES

L'anaphore procède par substitution lexicale, soit par la réitération, la collocation et la nominalisation qui assurent la cohésion lexicale, et par pronominalisation qui garantit la cohésion grammaticale.

4.10.1 La réitération

La réitération désigne tout phénomène de substitution qui s'inscrit par l'utilisation d'un synonyme ou d'un nom général, ou par la répétition pure et simple du même terme lexical. L'exemple suivant témoigne de la réitération synonymique: "L'érablière occupe le sud du Québec" (segment

21); "Au cours des années 40, Pierre Dansereau, écogiste québécois de renom, fit l'étude de cette région forestière" (segment 23). Il faut remarquer que l'emploi du déterminant démonstratif "cette" favorise la liaison entre les deux occurrences.

Le second exemple illustre le phénomène de substitution lexicale par l'utilisation d'un terme général: "On peut donc s'attendre à une diversité de ces essences forestières" (segment 2); "l'un des critères favorisant l'implantation de ces végétaux" (segment 3). Ici le terme "végétaux" tend à regrouper, de façon générale, les différentes essences forestières en les catégorisant d'après leur règne. De plus, il importe de signaler que, comme dans le cas précédent, le déterminant démonstratif assure le relais entre la première apparition lexicale et son substitut.

Le dernier exemple, pour sa part, rend compte de la répétition du même terme en tant que procédé réitératif: "Dans cette région, plus froide et plus humide, croissent déjà le sapin et l'épinette" (segment 32); "l'épinette a tendance à le supplanter sur des sols en friche" (segment 35).

4. 10.2 La collocation

La collocation est un mécanisme de cohésion lexicale "qui désigne la présence dans un même texte d'items lexicaux dont la co-occurrence est fréquente".⁵ Ce mécanisme opère par l'accouplement de paires complémentaires du type homme/femme, de paires antonymes telles

aimer/détester, et de paires converses comme ordonner/obéir. Il s'effectue aussi par la décomposition du tout en partie (arbre/branche), ou encore par le groupement de séries ordonnées (lundi, mardi...) ou non ordonnées comme dans le cas du texte à l'étude (zone de feuillus tolérants, zone des bois mêlés, zone de transition et zone des forêts du nord).

Le principe est que des termes ayant tendance à figurer dans des environnements lexicaux similaires produisent une force cohésive qui est d'autant plus forte que la proximité est plus étroite et que les termes en question sont plus souvent associés dans leur "histoire textuelle".⁶

4.10.3 La nominalisation

Une nominalisation est essentiellement la transformation ou la conversion d'un syntagme verbal (ou d'une phrase) en un nom ou un syntagme nominal.

Une forme nominalisée d'un verbe, que l'on appelle aussi substitut verbal, reprend l'idée exprimée antérieurement dans le discours. L'exemple tiré du texte documentaire à l'étude démontre clairement ce type de mécanisme de cohésion lexicale: "Toutes les plantes des forêts québécoises doivent s'adapter à ces grands écarts de températures" (segment 10); "la chute des feuilles est un bel exemple de cette acclimatation" (segment 12). Il est à remarquer que le déterminant démonstratif "cette" assure encore une fois la liaison entre le référé, soit le syntagme verbal, et le référent qui en est la forme nominalisée.

4. 10. 4 La pronominalisation

La pronominalisation se traduit par la transformation pronomiale d'un élément de la phrase qui, le plus souvent, correspond au syntagme nominal. Ce procédé cohésif tient fonction de charnière grammaticale entre les propositions ou entre les phrases du texte. Ce dispositif de force cohésive, contrairement aux autres, n'est pas un phénomène de substitution mais plutôt un principe de référenciation grammaticale comme nous pouvons le constater dans l'exemple qui suit: "la pessière, royaume de l'épinette noire, est la plus nordique de nos forêts" (segment 41); "elle couvre la majeure partie du Québec" (segment 42¹).

4. 11 LES FONCTIONS ANAPHORIQUES

L'anaphore exerce principalement une fonction de liaison entre les propositions et les phrases. Elle soutient l'unité du message en favorisant la corrélation entre les différentes parties du texte. Dans le cas où elle œuvre à titre synonymique, elle privilégie la compréhension lexicale. En effet, en alimentant le texte au niveau lexical, elle permet d'élucider la signification d'un terme (peut-être inconnu du lecteur) en lui substituant un synonyme.

Le caractère récurrent de l'anaphore compromet aussi la progression thématique sur une zone textuelle plus vaste. En fait, les liens lexicaux attribuables à la réitération ou aux autres formes de rappel, mentionnées auparavant, développent des réseaux sémantiques ou des paradigmes. Ces

mécanismes, qualifiés de paradigmes syntagmatiques par Descamps, sont manifestes d'une puissante force cohésive.

Sur l'axe syntagmatique, le développement parallèle de plusieurs séries paradigmatisques se manifeste par des régularités de phrase à phrase conditionnées par la présence ou non dans chaque phrase d'un terme inscrit dans chacune des différentes séries paradigmatisques.⁷

Les observations fonctionnelles précédentes sont attribuables au procédé anaphorique général. Mais plus spécifiquement, la nominalisation occupe d'autres fonctions. La nominalisation, dans une relation anaphorique, suppose une concision textuelle. Elle s'affiche comme une réduction des signes de droite à gauche, c'est-à-dire que le substantif verbal reprend le contenu de l'énoncé préalablement exprimé en le réduisant au niveau formel. Le référent contient alors autant d'informations que le référé mais dans un nombre de signes plus restreints.

La forme nominalisée du syntagme verbal sert en quelque sorte de paraphrase à l'énoncé antérieur. Il se produit ainsi un enchaînement dans le décodage effectué par le lecteur, ce qui influe sur la compréhension.

Il semblerait qu'il y ait chez le récepteur-lecteur "mémorisation" du sens du contexte où le verbe apparaît, ce qui lui permettrait ensuite de décoder la signification de ce même verbe, par un rapprochement sémantico-formel des deux propositions.⁸

4.12 ILLUSTRATION DES MANIFESTATIONS COHESIVES

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
$[Ti] \rightarrow ([1] \leftrightarrow [2])$	Corréférence cataphorique	Syntagme nominalisé	Annonce conceptuelle de l'idée majeure du texte condensée dans les segments 1 et 2
$[2] \leftrightarrow [1]$	Logique (cause à effet)	Donc	Conjonction signalant la conséquence des variations climatiques sur la diversité forestière
$[3] \rightarrow [2]$	Corréférence anaphorique	Ces végétaux	Déterminant démonstratif (ces) et substitut lexical (végétaux) assurent la répétition de "essences forestières"
$([7][8]) \leftrightarrow [1]$	Sémantique	Paraphrase	Reprise du contenu sémantique du segment 1
$(9) \rightarrow [10]$	Corréférence cataphorique	Elles	Pronominalisation de "toutes les plantes"
$[10] \rightarrow (([7][8]) \leftrightarrow [1])$	Corréférence anaphorique	Ces grands écarts de températures	Déterminant démonstratif (ces) et substitut lexical reprenant l'idée de "grandes variations climatiques" exprimée en 1 et paraphrasée en 7 et 8

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
[12] —> [10]	Corréférence anaphorique	Procédé synonymique (acclimatation)	Nominalisation de l'idée précédente 10 (s'adapter à ces grands écarts de température)
[14] ---> (13 ^I)	Jonction	En	Pronom établissant la jonction entre un phénomène (modification du paysage) souligné en 13 ^I et sa manifestation (recul de la forêt, coupe à blanc...) en 14
[15] <---> [14]	Jonction	Mais (sur une grande échelle)	Conjonction validant l'introduction d'une idée (la composition forestière n'a pas varié) 15 contraire à la précédente 14 (prolifération des espèces européennes)
(16 ^I)(16 ^{II})] —> [15]	Corréférence anaphorique	Ces groupements	Déterminant démonstratif (ces) et substitut lexical (végétaux) assurent la répétition de "peuplements forestiers"
[17] =>(16 ^I)—> [15])	Récurrence	Les peuplements forestiers	Réutilisation d'un même terme par rapport au segment 15 qui, lui-même fait l'objet d'une substitution en 16 ^I
[(18 ^I)<--->(18 ^{II})] <—> [17]	Sémantique	Paraphrase	Réutilisation du contenu sémantique du segment 17
[19] <->[(18 ^I)<->(18 ^{II})<-> [17]	Jonction	A titre d'exemple	Connecteur établissant la conjonction entre l'idée développée en 18 et 17, et la preuve apportée en 19

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
(20 ^I) ± [19]	Disjonction	Mais	Connecteur marquant la disjonction entre les idées précédentes et les suivantes
(20 ^{II}) <--> (20 ^I) [19])	Jonction	Et	Conjonction établissant la transition d'une idée à une autre ("laissons ces détails et voyons les principales forêts")
[21] —> (20 ^{II})	Corréférence anaphorique	Erablière	Collocation (termes appartenant au même champ sémantique)
(22 ^I) —> [21]	Corréférence anaphorique	Forêt	Idem
(22 ^{II}) <--> (22 ^I)	Jonction	Où	Pronom adverbial marquant la subordination de lieu
[23] <--> [(18 ^I) (18 ^{II})]	Corréférence anaphorique	Ecogiste	Réitération permettant la connexion entre deux paragraphes
[23] —> [21]	Corréférence anaphorique	Cette région forestière	Déterminant démonstratif (cette) et substitut lexical assurent la répétition de "érablière"
(24 ^I) —> [23]	Corréférence anaphorique	Il	Pronominalisation de Pierre Dansereau
(24 ^I) —> ([23] —> [21])	Corréférence anaphorique	La	Déterminant pronominal faisant référence à "l'érablière"

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
$(24^{II}) \longleftrightarrow (24^I)$	Jonction syntaxique	Et	Conjonction coordonnant le syntagme verbal de 24^{II} et le syntagme nominal de 24^I
$[25] \rightarrow (24^{II})$	Corréférence anaphorique	Elle	Pronominalisation de "érablière laurentienne"
$[26] \rightarrow ([25] \rightarrow (24^{II}))$	Corréférence anaphorique	Erable à sucre	Réitération par l'emploi d'un synonyme de "érablière laurentienne"
$[27] \rightarrow [26]$	Corréférence anaphorique	Plantes	Collocation (termes se rapportant au même champ sémantique)
$[27] \rightarrow [26]$	Corréférence anaphorique	Erablière	Réitération par l'emploi d'un synonyme de "érable à sucre"
$(28^{II}) \rightarrow [23]$	Corréférence anaphorique	Travaux	Nominalisation synonymique de "fit l'étude"
$(29^I) \rightarrow (28^I)$	Corréférence anaphorique	Ces deux dernières	Déterminant démonstratif (ces) et référenciation lexicale assurent le relais entre la désignation des deux érablières et l'explication de leur nom
$[30] \rightarrow ((29^I) \rightarrow (28^I))$	Corréférence anaphorique	Erablière laurentienne érablière à caryers	Réitération par répétition pure et simple du même terme

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
[31] —> (28 ^I)	Corréférence anaphorique	Erablière à bouleau jaune	Idem
[31] —> [30]	Corréférence anaphorique	Zone	Collocation par séries non ordonnées
[32] —> [31]	Corréférence anaphorique	Cette région	Déterminant démonstratif (cette) et substitut lexical (région) assurent la répétition de "zone de bois mêlés"
(33 ^I) <---> [32]	Jonction	Si	Conjonction permettant la connexion d'un paragraphe à un autre
(33 ^{II}) (33 ^I) —> [32]	Corréférence anaphorique	Sapinière	Collocation par termes superordonnés
(33 ^{II}) —> ([31] —> [30])	Corréférence anaphorique	Zone	Collocation serielle
(34 ^I) —> (33 ^{III})	Corréférence anaphorique	Ce titre	Déterminant démonstratif (ce) et réitération par l'emploi d'un terme général assurent le rappel de "zone de transition"
(34 ^{II}) <—> (34 ^I) <—> (33 ^{III})	Sémantique	Puisque	Conjonction assure le relais entre la désignation d'un nom et son explication

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
[35] —> [32]	Corréférence anaphorique	Epinette	Réitération par répétition du même terme
[35] —> (34 ^I)	Corréférence anaphorique	Le	Déterminant pronominal assure le rappel de "sapin"
[35] <=> (34 ^I)	Parallélisme	Structure	Réutilisation de la même structure de surface afin de mettre en parallèle deux informations différentes (sapin: sites de coupe à blanc; épinette: sols en friche)
(36 ^I) <---> [35]	Jonction	Mais	Conjonction permettant la transition de "épinette" à "sapin" et légitimant l'introduction d'une idée contraire à la précédente
(36 ^{II}) <---> (36 ^I)	Jonction	Car	Conjonction introduisant une explication qui valide l'introduction d'une information contradictoire
[37] <---> (36 ^{II})	Sémantique	Avec (en plus)	Préposition marquant le rapport sémantique entre les deux ennemis du sapin (hommes/tordeuses)
[38] —> [37]	Corréférence anaphorique	Cette forêt	Déterminant démonstratif (cette) et substitut (forêt) assurent la répétition de "sapinière"

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
[39] —> [38]	Corréférence anaphorique	Sol (aiguilles de conifères, tapis de mousse)	Collocation de termes appartenant au même champ sémantique que "podzol" du segment 38
[40] —> [41]	Corréférence cataphorique	Epinette noires, blanches	Anticipation du référent "pessière"
[41] —> [40]	Corréférence anaphorique	Royaume de l'épinette noire	Réitération du même terme afin d'assurer l'assimilation "épinette/pessière"
(42 ^I) —> [41]	Corréférence anaphorique	Elle	Déterminant pronominal permet le rappel de "pessière"
(42 ^{II}) —> (42 ^I)	Corréférence anaphorique	Et	Conjonction permettant le rappel virtuel de "elle"
[43] —> [(42 ^{II}) —> (42 ^I)]	Corréférence anaphorique	La pessière à hypnum	Réitération du même terme permettant la localisation géographique de cette région et, par inférence la situation de la pessière à cladonie
(44 ^I) —> [43]	Corréférence anaphorique	Ce nom	Déterminant démonstratif (ce) et réitération par l'utilisation d'un terme général assurent le rappel de "pessière à hypnum" et permettent de passer de sa désignation à sa composition

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
[45] —> [44]	Corréférence anaphorique	Tapis mousseux	Répétition par emploi synonymique
[46] —> [45] —> [44] —> [43]	Corréférence anaphorique	Ce peuplement	Déterminant démonstratif (ce) et substitut lexical (peuplement) permettent la réitération de ce qui compose la pessière à hypnum
[46] —> (42 ^{II})	Corréférence anaphorique	La zone des forêts du Nord	Déterminant défini (la) et substitut lexical assurent la désignation d'une partie des "deux grandes régions" énoncées en 42 ^{II}
[47] —> (42 ^{II})	Corréférence anaphorique	La zone des forêts subarctique	Idem
(48 ^I) —> [47]	Corréférence anaphorique	La cladonie	Déterminant défini (la) et réitération d'un même terme
(48 ^{II}) ----> (48 ^I)	Jonction	Lichen	Procédé synonymique (mousse de caribou)
[49] —> [(48 ^{II}) —> (48 ^I)]	Corréférence anaphorique	Ce lichen	Déterminant démonstratif (ce) et réitération du même terme
[49] —> [45]	Corréférence anaphorique	Du tapis	Déterminant défini (du) et réitération d'un même terme

Liaisons entre propositions	Types de relations	Marqueurs de cohésion	Caractéristiques
[49] —> [47]	Corréférence anaphorique	Ce type de pessière	Déterminant démonstratif (ce) et substitut lexical assurent la répétition de "la pessière à Cladonie"
[50] —> [49]	Corréférence anaphorique	Les épinettes	Collocation de termes faisant partie du même champ sémantique (épinette/pessière)
[51] —> [50]	Corréférence anaphorique	Ces arbres	Déterminant démonstratif (ces) et substitut lexical (arbres) assurent la répétition de "épinettes"
[52] —> ([49] —> [47])	Corréférence anaphorique	Cette zone	Déterminant démonstratif (cette) et substitut lexical font le rappel de "pessière" et "zone des forêts subarctiques"

L'incohérence du discours dépend de celui qui l'écoute. L'esprit me paraît ainsi fait qu'il ne peut être incohérent pour soi-même. (Valéry)

4. 13 LA COHERENCE

Les marques de cohésion, nous l'avons vu précédemment, assurent la connexion entre les différentes propositions ou les différentes parties d'un texte. Elles se manifestent en tant que signaux textuels. Mais qu'en est-il de la cohérence?

La cohérence se définit par les liens logiques qu'entretiennent des idées entre elles. Dans la mesure où nous considérons un texte en tant que système, nous concevons aussi qu'il obéit nécessairement à des règles qui lui sont inhérentes et, par conséquent, qu'il implique une certaine cohérence. Comme tous les textes ne procèdent pas selon la même logique, ce qui paraîtrait incohérent dans le discours scientifique, pourrait être tout à fait cohérent dans celui de la fiction. Dans un cas comme dans l'autre, la cohérence se construit par le lecteur à partir des marques signalées par le texte. C'est lui qui, orienté par les marqueurs de cohésion et par certains procédés discursifs, tisse et organise les liens logiques essentiels à la compréhension du texte. La cohérence est une construction d'ordre cognitif. Elle s'obtient par la mise en relation des différents procédés cohésifs manifestés dans le texte.

Selon Charolles, la cohérence textuelle se mesure en fonction de la compréhension du texte; en d'autres termes plus la cohérence textuelle est facile à construire, plus le texte est aisément à comprendre. Dans

Introduction aux problèmes de la cohérence des textes, Charolles préconise certaines règles facilitant la tâche du lecteur dans sa démarche de construction. Ces règles s'appliquent de façon générale à un discours: la règle de répétition, la règle de progression, la règle de non-contradiction et la règle de relation.

4. 13. 1 La règle de répétition

Des quatre règles répertoriées, la règle de répétition est celle qui recoupe le plus certains dispositifs cohésifs textuels. S'apparentant au principe de la récurrence et au procédé diaphorique, elle permet d'assurer la répétition de certaines informations essentielles à la compréhension. Comme nous l'avons mentionné antérieurement, cette répétition suppose une procédure de référence contextuelle (un rapport sémantique d'identification entre le référent et le référé) manifestée par substitution ou par répétition d'un même terme. Par ailleurs, bien que Charolles ait éludé le mécanisme de la paraphrase et du parallélisme, ceux-ci nous apparaissent comme relevant aussi de cette règle. Peu importe le procédé convoqué, le respect de cette règle exige donc le rappel ou l'anticipation d'une information. "La sapinière a la vie dure." (segment 37) "Cette forêt croît sur podzol acidifié" (segment 38). Ainsi le fragment énonciatif (le référent) renvoie à l'énoncé antérieur (le référé).

La procédure de référenciation contextuelle assure le suivi sémantique du texte tout en se rapportant à un phénomène local.

4. 13.2 La règle de progression

La règle de progression, quant à elle, appelle une insertion progressive des informations. En ce sens, il importe de tenir compte des informations transmises précédemment. Le texte documentaire à l'étude n'offre pas d'exemple assez pertinent pour illustrer cette règle. Aussi avons-nous choisi un exemple étranger au texte en question. L'énoncé suivant possède un ordre logique de progression: "Paul fait réchauffer son repas; il s'installe à la table et mange."; tandis que le prochain transgresse la règle: "Paul mange; il s'installe à la table et fait réchauffer son repas." Cette règle n'intervient qu'au niveau sémantique en assurant une distribution ordonnée des informations. Elle correspond à un phénomène d'ordre global.

4. 13.3 La règle de non-contradiction

La troisième règle est celle de la non-contradiction. Comme son nom l'indique, elle assure que les informations ne se contredisent pas entre elles. Elle doit être respectée au niveau temporel de manière à ce que l'emploi d'un temps verbal ne vienne pas interférer avec un autre; et au niveau présuppositionnel, de telle sorte qu'une proposition avoisinante ne contredise pas le contenu posé ou présupposé dans une autre.

L'exemple suivant a déjà été cité. Il illustre comment un procédé cohésif contribue à assurer le respect de cette règle.

La venue de l'homme blanc au pays a modifié le paysage particulièrement dans le sud où il s'est installé. Le recul, les coupes à blanc et la prolifération des espèces d'origine européenne en font foi. (segments 13-14)

Mais sur une grande échelle, la composition des peuplements forestiers n'a probablement pas beaucoup varié depuis l'époque de la colonisation. (segment 15)

La conjonction "mais" légitime l'introduction du contenu du segment 15 qui, sans cette jonction, entrerait en contradiction avec celui exprimé dans les énoncés 13 et 14. Elle empêche donc d'enfreindre la règle de non-contradiction.

Cette règle peut se manifester strictement au niveau du contenu informationnel proprement dit, ou encore se doubler d'un marqueur cohésif qui légitime l'insertion d'une contradiction apparente entre deux propositions. Elle agit ainsi au niveau sémantique en passant parfois par des marques plus formelles, ce qui en fait un phénomène aussi bien global que local.

4.13.4 La règle de relation

La relation, qui unit différents événements, figure comme facteur important en regard de la cohérence textuelle. C'est ainsi que la dernière règle, celle de relation, exige que les événements dénotés soient directement liés. Cette logique s'établit souvent à l'aide d'un connecteur tenant lieu de marqueur cohésif. "Dans cette région, plus froide et plus humide, croissent déjà le sapin et l'épinette." (segment

32) "Si l'on se dirige vers le nord, la sapinière suit l'érablière"
 (segment 33). Cette règle est donc manifeste, d'une part, d'un procédé discursif assurant la distribution logique des informations, et d'autre part, d'un mécanisme de cohésion (la jonction). Elle agit ainsi au niveau de la dimension sémantique et formelle du texte. Cette règle, tout comme la règle de non-contradiction, apparaît comme un phénomène à la fois d'ordre local et global.

La cohérence dépend donc, bien sûr, de la force cohésive du texte mais surtout du traitement qu'en fait le récepteur. Le respect des quatre règles de cohérence avantage le travail de construction effectué par le lecteur. La cohérence se traduit comme une activité cognitive et, dans certains cas, comme une activité inférentielle. Cela explique d'ailleurs pourquoi un texte donné, comportant un certain degré de lisibilité, soulève un niveau de compréhension variable d'un lecteur à l'autre (en considérant, naturellement, une compétence lectorale comparable entre les deux lecteurs.) Ainsi la cohérence n'est pas une manifestation textuelle mais le résultat d'un travail de type cognitif. Elle se construit par le lecteur à partir des composants textuels.

4. 14 L'INFÉRENCE

L'inférence se définit comme étant l'habileté d'un lecteur à détecter l'information implicite dans un texte. C'est une opération logique qui permet d'activer une information implicite à partir d'informations explicites. En somme, elle rend compte d'une habileté à lire entre les

lignes. "L'érablière occupe le sud du Québec. C'est notre seule grande forêt où les feuillus règnent en majorité." (segments 21-22)

Ainsi la réunion des informations contenues dans les segments 21 et 22, soient "l'érablière" et "notre seule grande forêt où les feuillus règnent", permet d'inférer que l'érable fait partie de la catégorie des feuillus (en supposant que le lecteur ne connaisse pas l'arbre en question).

L'activité inférentielle couvre trois fonctions principales: la fonction de connexion, la fonction d'extension et la fonction de sélection.

4.14.1 La fonction de connexion

La fonction de connexion est effective dans le cas où le lecteur relie des propositions qui ne le sont pas, de manière explicite, dans le texte. Cette fonction permet la déduction, l'induction ou la conclusion d'un fait, d'un événement ou d'un phénomène relaté. Elle fait appel à la logique; ce qui fait qu'on la qualifie de calcul inférentiel.

Ainsi la jonction des informations issues du segment 1: "de la pointe nord à la frontière américaine, le Québec présente d'importantes variations climatiques"; et de celles formulées dans le segment 2 "on peut donc s'attendre à une diversité de ces essences forestières" permet de conclure que les variations climatiques ont une incidence sur la pluralité

des essences forestières.

4. 14. 2 La fonction d'extension

La fonction d'extension autorise la liaison d'une ou de plusieurs propositions (et même, dans certains cas, le texte entier) avec les connaissances déjà emmagasinées dans la mémoire à long terme, c'est-à-dire dans le bagage mémoriel du lecteur.

Bien que ce type d'inférence prenne racine dans les engrammes linguistiques et textuels, il déborde le texte en recourant à la connaissance, au savoir extra-linguistique du lecteur.

C'est le cas en ce qui concerne le titre du documentaire: "Le Québec, d'une forêt à l'autre". Par inférence, le lecteur parvient à établir un parallélisme entre le titre et la devise canadienne: "Le Canada, d'un océan à l'autre". La structure syntaxique et l'écho lexical (à l'autre) servent de tremplin au travail inférentiel motivé par l'énoncé absent. Ce processus inférentiel s'enclenche donc en fonction de la connaissance du récepteur, puisque la perception du parallélisme implicite ne se fait qu'en connaissance de la devise du Canada.

4. 14. 3 La fonction de sélection

On parle de la fonction de sélection pour désigner des inférences qui

permettent de résoudre les ambiguïtés d'ordre lexical. Le cas échéant, ces inférences font un usage contextuel afin de sélectionner à travers divers concepts ou signifiés celui qui est désigné par le signifiant en cause. C'est en ce sens que l'environnement lexical du signifiant "blanc", dans le segment 34II, oriente le lecteur quant au choix du signifié. Ce dernier correspond alors à une technique impliquant le déblaiement complet d'un espace plutôt que la couleur.

4. 15 LE MONTAGE

Le montage correspond à l'opération par laquelle on rassemble les différentes propositions sémantiques. Cette opération procède par la jonction des propositions sémantiques reliées entre elles de façon explicite (par les connecteurs de cohésion) et par les relations inférentielles du lecteur (par la construction de la cohérence).

Le mécanisme de montage exploite ainsi les deux pôles interactionnistes. D'une part, il utilise une propriété textuelle, soit la cohésion; et, d'autre part, il sollicite l'intervention du lecteur au niveau de la cohérence. En ce sens, celui qui assume l'acte de lecture construit, "sur les bases des signaux textuels, les relations qui relient les propositions." 9

Le montage, bien qu'il puisse être perçu comme tel, ne représente pas le résultat final d'une opération. Il est l'opération, c'est-à-dire que ce processus cognitif ne fonctionne pas "comme les étapes d'une chaîne de

montage, où les propositions sémantiques seraient construites à un niveau pour être ensuite assemblées à un autre niveau".¹⁰ Il consiste plutôt à emboîter successivement les informations textuelles. Les relations de cohérence servent alors d'armature aux propositions.

A l'aide d'une comparaison ludique, Michel Pagé illustre très bien le processus. Il l'assimile au "Tinker Toy". Ce jeu de construction est composé de roues de bois, dotées d'un trou central, qui peuvent être assemblées à l'aide de bâtonnets de diverses longueurs. Par analogie, nous pourrions identifier les propositions comme étant les roues de bois, et les bâtonnets comme la représentation des liens de cohérence entre les propositions.

4. 16 LE QUEBEC, D'UNE FORET A L'AUTRE: UNE LECTURE

D'entrée de jeu, le texte ouvre une double voie à sa lecture. D'une part, le titre "Le Québec, d'une forêt à l'autre" annonce explicitement la description de toutes les forêts québécoises; et d'autre part, il oriente la lecture dans un rapport intertextuel motivé par la mise en scène implicite d'un parallélisme.

L'élément-cible du parallélisme, soit "le Canada, d'un océan à l'autre" n'est pas inscrit de façon formelle dans le discours, mais il plane sur le texte. La conformité syntaxique et l'écho lexical (à l'autre) appellent les deux énoncés l'un à l'autre. Ces derniers servent alors de fondement, de matrice au développement des deux principaux

réseaux paradigmatisques.

Le rappel de la devise canadienne entérinée par la citation de Vigneault "Mon pays, c'est l'hiver" permet la projection idéologique du nationalisme, d'un pays comme entité nationale. C'est donc sur cette base implicite que se développe le paradigme coalisé sous la nomination de "pays". Le réseau-pays comprend alors les éléments paradigmatisques suivants: frontière américaine, Québec, québécoises, venue, homme, installé, origine européenne, peuplements, colonisation, subdivisions, province.

L'autre réseau doit sa composition au titre du texte documentaire. Il se répertorie sous la bannière forestière comportant ainsi tous les éléments qui lui sont relatifs: essences forestières, implantation, végétaux, arbres, poussent, plantes, chute, feuilles, paysage, forêt, érablière, feuillus...

De plus, les déterminants possessifs contribuent à amorcer l'entrecroisement des deux réseaux paradigmatisques à l'intérieur d'un même segment. L'énoncé suivant "notre seule grande forêt" (segment 22^I) exploite donc à la fois l'un et l'autre des deux paradigmes. D'un côté, le mot "forêt" et de l'autre, le déterminant possessif "notre", qui favorisent le renforcement du sentiment nationaliste, et recoupent le paradigme "pays" et celui de "forêt".

Le développement de ces deux réseaux circonscrit le texte à l'intérieur d'un lexique basé essentiellement sur des éléments parcourant

le même champ sémantique. Ce phénomène a pour effet de privilégier la prédiction lectorale qui, nous l'avons déjà mentionné, est importante dans l'acte de lecture.

Dans le même ordre d'idée, nous remarquons que la structure même du texte soutient l'anticipation lectorale en répondant à l'attente du lecteur. En effet, la conformité structurelle des différentes parties descriptives confine le lecteur à une espèce de canevas qui balise sa lecture. Cet encadrement structurel diminue la difficulté lectorale et facilite la compréhension textuelle. Ainsi les parties concernant la description des différentes forêts québécoises (érablière, sapinière et pessière) exposent toujours de manière ordonnée: la localisation géographique de la forêt en cause, le regroupement typologique, l'identification du sol environnant et la désignation de la végétation avoisinante. Dans tous les cas, le développement de chacun des sujets se termine par la présentation du suivant.

La lecture du texte s'effectue selon deux trajectoires: l'une linéaire, l'autre translinéaire. Le parcours linéaire suit l'enchaînement imposé par le texte au niveau formel. Il est complice de tout ce qui est inscrit de façon explicite. La lecture translinéaire, quant à elle, manoeuvre au niveau de l'implicite par la sélection, la jonction et le traitement de certaines informations. Par ailleurs, il faut souligner que le documentaire, qui se veut le plus transparent, le plus univoque possible, convoque surtout le premier niveau de lecture.

4. 17 CONCLUSION

Le mécanisme de compréhension s'effectue sur la base des composants textuels, soit les propositions syntaxiques, lexico-sémantiques et les marques de relations inter-propositionnelles (les marques cohésives), et sur la base des processus cognitifs convoqués par la construction de la sémantique et de la cohérence. Ainsi les composants textuels servent d'outil au travail de construction, au montage établi par le lecteur.

C'est sur les principes de ce système d'analyse développé par Frederiksen que nous avons appuyé l'étude du documentaire: "Le Québec, d'une forêt à l'autre". Le point de départ se situe dans la segmentation du texte, dans le découpage propositionnel qui permet d'établir les relations entre les propositions. Il en résulte que la majorité des propositions est indépendante. Par la suite, il reste à définir comment des propositions, indépendantes syntaxiquement, réussissent à former une unité textuelle. C'est alors que la mise en relation des propositions démontre que cette unité est garantie par des procédés cohésifs.

Les procédés cohésifs assurent la coordination ou la connexion entre les divers éléments du texte. Ils s'expriment par la réutilisation d'un terme, d'un contenu sémantique ou d'une forme structurelle, par la coréférence contextuelle ou tout simplement par des connecteurs entre les différentes parties du texte. Toutes ces manifestations d'ordre textuel font partie de ce qu'on appelle la cohésion.

Quant à la cohérence, elle s'obtient par la mise en corrélation des éléments cohésifs issus des règles de répétition et de relation, et de certains procédés discursifs relatifs aux règles de progression et de non-contradiction. La cohérence n'est donc pas un phénomène textuel comme dans le cas de la cohésion; elle correspond plutôt à un phénomène de construction qui s'établit à partir des manifestations textuelles.

Le processus de compréhension compromet aussi une activité inférentielle dans la mesure où le lecteur active des informations implicites en se servant d'informations explicites.

Ainsi la compréhension textuelle convoque les deux pôles interactionnistes: les composants textuels du côté du texte, et les processus cognitifs de la part du lecteur.

4. 18 RENOVIS

- 1 Propositions telles qu'entendues dans l'analyse logique.
- 2 Nous n'avons pas cru pertinent de reproduire cette carte, du fait qu'elle est inutile pour la suite de notre travail.
- 3 Sophie Moirand, Le rôle anaphorique de la nominalisation dans le presse écrite, Langue Française 28, Larousse, décembre 1975, p. 62
- 4 Ibid., p. 62
- 5 Denis Lehman, La grammaire de texte: une linguistique impliquée, Langue Française 68, Larousse, décembre 1985, p. 108
- 6 Ibid., p. 108
- 7 Ibid., p. 111
- 8 Sophie Moirand, Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite, Langue Française 28, Larousse, décembre 1975, p. 63
- 9 Michel Thérien et Gilles Fortier, Didactique de la lecture au secondaire, Montréal, Editions Ville-Marie, 1985, p. 63
- 10 Ibid., p. 62

CHAPITRE V

LE CONCEPT DE TEXTE INFORMATIF

5. TABLE DES MATIERES

- 5.1 Introduction
- 5.2 Le texte informatif d'un point de vue théorique
- 5.3 Le texte informatif d'un point de vue pratique
- 5.4 Pour une typologie du texte informatif
- 5.5 Problématiques et méthodologies
- 5.6 Un texte informatif à l'étude
- 5.7 Conclusion
- 5.8 Renvois

5.1 INTRODUCTION

Dans ce cinquième chapitre, nous nous donnons essentiellement comme objectif de définir la notion de texte informatif et d'en vérifier, par la suite, les applications.

Nous proposons deux définitions du concept de texte informatif dont l'une est théorique tandis que l'autre, bien que partiellement issue de la précédente, est pratique. Mais d'abord pourquoi deux définitions? L'une sans l'autre ne permettrait pas de rendre complètement compte du concept en question. Une définition strictement théorique aurait l'avantage de cerner les principes généraux de construction du texte mais le désavantage d'ignorer ses traits distinctifs. Une définition pratique, quant à elle, serait impossible à mettre au point sans un appui théorique pour la soutenir.

D'un point de vue théorique, nous considérons le texte informatif en tant que résultat de la mise en relation du concept de texte et de celui d'information tels qu'étudiés aux chapitres I, II et III. Par ailleurs, nous estimons, qu'en pratique, le texte informatif se définit surtout par un certain nombre de caractéristiques dont ni l'examen du concept de texte ni celui d'information n'ont réussi à rendre compte. Ces caractéristiques sont au nombre de quatre; et nous les formulons sous forme de règles d'élaboration. Lors de l'application de notre définition, nous ne retiendrons, et l'on verra pourquoi, que ces quatre règles. Pour compléter notre définition du texte informatif, nous en distinguerons les diverses

formes en élaborant une typologie partielle.

La seconde partie de ce chapitre porte sur l'analyse d'un texte informatif choisi parmi les grandes catégories existantes que nous aura suggérées notre typologie. A l'intérieur de notre analyse, nous avons cherché à vérifier la validité de notre définition en appliquant les quatre règles à la base de l'élaboration du texte informatif. Identifiées à l'analyse par le biais des différents procédés qui les mettent en scène, ces règles permettront de justifier notre définition.

Avant d'aborder l'analyse proprement dite, nous allons expliquer la méthodologie et la problématique liées à chacune des analyses contenues à l'intérieur de ce mémoire. Nous en définirons les grandes lignes afin de les mettre, par la suite, en parallèle.

5.2 LE TEXTE INFORMATIF D'UN POINT DE VUE THEORIQUE

Théoriquement, le concept de texte informatif est le résultat obligé de la mise en relation de la notion de texte et de celle d'information. En conséquence, pour se ranger dans la catégorie des textes dits informatifs, un texte doit nécessairement être "un système déterminé par un enchaînement de signes"¹ qui a pour but d'informer c'est-à-dire, d'augmenter un savoir préexistant.

Partant à la fois du concept de texte et de celui d'information, tels qu'élaborés aux chapitres I, II et III, en vue de les appliquer au concept de texte informatif, nous en obtenons une définition qui tient compte de plusieurs critères.

5.2.1 Du concept de texte au concept de texte informatif

Nous retenons, de la théorie mise au point sur le concept de texte, que le texte informatif doit remplir certaines conditions qui touchent sa composition, son organisation, son fonctionnement et sa cohérence ou force cohésive.

Composition:

Le texte informatif se compose de signes enchaînés les uns aux autres sous forme de phrases. Le signe se définit comme une unité linguistique

formée d'un signifié et d'un signifiant qui correspondent respectivement au pôle idéal et au pôle matériel². A l'intérieur du texte informatif, le pôle idéal est en position dominante par rapport au pôle matériel.

Organisation:

En s'organisant en fonction de la prédominance du pôle idéal sur le pôle matériel, le texte informatif répond d'un assemblage de signes linguistiques en une suite qui, déterminée par des règles syntaxiques, doit participer à la mise en place du sens. En tant que phénomène d'origine contextuelle, le sens est ce qui correspond à la "valeur d'une unité linguistique" en fonction "de la place qu'elle occupe dans un système donné"³.

Fonctionnement:

Le fonctionnement du texte informatif est réparti sur deux axes: syntagmatique et paradigmatic⁴. L'axe syntagmatique combine entre elles, selon certains principes organisateurs, les unités linguistiques sélectionnées sur l'axe paradigmatic. Ainsi par ce double fonctionnement, le texte permet deux lectures différentes dont l'une, étant sémantique, se trouve liée à l'agencement des unités linguistiques sur les deux axes tandis que l'autre, étant syntaxique, résulte de l'enchaînement successif des signes sur l'axe syntagmatique.

Cohérence/cohéSION:

Comme il en a été fait mention à l'intérieur des chapitres I et III, la cohérence se manifeste en tant que construction lectorale c'est-à-dire par le travail cognitif du lecteur. Cette construction est facilitée par certains mécanismes servant d'agents cohésifs et par certains procédés discursifs responsables de l'organisation du discours et de la distribution des informations. Quatre règles sont à la base de la cohérence textuelle: la règle de répétition, la règle de relation, la règle de progression et celle de non-contradiction.

La règle de répétition exige le rappel ou l'anticipation des informations indispensables à la compréhension. A cette fin, la répétition regroupe la plupart des mécanismes cohésifs, soit la récurrence, le parallélisme, la paraphrase et la coréférence diaphorique. La récurrence consiste en la réutilisation d'un mot ou d'un syntagme, le parallélisme à la mise en parallèle de deux informations, la paraphrase à la répétition d'un mot ou d'une idée au niveau de leur contenu sémantique et la coréférence diaphorique en une procédure de référence contextuelle.

La règle de relation unit les informations entre elles par des liens logiques. Cette règle peut être secondée par le marqueur cohésif qu'est la jonction. Pour le rappeler, la jonction sert à coordonner deux ou plusieurs propositions par des connecteurs du type "car", "donc", "aussi", "parce que", etc.

La première visant l'insertion graduelle des informations, la seconde

veillant à ce que les informations ne se contredisent pas, la règle de progression et celle de non-contradiction sont, toutes deux, manifestes des principes d'organisation du discours (principes qui assurent une distribution logique des informations). A noter que la jonction peut également assurer l'application de la règle de non-contradiction.

Parmi ces quatre principales notions qui sont: l'organisation, la composition, le fonctionnement et la cohérence ou force cohésive, nous retenons une notion dans sa totalité soit celle de cohérence et un élément de la notion d'organisation notamment la prédominance du Pôle idéal sur le pôle matériel. Cela en raison de leur impact sur le mode d'élaboration du texte informatif. En effet, sur les quatre stratégies élocutoires dont nous parlerons plus loin, deux dépendent de la cohérence: l'univocité et la transparence; une autre est fondée sur l'idée de la prédominance du pôle idéal sur le pôle matériel, soit la stratégie de réalité/ effet de réel.

5.2.2 De la théorie mathématique de la communication au concept de texte informatif

Deux des notions élaborées par la théorie mathématique de Claude Shannon s'appliquent, en particulier, au concept de texte informatif: celle qui, notamment, considère l'information comme un effet d'addition et celle qui décrit la communication en fonction de son rendement. Du point de vue de la théorie, l'information se définit comme une quantité mesurable en se présentant comme un ajout à un savoir préexistant. En situant le texte informatif dans cette optique, il apparaît que son

objectif de départ devrait être la promotion d'un savoir qui puisse accroître les connaissances du récepteur. Bien que cet objectif nous semble évident, nous ne possédons aucun moyen concret d'aller le vérifier à même le texte. C'est seulement en s'adressant au lecteur que nous pourrions évaluer dans quelle mesure le texte a permis un accroissement de ses connaissances.

En ce qui concerne la communication, la théorie mathématique en fixe le rendement en termes d'efficacité et de fidélité au message: il faut que l'information soit, le plus rapidement possible, acheminée telle quelle à destination. Pour être efficace et fidèle, la communication doit, d'une part, tenir compte de la présence du bruit de fond⁵ et veiller, d'autre part, à être directe. Dans cette ligne de pensée, le texte informatif doit, afin de transmettre adéquatement son message, viser un niveau de clarté (ce que nous appellerons plus tard la transparence) qui puisse réduire l'impact du bruit de fond et ainsi faciliter la compréhension immédiate. A cet effet, certaines mesures ont été suggérées par Claude Shannon: la redondance fonctionnelle et l'économie au niveau du codage. La redondance fonctionnelle, liée à l'idée de fidélité au message, sert à atténuer le bruit de fond. En rapport avec l'efficacité, les mesures d'économie de codage permettent, pour leur part, un mode plus direct de communication. Soulignons qu'un processus de filtrage opéré par le récepteur peut compenser pour la redondance fonctionnelle lorsqu'absente en situation de bruit de fond. A noter que nous considérons la redondance fonctionnelle comme un processus équivalent à celui de la paraphrase définie comme facteur de cohésion. En effet, l'une autant que l'autre ont pour but de répéter de façon différente le contenu sémantique de certains

termes ou de certaines idées.

Nous mettons actuellement hors de cause la formule permettant de mesurer une quantité d'information et en conséquence la notion de probabilité. L'exclusion de la formule se justifie du fait que son application, en dépassant par ailleurs le champ de nos compétences, est sans incidence sur les règles de construction du texte informatif. Parties intégrantes de la formule, les probabilités n'interviennent pas davantage au niveau du texte.

Cette définition du concept de texte informatif bien que théoriquement valable ne permet cependant pas de rendre compte de ce qui le distingue des autres types de textes. Le texte informatif se reconnaît en pratique à certaines caractéristiques.

5.3 LE TEXTE INFORMATIF D'UN POINT DE VUE PRATIQUE

Partant de son objectif qui, en théorie, serait d'augmenter un savoir préexistant, le texte informatif agit dans le cadre d'un contrat de véridiction. Nous entendons par "contrat de véridiction" le fait que le texte a pour mandat de faire vrai. Pour respecter ce contrat, le texte informatif doit donc, en pratique, se soumettre à des règles qui conditionnent son mode d'élaboration ou plus simplement de construction. Ces règles, relevées au nombre de quatre, seraient les suivantes: réalité ou effet de réel, objectivité, univocité et transparence.

Réalité/effet de réel

Cette règle stipule que le texte informatif doit se présenter comme le résultat d'une observation de la réalité, c'est-à-dire de ce qui existe indépendamment de l'émetteur, ou produire des effets de réel en créant l'illusion de la réalité. Le texte informatif admet, en ce sens, la possibilité d'être vérifié. Cette vérification peut se faire de deux façons: en accord avec ce que le récepteur sait déjà ou suppose comme étant vrai ou par l'intermédiaire de ce qui est officiellement reconnu. La crédibilité du texte informatif, c'est-à-dire sa capacité de se faire reconnaître comme vrai, se joue au niveau de son pouvoir de représentation du réel. Pouvoir qui exige un investissement sur le plan sémantique où, autrement dit, est davantage mis en cause le pôle idéel par rapport au pôle matériel.

Au niveau de l'élaboration du texte, l'application de cette règle peut, entre autres, se manifester par la présence de citations, de témoignages, de preuves, de références directes ou indirectes à la réalité.

Objectivité

L'objectivité joue à deux niveaux par rapport à la règle de réalité: en lui étant à la fois corollaire et complémentaire. Elle lui est corollaire en désignant, elle aussi, ce qui existe en dehors de

l'émetteur. D'un point de vue complémentaire, l'objectivité est ce qui permet d'accréditer la réalité ou les effets de réel produits par le texte en occultant la présence de l'émetteur. Pour se réaliser, l'objectivité doit mettre en place des mécanismes qui dépersonnalisent le texte.

Concrètement, l'objectivité peut se manifester par des tournures de phrases impersonnelles excluant le "je" auteur, par la présence de sondages ou de statistiques qui, en multipliant les points de vue, produisent une impression de neutralité, par la présence de graphiques, schémas ou autres formes de représentation visuelle tendant à désapproprier l'auteur de son texte.

Univocité

Cette troisième règle stipule que le texte informatif ne doit comporter "qu'un seul et unique sujet"⁶ dans le sens où toutes les informations doivent pouvoir se rattacher à une seule idée, se développer en fonction d'un même thème. Univoque signifiant qui "a une unité de sens".

L'univocité devient effective lorsque le texte respecte trois règles favorisant la construction de la cohérence qui sont la non-contradiction, la relation et la progression. Leur application assure l'unité de sens du texte du fait que la première refuse que des informations se parasitent entre elles, que la seconde établit des liens logiques entre les diverses propositions émises et que la dernière vise l'insertion graduelle des

informations. Le mécanisme de jonction peut parfois assister l'application de la règle de relation et de non-contradiction.

Transparence

La règle de transparence établit que le texte informatif doit viser un niveau de clarté suffisant pour permettre sa compréhension immédiate. Dans cette optique, le texte informatif peut s'élaborer à partir de diverses stratégies qui sont: la répétition et l'économie au niveau du codage.

Répétition:

La répétition, identifiée à des forces cohésives telles la récurrence, la paraphrase (ou redondance fonctionnelle), la coréférence diaphorique et le parallélisme, exige le rappel ou l'anticipation des informations indispensables à la compréhension.

Une économie de codage:

En visant la réduction du nombre de symboles pour transmettre une même information, cette dernière stratégie connaît des avantages et des désavantages sur le plan de la transparence. Elle est désavantageuse en risquant d'engendrer du bruit de fond mais avantageuse en garantissant un contact plus rapide avec le texte et par conséquent avec sa compréhension. Les italiques, le soulignement ou les caractères gras peuvent, par exemple, représenter des moyens économiques de codage qui satisfont à la règle de transparence. De fait, en signifiant l'importance de certaines informations par rapport à d'autres sans exiger une augmentation du nombre de symboles, ils permettent d'établir un contact plus direct avec le contenu du texte. Cependant, cette forme de réduction pourrait provoquer du bruit de fond chez un récepteur qui ignorerait l'usage des italiques, du soulignement ou des caractères gras.

La répétition se présente alors comme un phénomène d'ordre métalinguistique⁷ en se constituant en tant qu'indication sur le texte, elle intervient au niveau de sa compréhension en ayant pour fonction d'expliquer le code.

De toutes les règles qui contribuent au contrat de vérification, il semble que ce soit la règle de réalité/effet de réel qui prédomine et de ce fait celle d'objectivité qui est son corollaire. L'univocité et la transparence s'inscrivent dans le contrat de vérification mais elles ne

suffisent pas à elles seules à en assurer la réalisation. Elles sont secondaires par rapport à la règle de réalité. Toutefois en s'acquittant convenablement des règles d'univocité et de transparence, le texte renforce sa crédibilité. Une formulation et une articulation adéquates du message ont l'avantage de garantir une transmission correcte de la pensée de l'émetteur.

Toutes ces règles de réalité/effet de réel, objectivité, univocité et transparence étant, d'une certaine façon, à l'intersection les unes des autres, il nous apparaît possible que, dans les faits, elles puissent s'échanger certains procédés. On remarque, en effet, que la règle d'objectivité s'inspire de celle de réalité et que celle d'univocité chevauche la transparence en visant, elle aussi, la cohérence. Nous ne prétendons pas, de plus, que ces règles soient complètes, il pourrait en exister d'autres que nous n'avons pas encore relevées. Il nous semble, toutefois, qu'elles illustrent assez bien le mode de construction du texte informatif par ce fait qu'elles sont facilement identifiables, comme nous le verrons dans l'analyse qui va suivre.

5.4 POUR UNE TYPOLOGIE DU TEXTE INFORMATIF

Nous ne proposons qu'une typologie partielle du texte informatif en ce que, basée sur un nombre restreint de critères, elle n'identifie que deux grandes catégories.

Selon notre typologie, il existerait une catégorie de texte informatif à tendance descriptive et une autre à tendance analytique. Les textes informatifs à tendance descriptive procéderaient par énumération en se présentant sous forme d'inventaire. Ceux à tendance analytique procéderaient par interprétation en décomposant des éléments afin d'en saisir les rapports. La dénomination "texte informatif" s'appliquerait à différents écrits qui, suivant la façon dont le sujet du texte est traité, se rangeraient sous la catégorie descriptive ou analytique. Le relevé que nous avons établi de ces différents écrits ne prétend toutefois pas à l'exhaustivité, d'autres exemples seraient admissibles. Nous pourrions, par exemple, rajouter des textes qui, tout en n'étant pas strictement informatifs, en posséderaient la plupart des caractéristiques (les textes fictifs, expressifs, par exemple, sont exclus bien qu'ils puissent véhiculer des énoncés à valeur informative puisque chacun d'eux possède des caractéristiques différentes de celles du texte informatif).

Peuvent être classés sous la dénomination "texte informatif":

- _l'article d'encyclopédie dont la tendance serait d'être descriptif;
- _la monographie qui combinerait à la fois le descriptif et l'analytique;
- _le documentaire dont la tendance serait d'être descriptif;
- _le reportage journalistique considéré comme analytique;
- _l'article scientifique à dominance descriptive.

Ces textes se distinguerait les uns des autres au niveau de la mise en application des quatre règles à la base de leur élaboration. Ainsi,

comparativement, l'article encyclopédique viserait-il davantage la transparence; la monographie et le documentaire, la réalité; le reportage journalistique, les effets de réel; et l'article scientifique, l'objectivité.

5.5 PROBLEMATIQUES ET METHODOLOGIES

Pour aborder la question de la problématique et de la méthodologie, nous faisons référence aux deux composantes du mémoire et non seulement à celle qui vient d'être traitée. Rappelons que pour l'ensemble du mémoire nous avons choisi d'analyser le texte informatif sous deux angles. Le premier concerne son émission, le second sa réception. Ces deux angles sont complémentaires: ce que l'un aborde en fonction de sa structuration, l'autre l'examine par rapport à l'effet produit à la réception. La première analyse visait l'émission, la deuxième, soit la présente, s'intéresse à la réception. Deux textes informatifs différents ont été sélectionnés pour l'une et l'autre des analyses.

La problématique traitée à l'intérieur de la première analyse se définit comme suit: à quel type de structure répond le texte informatif? Afin de répondre à cette problématique, nous avons procédé à la "déconstruction" d'un texte informatif et nous avons tenté d'identifier ses principes de construction.

La problématique abordée à l'intérieur de la seconde analyse se formule, pour sa part, de la façon suivante: comment le texte informatif

atteint-il un effet de vérité qui permet l'accroissement des connaissances du récepteur? Dans le but de répondre à cette seconde problématique, nous avons vérifié l'application des quatre règles régissant l'élaboration du texte informatif.

Au niveau de la méthodologie employée lors de la première analyse, nous avons eu recours à un texte informatif de type documentaire. Nous avons pris appui sur un certain nombre de notions telles que la cohérence,

la cohésion, la connotation, la dénotation, etc. Il s'agissait de décomposer le texte choisi en ses principaux éléments et de mettre en relief les liens qui les unissent. Donc 1) départage du texte en ses différentes propositions et 2) identification des éléments permettant le passage de l'une à l'autre. Quant à ces éléments, ils ont été répertoriés en tant que marqueurs de cohésion et identifiés à des catégories.

Concernant la méthodologie employée dans le cadre de la deuxième analyse, nous avons eu recours à un texte informatif de type encyclopédique. En s'appuyant sur les quatre règles conditionnant le mode d'élaboration du texte informatif qui sont celles de: réalité/effet de réel, objectivité, univocité et transparence, nous avons examiné dans quelle mesure et de quelle façon, ces dernières ont été appliquées. De même, ont été identifiées les stratégies mises en oeuvre pour se conformer aux exigences de ces règles et établir les liens entre chacune en vertu du contrat de vérification.

Après avoir indiqué les différences entre ces deux analyses, il apparaît désormais nécessaire de relever ce qu'elles ont en commun. En

effet, toutes deux traitent de la notion de cohérence, l'une du point de vue de l'émission, l'autre du point de vue de la réception. Alors que dans un cas nous avons vu comment la cohérence parvient à se mettre en place, dans l'autre nous allons voir l'effet qu'elle produit.

Bien que la méthodologie et la problématique de l'une et de l'autre de ces deux analyses soient différentes, à quelques exceptions près, il nous semble qu'en raison de leur caractère complémentaire, nous obtenons un tour d'horizon plus large sur le texte informatif.

5.6 UN TEXTE INFORMATIF A L'ETUDE

La présente analyse porte sur un article encyclopédique qui se situe parmi les textes informatifs à tendance descriptive. Cet article nous a intéressé parce qu'en mettant en œuvre plusieurs stratégies, il semblait représentatif des règles inhérentes à son mode de construction. Comme il ne porte pas de titre, il sera baptisé "Bivalves". Le voici:

Bivalves ou *lamellibranches* ou *acéphales*, classe de mollusque à symétrie bilatérale. Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou *manteau* qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière. Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles. La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche externe est une mince pellicule de chitine. Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière. A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement. Le cœur à deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche, située à une extrémité, est entourée de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité, se trouvent deux orifices. L'eau qui apporte l'oxygène et les aliments entre par l'un d'entre eux et ressort par l'autre entraînant les excréments. Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés *siphon*. Les bivalves peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés. Il y a des espèces marines et des espèces d'eau douce. Elles vivent généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent une vie libre.⁸

Il sera examiné, au cours de cette analyse, de quelle façon et dans

quelle mesure le texte a intégré les quatre règles suivantes: réalité/effet de réel, objectivité, univocité et transparence. Ce texte a mis en œuvre plusieurs stratégies afin de se conformer aux exigences que posent les règles. Il a évoqué la réalité par le choix de son sujet et la façon dont il est traité et présenté, il s'est appuyé sur la description comme preuve d'objectivité, il s'est construit sur la base de l'univocité par le type de relation qu'entretiennent ses informations et il a atteint un niveau de transparence qui repose sur des procédés métalinguistiques et des méthodes économiques de codage. Il aura cependant légèrement dérogé à deux règles: celle de transparence en raison d'une erreur lexicale et celle d'objectivité par l'emploi d'italiques.

5.6. 1 Application de la règle de réalité

Conformément à ce que suppose l'application de cette règle, le texte a, d'une part, dépeint une réalité à laquelle il se réfère directement et qu'il est possible de vérifier et, d'autre part, produit des effets de réel. Etant donné que la vérification du sujet permet de confirmer ou d'infirmer que le texte décrit une réalité, nous commençons par cette étape.

Vérification du sujet

Le texte a pour sujet un animal marin le bivalve. La vérification de ce sujet, en égard à la réalité, peut se faire, comme nous l'avons mentionné précédemment, de deux façons. La première: en fonction de ce que l'on connaît déjà de l'existence des animaux marins et et de ce que l'on peut savoir du bivalve comme appartenant à la famille des moules, sa réalité devient incontestable. La seconde: par la recherche pure et simple du terme "bivalve" dans n'importe quel dictionnaire afin de mettre en parallèle sa définition officielle avec ce que le texte en dit. Ce dernier étant cependant extrait d'une source semblable à celle du dictionnaire, cette forme de contrôle peut apparaître inutile dans le cas présent. En effet, encyclopédies et dictionnaires sont généralement jugés équivalents au niveau de leur crédibilité. Procérons quand même à cette mise en relation à partir du texte et d'une définition tirée du dictionnaire Le petit Robert (1979). Chez le premier comme chez

le second, le bivalve est décrit comme une sorte de coquillage. Voici ce que le texte en dit:

Bivalves ou lamellibranches ou acéphales, classe de mollusque à symétrie bilatérale. Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière.

En résumé, le bivalve serait, d'après le texte, un mollusque formé de deux coquilles reliées par une charnière. Pour sa part, Le petit Robert formule sa définition comme suit: "coquilles composées de deux valves jointes par un muscle charnière". Il existe une nette similitude entre cette définition et la précédente. Par cette mise en parallèle, nous pouvons davantage confirmer que le choix du sujet trouve sa source dans une réalité déjà consignée par le dictionnaire. En conséquence, le texte paraît crédible sur le plan définitionnel.

Références à la réalité

Comme nous venons de le constater, en ayant choisi pour sujet le bivalve, le texte s'est bel et bien inspiré de la réalité. Les références à la réalité ne se limitent pas uniquement à ce choix. Elles sont aussi imposées par le traitement du sujet. En décrivant le bivalve d'un point de vue presque essentiellement anatomique, le texte doit nécessairement faire appel à ce que la plupart reconnaissent comme réel dont, par exemple, les branchies, le cœur, les coquilles, etc. Voici, soulignées, les nombreuses parties du corps qui rappellent la réalité anatomique

d'une catégorie d'animaux marins:

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière. Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles... Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière. A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement. Le coeur à deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche, située à une extrémité, est entourée de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité se trouvent deux orifices... Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés siphon.

Ces éléments semblent décrire une réalité en raison de ce qu'ils représentent au niveau conceptuel. En évoquant l'anatomie du bivalve, les mots se substituent à une image mentale.

Effets de réel

Le texte a produit des effets de réel qui reposent, à la fois, sur un mode spécifique de conjugaison, sur l'utilisation d'un vocabulaire spécialisé et sur un phénomène de dénombrement en chiffres.

A) mode de conjugaison:

Le mode de conjugaison du texte est presque essentiellement le temps présent. En signifiant "qui existe, se produit à l'époque où l'on parle"⁹, le temps présent contribue à créer l'illusion de la réalité. Le

texte en a fait abondamment usage par rapport aux autres temps de verbes utilisés. Sur un total de vingt-huit verbes, deux sont au passé (dépourvu et pourvu) en tant que participes tandis que vingt-six sont au présent.

Les voici:

... Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé¹ dans une membrane ou manteau qui sécrète² deux coquilles... Chez l'animal vivant³, la coquille est maintenue⁴ fermée par un ou deux muscles. La coquille est formée⁵ de trois couches: la couche intérieure est⁶ lamelleuse (...); la couche moyenne est faite⁷ de calcaire prismatique; la couche externe est⁸ une mince pellicule de chitine. Quelques espèces ont⁹ des dents au niveau de la charnière. A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent¹⁰ deux paires de branchies (...) entre lesquelles se trouve¹¹ le corps pourvu d'un pied charnu qui sert¹² au déplacement. Le coeur à deux cavité est¹³ dans un sac péricardique dans lequel passee¹⁴ l'intestin. La bouche (...) est entourée¹⁵ de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité se trouvent¹⁶ deux orifices. L'eau qui apporte¹⁷ l'oxygène et les aliments entre¹⁸ par l'un d'entre eux et ressort¹⁹ par l'autre entraînant²⁰ les excréments. Chez les bivalves qui s'enfouissent²¹ dans la vase, les deux orifices se prolongent²² (...) Les bivalves peuvent²³ être hermaphrodites ou à sexes séparés. Il y a²⁴ des espèces marines et des espèces d'eau douce Elles vivent²⁵ généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent²⁶ une vie libre.

¹ forme passive du verbe envelopper conjugué au présent de l'indicatif;

² présent de l'indicatif du verbe sécréter;

³ participe présent du verbe vivre;

⁴ forme passive du verbe maintenir conjugué au présent de l'indicatif;

⁵ forme passive du verbe former conjugué au présent de l'indicatif;

⁶ présent de l'indicatif du verbe être;

⁷ forme passive du verbe faire conjugué au présent de l'indicatif;

⁸ indicatif présent du verbe être;

⁹ indicatif présent du verbe avoir;

¹⁰⁻¹¹ indicatif présent du verbe se trouver;

¹² indicatif présent du verbe servir;

¹³ indicatif présent du verbe être;

¹⁴ indicatif présent du verbe passer;

- 15 forme passive du verbe entourer conjugué au présent de l'indicatif;
- 16 indicatif présent du verbe se trouver;
- 17 indicatif présent du verbe apporter;
- 18 indicatif présent du verbe entrer;
- 19 indicatif présent du verbe ressortir;
- 20 participe présent du verbe entraîner;
- 21 indicatif présent du verbe s'enfouir;
- 22 indicatif présent du verbe se prolonger;
- 23 indicatif présent du verbe pouvoir
- 24 indicatif présent du verbe avoir;
- 25 indicatif présent du verbe vivre;
- 26 indicatif présent du verbe mener.

Choisi en fonction de ce qu'il signifie, le temps présent est davantage mis à contribution pour son idéalité que pour sa matérialité.

B) un vocabulaire spécialisé:

La spécialisation du vocabulaire, dans le domaine de la zoologie, crée l'illusion de la réalité en conférant au texte un caractère scientifique, donc crédible. Il s'en trouve deux exemples:

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles...

Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés siphon.

En relevant d'un vocabulaire spécialisé en zoologie, "manteau" et "siphon" marquent un changement de niveau de langue. En effet, on remarque une différence de niveau entre ces derniers et les termes qui les précèdent immédiatement soit, respectivement, "membrane" et "tubes". La zoologie attribue aux termes "manteau" et "siphon" un sens qui diffère de leur usage courant, en l'occurrence, "membrane charnue des mollusques, repli du

tégument qui double la coquille et en sécrète la matière calcaire¹⁰ et "prolongement des orifices d'entrée et de sortie de l'eau"¹¹. "Membrane" et "tubes" auront servi d'intermédiaires, sur le plan de la vulgarisation, à "manteau" et "siphon".

C'est à leur signification spécialisée que les termes "manteau" et "siphon" doivent leur présence à l'intérieur du texte. Grâce à elle, ils produisent un effet de réel.

C) un dénombrement en chiffres:

Certaines parties du corps de l'animal ont fait l'objet d'un dénombrement en chiffres. Grâce aux chiffres, le texte dégage une impression de rigueur et d'exactitude qui compte parmi les effets de réel. Les chiffres se retrouvent dans le texte sous forme d'adjectifs numériques. Les voici:

Le corps (...) est enveloppé dans une membrane ... qui sécrète deux (adjectif numérique) coquilles (...) Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux (adjectifs numériques) muscles. La coquille est formée de trois (adjectif numérique) couches (...) A l'intérieur, entre les deux (adjectif numérique) lobes du manteau, se trouvent deux (adjectif numérique) paires de branchies lamelleuses... Le cœur à deux (adjectif numérique) cavités est dans un sac péricardique ... La bouche (...) est entourée de deux (adjectif numérique) paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité se trouvent deux (adjectif numérique) orifices (...) Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux (adjectif numérique) orifices se prolongent par deux (adjectif numérique) tubes accolés ...

Le niveau sémantique des adjectifs numériques permet de mettre en place un effet de réel. Sur la base d'une extension de leur sens, le texte paraît rigoureux et exact.

Les nombreuses références à la réalité et les quelques effets de réel dont le texte est ponctué, suffisent à assurer sa crédibilité. De fait, sa description du bivalve semble dépeindre la réalité. Le texte détient son pouvoir de représentation du rendement sémantique des éléments qui le composent. Ces éléments évoquent la réalité par ce qu'ils signifient c'est-à-dire en fonction de leur idéalité. La réalité mise en scène par le texte répond donc d'un développement conceptuel qui prend appui sur une base matérielle.

Etant donné le contrat de vérification, le respect de cette règle est déterminant quel que soit le texte informatif. Dans ce texte-ci, les informations transmises non seulement ont-elles toutes les apparences du vrai mais elles tirent leur source d'inspiration de la réalité même. Ainsi donc, à ce niveau le texte remplit son mandat.

5.6.2 Application de la règle d'objectivité

Nous allons maintenant voir que "Bivalves" ne respecte pas entièrement les principes d'objectivité. Sa subjectivité et son objectivité semblent plutôt s'y chevaucher.

La subjectivité du texte

L'objectivité du texte est légèrement mise en cause par l'emploi des italiques. En exprimant indirectement les considérations personnelles de l'auteur face à l'objet qu'il décrit, les italiques en tant que mise en relief typographique constituent des marques de subjectivité.

La présence de deux types de caractères marquent une différence en terme d'importance entre les mots en italiques et ceux qui ne le sont pas. Cette idée de supériorité en importance se justifie du fait qu'en se distinguant visuellement des autres caractères, ce sont les italiques qui se remarquent immédiatement. Ces italiques mettent en évidence les diverses appellations du bivalve et certaines parties de son corps, les voici:

Bivalves ou lamellibranches ou acéphales, classe de mollusque à symétrie bilatérale. Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles généralement semblables (...) A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu (...) Le coeur à deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche, située à une extrémité, est entourée de deux paires de palpes labiaux (...) Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés siphon ...

En accordant plus d'importance à certains termes qu'à d'autres, l'auteur a indirectement signé son texte. Il semble les avoir mis en

évidence parce que ces termes résument l'essentiel du texte à savoir la constitution physique du bivalve en ce qui concerne ses organes vitaux et son appartenance à une famille d'animaux marins.

L'objectivité du texte

L'objectivité du texte présentement à l'étude est, paradoxalement, fondée sur la présence et sur l'absence de certains éléments. Ainsi, l'absence de références directes à l'auteur devient-elle le signe d'un effort d'objectivité. De fait, on ne note aucune trace du nom de l'auteur ni de pronoms personnels lui faisant référence. Etant cependant de convention, l'anonymat du texte comme preuve d'objectivité n'est peut-être pas valable. Cette forme d'objectivité est difficile à démontrer car le texte n'en porte aucune trace matérielle. Elle se constate seulement dans la mesure où, étant le fruit d'une impression créée par les "absences" du texte, elle est ressentie par le lecteur.

La présence d'adjectifs qualificatifs et d'adverbes contribuent à dépersonnaliser le texte. En raison du rôle qu'ils jouent, les adjectifs et les adverbes semblent objectivement dépeindre une réalité vérifiable.

A) les adjectifs:

En qualifiant, par définition, une manière d'être ou de fonctionner, l'adjectif qualificatif peut servir à décrire ou à interpréter. Dans le

cas qui nous occupe, les adjectifs choisis n'ont aucune connotation appréciative ou dépréciative. Ils ne constituent qu'une technique pour décrire.

Le texte compte plusieurs de ces adjectifs:

Bivalves ou *lamellibranches* ou *acéphales*, classe de mollusque à symétrie bilatérale. Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane (...) qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière. La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche externe est une mince pellicule de chitine. Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière ... entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement. Le coeur (...) est dans un sac péricardique (...) La bouche (...) est entourée de deux paires de palpes labiaux (...) Les bivalves peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés. Il y a des espèces marines et des espèces d'eau douce. Elles vivent généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent une vie libre.

Résultant, à ce qu'il en semble, d'une économie de caractères, les adjectifs "lamelleuse", "ciliées", "charnu", "péricardique" et "labiaux" ne se situerait qu'au niveau de la description. Issus de noms, grammaticalement parlant, ces cinq adjectifs remplaceraient des formules du genre: "les branchies et la couche intérieure sont faites de lamelles", "les branchies sont garnies de cils", "le pied est fait de chair", "le cœur est dans un sac appartenant au péricarde" et "la bouche est entourée de deux paires de palpes tenant lieu de lèvres".

Les adjectifs "bilatérale", "semblables", "intérieure", "nacrée", "moyenne", "prismatique", "externe", "mince", "hermaphrodites", "marines", "douce" et "libre" seraient tout autant d'ordre descriptif, tout en

n'émettant pas de jugement de valeur. "Intérieure", "moyenne" et "externe" en ce qu'ils procèdent à une division de la couche en trois différentes sections; "bilatérale", "semblables", "nacrée", "prismatique" et "mince" en renvoyant une image de l'apparence physique du bivalve qui n'est ni positive ni négative; "hermaphrodites" et "marines" dans la mesure où ils dépendent d'une classification selon le sexe et le lieu d'habitation; "douce" en qualifiant un état de l'eau et "libre" en se rapportant au comportement du bivalve à l'état de larve.

B) les adverbes:

En introduisant implicitement des comparaisons entre deux états possibles, les adverbes desservent également la description. A l'instar des adjectifs, ils n'ont aucune valeur interprétative. On en retrouve uniquement trois:

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou *manteau* qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière.

La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée...

Elles vivent généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent une vie libre.

Les comparaisons introduites par les adverbes relèvent davantage de la constatation que de l'interprétation. Dans la séquence "deux coquilles généralement semblables", l'adverbe "généralement" sous-entend que ces coquilles peuvent aussi être différentes l'une de l'autre. Dans la suite "Elles (c'est-à-dire ces espèces) vivent généralement au fond de l'eau",

il laisse supposer qu'elles peuvent également vivre en surface. L'adverbe "souvent" implique, pour sa part, l'idée selon laquelle la couche intérieure de la coquille peut apparaître sous une autre couleur que nacrée.

En raison du caractère complémentaire de la règle d'objectivité à celle de réalité/effet de réel, cette première s'inscrit de soi dans le cadre du contrat de vérification. Dans le cas qui nous occupe, parce que la règle d'objectivité joue son rôle complémentaire, elle dessert à son tour ce contrat.

5.6.3 Application de la règle d'univocité

Cette troisième règle relative à l'élaboration du texte informatif semble, dans le cas qui nous préoccupe, avoir été observée. De fait, le texte assure son unité de sens en ne traitant que d'un seul sujet qui est, pour le rappeler, un animal marin et ce, toujours dans la même optique celle de le décrire. Conformément à ce qu'implique la règle d'univocité, toutes les informations transmises par le texte sont ordonnées de manière à répondre à une logique de cohérence sur la base de la relation, de la non-contradiction et de la progression. Ce que nous le suggère l'analyse qui suit.

La relation

En entretenant des liens logiques entre elles, toutes les informations qui circulent dans le texte fonctionnent sur le principe de la relation. Ces liens logiques assurent l'unité de sens du texte. A partir d'un unique sujet qui est le bivalve, le texte met en scène des informations qui sont en étroite relation avec celui-ci. Elles concernent sa description anatomique et ses habitudes de vie.

A) sujet du texte.

Introduit par les informations suivantes:

"Bivalves ou *lamellibranches* ou acéphales, classe de mollusque à symétrie

"bilatérale", le sujet du texte se veut une description du bivalve. Cette description s'annonce essentiellement anatomique en fonction de la séquence "à symétrie bilatérale" qui décrit une caractéristique physique de l'animal. Dans le cadre de la règle d'univocité, les informations relevées dans la suite du texte doivent respecter l'orientation donnée par la phrase de départ.

B) description anatomique du bivalve.

La portion du texte décrivant le bivalve d'un point de vue anatomique est celle-ci:

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou *manteau* qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière. Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles. La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche externe est une mince pellicule de chitine. Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière. A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement. Le cœur à deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche, située à une extrémité, est entourée de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité se trouvent deux orifices. L'eau qui apporte l'oxygène et les aliments entre par l'un d'entre eux et ressort par l'autre entraînant les excréments. Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés *siphon*. Les bivalves peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés.

A l'intérieur de cette description, se trouvent trois types d'informations. Le premier concerne les éléments de la constitution physique du

bivalve, le second leur localisation et le troisième leur fonction. A partir de ce que le texte en dit, le bivalve serait physiquement constitué d'un "corps, d'une membrane (ou manteau), de coquilles, d'une charnière, de muscles, de dents, de branchies, d'un pied, d'un cœur, d'un sac péricardique, d'un intestin, d'une bouche, de palpes, d'orifices et d'un siphon". Ces éléments se retrouvent aux endroits suivants:

Le corps (...) est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière (...) la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles. Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière (...) entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies (...) entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied (...) Le cœur (...) est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche (...) est entourée de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité se trouvent deux orifices (...) Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés siphon.

C) Les informations qui ont permis la localisation des éléments de la constitution physique de l'animal sont les suivantes.

Le corps (...) est enveloppé dans¹ une membrane ... Quelques espèces ont des dents au niveau de² la charnière... A l'intérieur³, entre⁴ les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies (...) entre⁵ lesquelles se trouve le corps (...) Le cœur (...) est dans⁶ un sac péricardique dans⁷ lequel passe l'intestin . La bouche, située à une extrémité⁸, est entourée⁹ de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité¹⁰ se trouvent deux orifices (...) Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par¹¹ deux tubes accolés...

- 1 Etant une préposition de lieu, le terme "dans" situe le corps de l'animal à l'intérieur de la membrane;
- 2 En signifiant "à la hauteur de", la locution "au niveau de" permet de localiser les dents par rapport à la charnière;
- 3-4 En marquant une relation de lieu "A l'intérieur" et "entre" se rattachent à une même idée à savoir la position des branchies;
- 5 La préposition "entre" situe le corps du bivalve au milieu des branchies;
- 6-7 L'emploi de la préposition "dans" permet de situer le cœur et l'intestin à l'intérieur du sac péricardique;
- 8 La suite "située à une extrémité" réfère, dans son ensemble, à la position de la bouche;
- 9 En sous-entendant "autour de", le verbe "est entourée" situe la position des palpes labiaux par rapport à la bouche;
- 10 L'emploi de la préposition de lieu "à" et du nom "extrémité" permettent de localiser la position des orifices par rapport à celle de la bouche, l'un et l'autre se trouvant bout à bout;
- 11 En suggérant l'idée d'une continuité dans l'espace, la séquence "se prolongent par" situe le siphon (ou les tubes) par rapport aux orifices.

D) Le rôle de certains organes a été décrit comme suit.

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière. Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles (...) entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement.... A l'autre extrémité se trouvent deux orifices. L'eau qui apporte l'oxygène et les aliments entre par l'un d'entre eux et ressort par l'autre entraînant les excréments.

Le rôle de la membrane est de sécréter les coquilles, celui de la charnière de les relier et celui des muscles de les fermer. Le pied a pour fonction de déplacer le corps. Le rôle d'un des orifices est de permettre à l'animal de respirer et de s'alimenter tandis que celui du second est d'expulser.

La description anatomique présente une unité de sens à deux niveaux. Globalement, par rapport à l'introduction, elle respecte ce qui a été annoncé et localement, elle s'articule à partir de trois types d'informations qui entretiennent des liens logiques. En effet, le texte se construit de façon cohérente en localisant et en expliquant la fonction des organes qui ont été dénombrés.

E) Habitudes de vie.

Les informations concernant les habitudes de vie du bivalve se limitent aux remarques suivantes:

Il y a des espèces marines et des espèces d'eau douce. Elles vivent généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent une vie libre.

Cela dit, la description de leurs habitudes de vie comprend leur lieu géographique d'habitation qui sont les profondeurs au lac et à la mer et leur comportement à l'état de larve. Ces deux phrases s'enchaînent logiquement en présentant une unité de sens. De fait, elles se complètent l'une l'autre. La suite "Elles vivent généralement au fond de l'eau" vient compléter la référence à leur lieu géographique d'habitation implicite dans "espèces marines et espèces d'eau douce".

Ces informations concernant les habitudes de vie du bivalve sont cohérentes par rapport à l'ensemble du texte en s'inscrivant dans le cadre du sujet annoncé en introduction.

La non-contradiction

On ne note aucune contradiction à l'intérieur du texte. Sur le plan de la non-contradiction, la cohérence textuelle se construit à deux niveaux. Un premier concerne la rédaction même du texte en ce sens que toutes les informations se suivent sans se parasiter. De fait, le texte ne situe pas deux organes au même endroit pas plus qu'il ne leur fait jouer la même fonction. Un second niveau qui est lié à la façon dont le texte a représenté la réalité. En offrant une description du bivalve conforme à l'image mentale qui peut être faite de cette catégorie d'animaux marins, le texte n'entre pas en contradiction avec les connaissances du récepteur. Ainsi, on ne s'attendrait pas à ce que le bivalve possède des bras ou une fourrure mais bien des branchies, des coquilles, etc., tel que le texte le mentionne.

L'unité de sens du texte se fonde donc, à cette étape-ci, sur le fait qu'aucune information n'interfère avec une autre et sur le fait que les suppositions du lecteur, face au contenu du message, sont confirmées.

La progression

Les informations véhiculées à l'intérieur du texte sont développées progressivement. Globalement et localement, le texte peut se répartir en grandes catégories d'informations qui se présentent logiquement lesunes à la suite des autres et qui rajoutent régulièrement des informations nouvelles.

Sur une base globale, c'est-à-dire qui tient compte de l'ensemble, le texte peut se diviser en cinq grandes catégories d'informations qui s'introduisent en cascades les unes les autres. Les voici en fonction des passages correspondants:

1) Noms:

"Bivalves ou lamellibranches ou acéphales"

2) Espèce:

"classe de mollusque"

3) Caractéristique physique:

"à symétrie bilatérale."

4) Constitution physique (ou description anatomique):

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou *manteau* qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière. Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles. La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche externe est une mince pellicule de chitine. Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière. A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement. Le cœur à deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche, située à une extrémité, est entourée de

deux paires de *palpes labiaux*. A l'autre extrémité se trouvent deux orifices. L'eau qui apporte l'oxygène et les aliments entre par l'un d'entre eux et ressort par l'autre entraînant les excréments. Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés *siphon*. Les bivalves peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés.

5) habitudes de vie:

Il y a des espèces marines et des espèces d'eau douce. Elles vivent généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent une vie libre.

Le texte est cohérent au niveau de sa progression en répondant au modèle introduction-développement-conclusion. En comptant les diverses appellations du bivalve, l'espèce à laquelle il appartient et une de ses caractéristiques physiques, l'introduction détermine à la fois le sujet du texte et la façon dont il sera abordé. En procédant, à l'intérieur du développement, à la description anatomique du bivalve, le texte progresse conformément à son introduction. La conclusion se déduit de l'introduction et du développement en présentant des informations d'ordre général au sujet du bivalve.

Pouvant se résumer comme suit: noms-, espèce-, caractéristique physique-, constitution anatomique et habitudes de vie, cette forme de progression du texte s'est établie, en terme d'univocité, de façon à permettre une liaison de sens entre les informations.

Localement, c'est-à-dire au sein de la description anatomique, la progression s'est effectuée selon une norme. Cette norme relèverait de la dissection. En effet, à l'exclusion de la phrase d'ouverture et de celle

de fermeture, l'ordre d'entrée des informations semble être à l'image d'un sectionnement biologique. Le texte procède à la description du bivalve sur la base d'une décomposition anatomique.

En tenant compte de la phrase d'ouverture, de celle de fermeture et des informations qui témoignent d'un sectionnement biologique, la description peut se répartir comme suit:

Phrase d'ouverture:

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou *manteau* qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière.

description de la coquille:

Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles. La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche externe est une mince pellicule de chitine.

description de la charnière:

Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière.

description du corps:

A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement.

description du coeur:

Le coeur à deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin.

description de la bouche:

La bouche, située à une extrémité, est entourée de deux paires de palpes labiaux.

description des orifices:

A l'autre extrémité, se trouvent deux orifices. L'eau qui apporte l'oxygène et les aliments entre par l'un d'entre eux et ressort par l'autre entraînant les excréments. Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés *siphon*.

phrase de fermeture:

Les bivalves peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés.

La phrase d'ouverture a procédé à une description sommaire de l'anatomie du bivalve. Elle a mis en scène des informations qui ont, par la suite, fait une à une l'objet d'un approfondissement notamment celles concernant la coquille, la charnière et le corps. Résultant d'une extension de la phrase d'ouverture, chacune de ces informations est insérée de façon cohérente. Dans le cadre de l'univocité, ces informations sont liées les unes aux autres par l'intermédiaire de la phrase d'ouverture dans la mesure où elles contribuent conjointement à la développer.

De la description des coquilles à celle des orifices, l'ordre d'entrée des informations coïncide avec la morphologie de l'animal. Le texte propose un examen biologique du bivalve qui va de sa constitution externe à sa constitution interne. Il pratique, en quelque sorte, une incision sur la coquille, puis examinant son contenu, il décrit successivement ce qui s'y trouve. La progression du texte, à ce niveau, est déterminée par ce sectionnement corporel de l'animal. Quant à elle, la phrase de fermeture est à l'intersection des informations précédentes. Elle décrit l'anatomie du bivalve sans participer à sa dissection. Elle fait progresser le texte en permettant la jonction entre le développement et la conclusion. De la phrase d'ouverture à celle de fermeture, les informations progressent, sur le plan de l'univocité, en convergeant dans la même direction.

Dans ce texte, l'application de la règle d'univocité collabore au respect du contrat de véridiction. En effet, l'articulation cohérente des informations renforce le caractère de crédibilité du texte.

5.6.4 Application de la règle de transparence

Grâce à certaines manoeuvres, le texte est parvenu, dans son ensemble, à un niveau de transparence suffisant pour permettre sa compréhension immédiate. Sur une petite échelle, cependant, le texte a dérogé à

cette règle en commettant une erreur lexicale. Dans le cadre de la transparence, les manoeuvres prises par le texte sont: la répétition telle que prescrite par la cohérence et d'où l'on verra l'application d'une marque cohésive, soit la redondance fonctionnelle et le codage sur une base économique, comme nous allons le démontrer en identifiant auparavant l'écart commis envers cette règle.

Ecart à la règle:

Le texte a commis une erreur lexicale qui, en entraînant un bruit de fond sémantique, entrave sa compréhension. Cette erreur s'est glissée à l'endroit souligné dans la phrase suivante: "Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles". L'emploi de la préposition "chez" résulte d'un mauvais choix lexical dans la mesure où, exprimant une relation de lieu, elle contrevient au sens de la phrase. Ce sens, déterminé par le participe présent "vivant", réfère à un état d'être dans le temps. Il ne s'agit donc pas d'une relation de lieu mais d'une relation temporelle. En conséquence, ce qui conviendrait par rapport au sens de la phrase n'est pas "Chez l'animal vivant" mais plutôt "Quand l'animal est vivant" où la conjonction "quand" constitue véritablement une marque temporelle.

Cette forme de bruit de fond nuit à la transparence en ce que, sans une opération de filtrage effectuée par le lecteur en vue de la corriger, la phrase se lit difficilement.

La répétition:

Quant à la répétition, nous l'abordons sous deux angles. Le premier: la répétition comme étant d'ordre métalinguistique. Le deuxième: le fonctionnement même de cette répétition.

Rappelons que selon Jakobson, toute information portant sur le code lexical est de nature métalinguistique, c'est-à-dire qu'il s'agit de donner de l'information sur les informations de façon à rendre le code lexical plus explicite. Nous avons, tel que voici, souligné les informations qui font l'objet d'une répétition:

Bivalves ou lamellibranches ou acéphales, classe de mollusque à symétrie bilatérale. Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière. Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles. La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche externe est une mince pellicule de chitine. Quelques espèces ont des dents au niveau de la charnière. A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement. Le coeur a deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche, située à une extrémité, est entourée de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité se trouvent deux orifices. L'eau qui apporte l'oxygène et les aliments entre par l'un d'entre eux et ressort par l'autre entraînant les excréments. Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes accolés appelés siphon. Les bivalves peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés. Il y a des espèces

marines et des espèces d'eau douce. Elles vivent généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent une vie libre.

Nous pouvons constater que l'absence de ces répétitions rendrait le texte incompréhensible. Dans certains cas, la répétition doit s'effectuer en recourant au mot original, dans d'autres cas, tout en restant nécessaire, elle permet de faire appel à un substitut grammatical. Par exemple, dans la phrase: "Chez l'animal vivant, la coquille est maintenue fermée par un ou deux muscles" si l'on remplaçait le mot "coquille" par le pronom "elle", il serait impossible de savoir s'il s'agit de la charnière ou de la coquille énoncée dans la phrase précédente.

Par ailleurs, dans la phrase:

La coquille est formée de trois couches: la couche intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche externe est une mince pellicule de chitine.

On pourrait s'accorder d'une substitution du mot "couche" à l'intérieur des trois propositions subordonnées par le pronom "l'/la" sans nuire à la compréhension. Cette répétition n'en demeure pas moins indispensable.

Ce texte comprend plusieurs autres exemples de répétition. Pensons aux mots "bivalves", "corps", "manteau", etc. Cependant parce que ceux-ci s'inscrivent de soi et déjà dans notre propos sans y ajouter un éclairage nouveau, il semble inutile de procéder à une analyse plus exhaustive.

Nous remarquons que la répétition, au niveau de son fonctionnement,

procède sur le mode du rappel de l'arrière vers l'avant. Voici numérotées, les informations qui font l'objet d'une répétition:

Bivalves¹ ou lamellibranches ou acéphales, classe de mollusque à symétrie bilatérale. Le corps², dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau³ qui sécrète deux coquilles⁴ généralement semblables, reliées par une charnière⁵. Chez l'animal vivant, la coquille^{4A} est maintenue fermée par un ou deux muscles. La coquille^{4B} est formée de trois couches⁶: la couche^{6A} intérieure est lamelleuse, souvent nacrée; la couche^{6B} moyenne est faite de calcaire prismatique; la couche^{6C} externe est une mince pellicule de chitine. Quelques espèces⁷ ont des dents au niveau de la charnière^{5A}. A l'intérieur, entre les deux lobes du manteau^{3A}, se trouvent deux paires de branches lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps^{2A} pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement. Le coeur à deux cavités est dans un sac péricardique dans lequel passe l'intestin. La bouche, située à une extrémité, est entourée de deux paires de palpes labiaux. A l'autre extrémité se trouvent deux orifices⁸. L'eau qui apporte l'oxygène et les aliments entre par l'un^{8A} d'entre eux^{8B} et ressort par l'autre^{8C} entraînant les excréments. Chez les bivalves^{1A} qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices^{8D} se prolongent par deux tubes accolés appelés siphon. Les bivalves^{1B} peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés. Il y a des espèces^{7A} marines et des espèces^{7B} d'eau douce. Elles^{7C} vivent généralement au fond de l'eau et leurs larves mènent une vie libre.

La répétition s'est effectuée de l'arrière vers l'avant en ce que toutes les informations réitérées, avaient déjà été introduites par le texte. Nous avons relevé et chiffré huit informations. Ainsi le chiffre 1 correspond au mot "bivalve", le deux au mot "corps", le trois au mot "coquille", etc. Pour indiquer la première répétition du mot, nous avons attribué la lettre "A", à la deuxième la lettre "B" et ainsi de suite. Par exemple, afin de bien indiquer que le mot "bivalve" est répété deux fois,

il a été coté "1B", que le terme "corps" en est à sa première répétition, il a été coté "2A", etc. Lorsqu'il s'agissait d'une substitution, il en a été fait mention. Par exemple, le terme "elles" de la dernière phrase, marqué "7C" est la troisième répétition du mot "espèce" et sa substitution. Prenons appui sur le mot "bivalve" pour illustrer le fonctionnement de l'avant vers l'arrière. Celui-ci, situé en tout début de texte, réapparaît plus loin, soit à l'intérieur de cette première proposition: "Bivalves ou lamellibranches ou acéphales, classe de mollusque à symétrie bilatérale" pour être répété dans cette autre proposition: "Les bivalves peuvent être hermaphrodites ou à sexes séparés".

La redondance fonctionnelle:

Rappelons que la redondance fonctionnelle répète de façon différente le contenu sémantique de certains termes ou de certaines idées afin d'en atténuer le bruit de fond. Elle est évidemment d'ordre métalinguistique puisqu'elle apporte des précisions sur une information. Il s'en trouve quelques exemples dans le texte. Dans chaque cas, les précisions qui sont apportées non seulement facilitent la compréhension mais élargissent les connaissances du lecteur.

Bivalves ou lamellibranches ou acéphales, classe de mollusque à symétrie bilatérale.

Le corps, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou manteau qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière.

Chez les bivalves qui s'enfouissent dans la vase, les deux orifices se prolongent par deux tubes ac-

colés appelés siphon.

A l'intérieur entre les deux lobes du manteau, se trouvent deux paires de branchies lamelleuses ciliées, entre lesquelles se trouve le corps pourvu d'un pied charnu qui sert au déplacement.

Dans le premier exemple, les mots "lamellibranches" et "acéphales" fournissent deux appellations différentes et de même valeur à "bivalves". Dans les deuxième et troisième exemples, les termes "manteau" et "siphon" fournissent un vocabulaire spécialisé en zoologie. Dans le quatrième exemple, l'explication qui est fournie quant à l'utilisation du pied est rendue nécessaire parce qu'il s'agit d'un animal marin.

Dans les trois premiers exemples, la redondance dépasse la stricte synonymie en faisant plus que fournir des notions équivalentes. Elle procure des appellations correctes de nature scientifique.

Une économie de codage:

Nous l'avons dit précédemment, l'économie de codage intervient au niveau de la transparence en permettant d'accéder plus rapidement au sens du texte. On procède par économie de codage lorsque l'on réduit le nombre de symboles pour transmettre une même information. Dans le texte que nous étudions, pour assurer cette économie, on a eu recours à trois procédés: les italiques, la forme adjective et la suppression de connecteurs.

A) les italiques:

Le texte a mis en italiques les informations suivantes:

lamellibranches, acéphales, manteau, corps, cœur, intestin, bouche, palpes et siphon.

En codant ces mots précédents, le texte transmet l'idée que ces informations sont plus importantes que les autres. Les italiques représentent donc une source économique de codage en ne faisant que modifier l'aspect matériel du signe. En effet, ils n'augmentent pas le nombre de symboles.

L'accès à l'idée sous-entendue par les italiques se fait rapidement parce qu'on fait l'économie de sa désignation verbale.

B) La forme adjective:

On peut relever à l'intérieur du texte plusieurs formes adjectives. Toutefois, toutes ne représentent pas une forme d'économie. Ainsi dans la phrase:

Le *corps*, dépourvu de tête, est enveloppé dans une membrane ou *manteau* qui sécrète deux coquilles généralement semblables, reliées par une charnière.

l'adjectif "semblables" n'a aucune incidence économique. Pour qu'une forme adjective en ait une, il faut que son usage réduise le nombre de symboles requis. Dans le texte, les formes qui témoignent de cette réduction sont les suivantes: "lamelleuse", "ciliées", "charnu", "péricardique" et

"labiaux". Nous en avons fait état plus tôt mais dans un contexte différent, ces cinq adjectifs, issus de noms grammaticalement parlant, remplaceraient des formules du genre: "les branchies et la couche intérieure sont faites de lamelles"...

C) La suppression des connecteurs:

On peut définir les connecteurs comme des mots permettant d'établir la liaison entre les informations. La suppression des connecteurs a comme conséquence de rendre le style télégraphique.

En transmettant une certaine quantité d'information via un nombre restreint de symboles, l'introduction illustre bien ce procédé. Manifestée telle: "Bivalves ou *lamellibranches* ou *acéphales*, classe de mollusques à symétrie bilatérale", l'introduction est construite sur une base économique au niveau syntaxique dans la mesure où peu de connecteurs relient les informations entre elles. Sur l'ensemble des éléments de la phrase, il ne se trouve, pour assurer la liaison syntaxique, que trois connecteurs qui sont la conjonction "ou" et les deux prépositions "à" et "de". La réduction de ce type de symboles relève de la règle de transparence du fait qu'elle permet un accès plus direct au niveau sémantique de la phrase.

La transparence se conçoit comme une règle qui concourt au contrat de vérification. Dans ce texte-ci, de nature encyclopédique, la clarté des informations en facilitant la compréhension immédiate du message, facilite

par ricochet l'adhésion du récepteur. En conséquence son application ici dessert le contrat de vérification.

5.7 CONCLUSION

Tout au long de l'analyse, nous avons vérifié la pertinence de notre définition du texte informatif. A savoir qu'un texte informatif doit être construit dans l'optique des règles suivantes: réalité/effet de réel, objectivité, univocité et transparence. Pour ce faire, nous avons eu recours au texte "Bivalves" dont ont été étudiés les différents procédés d'élaboration.

Telle que l'analyse l'a suggéré, la transparence du texte s'est avérée liée à un phénomène de répétition où intervenait la redondance fonctionnelle et à une économie de caractères. Etant d'ordre métalinguistique, la répétition et conséquemment la redondance fonctionnelle s'inscrivaient automatiquement parmi les critères de transparence. Au niveau de cette règle, une seule entorse a été relevée. Quant à l'univocité du texte, elle a été mise en place grâce à l'application des principes de relation, de progression et de non-contradiction. Témoignant à tous ces égards d'une logique de sens, le texte a fondé son univocité à partir de sa force cohésive de manière à assurer sa cohérence.

Le texte est parvenu à l'objectivité, à la fois, en omettant certains éléments et en présentant d'autres. Ainsi, l'absence de références à l'auteur et l'utilisation d'un vocabulaire descriptif qui comptait les adjectifs et les adverbes, ont-elles marqué son objectivité. Le texte ne comptait qu'un écart à cette règle que fut l'emploi d'un type de caractères différents de celui de l'ensemble.

Pour ce qui est de la règle de réalité/effet de réel, différents procédés en découlaient. Le mode de conjugaison du texte, la spécialisation du vocabulaire et le dénombrement en chiffres se retrouvaient parmi les effets de réel. La réalité s'est exprimée à travers le traitement et le choix du sujet. De plus, conformément à cette règle, le texte assurait sa crédibilité en permettant la vérification du sujet.

Au-delà des règles d'élaboration, un texte informatif devait plus que tout autre type de texte, s'inscrire dans le cadre d'un contrat de véridiction; ce qui impliquait de "faire vrai". Nous avons pu voir que toutes les règles collaboraient à ce contrat mais non de façon équivalente; celle de réalité y était déterminante. Quant aux autres règles, elles y participaient toutes à des degrés divers.

CONCLUSION

L'étude du texte informatif implique, par définition, deux volets: le concept de texte et le concept d'information. D'où la nécessité de procéder, prioritairement, à l'élaboration d'une définition pour chacun des concepts en cause. Ce, afin de permettre leur mise en relation.

Cette mise en relation du concept de texte, comme organisation systémique, et du concept d'information, comme "ajout" de connaissances, est à l'origine de la double problématique de cette étude: "A quel type de structure répond le texte informatif?" -"Comment le texte informatif atteint-il un effet de vérité qui permet d'accroître les connaissances du récepteur?"

L'analyse du texte informatif positionne ainsi différents intérêts discursifs. D'une part, la structure du texte, c'est-à-dire comment s'organise le texte, quels sont les mécanismes ou les procédés discursifs qui agissent de façon systémique; et d'autre part, les effets illocutoires du texte ou, en d'autres termes, comment le texte arrive-t-il à ses fins?

Afin de répondre à l'une et l'autre de ces interrogations, il importait d'emprunter deux avenues qui, bien que différentes, s'avéraient complémentaires. Une première avenue orientée vers la description linguistique d'un texte documentaire intitulé Le Québec, d'une forêt à l'autre; une seconde qui se voulait la démonstration des effets illocutoires du texte, et dont l'objet fut le texte Bivalves.

La première analyse s'est intéressée davantage à l'émission du texte

tout en amorçant une ouverture sur sa réception. Basée sur un modèle interactionniste développé par Frederiksen, cette analyse s'est inscrite dans le cadre d'une description linguistique du texte. Elle a visé le rattachement des composants textuels et des processus cognitifs, ce qui par ailleurs, a permis de qualifier ce modèle d'"interactionniste". Ce type d'analyse a donc mis en scène les procédés textuels de manière à démontrer les mécanismes de compréhension intervenant dans une démarche lectorale.

On l'aura remarqué, le modèle de Frederiksen s'appuie essentiellement sur l'analyse logique, et donc fonctionnelle de chacun des éléments. Son exercice se limite toutefois aux traitements des différents types de relations qu'entretient chacune des propositions. Ce choix méthodique a été motivé par le souci d'identifier les nombreux mécanismes de coordination agissant, à titre de force cohésive, à l'intérieur d'un texte.

Pour être fidèle au modèle analytique proposé, il fut convenu de procéder à la segmentation propositionnelle du texte. C'est en ce sens que les propositions syntaxiques se sont vues considérer comme les éléments fondamentaux des composants textuels. Il s'est agi ensuite de déterminer dans quelle mesure les propositions sélectionnées se montraient aptes à entretenir des relations avec les autres propositions.

L'analyse a pu démontrer, dans le cas du texte documentaire à l'étude (le Québec, d'une forêt à l'autre), que les propositions, pour leur très grande majorité, peuvent être qualifiées d'"indépendantes"; ce qui revient

à dire que la plupart des propositions n'entretiennent aucun lien syntaxique avec d'autres propositions. Cela paraît tout à fait paradoxal puisque la lecture du texte confirme l'existence d'une unité textuelle! Dès lors, la question qui s'est posée fut: par quoi cette unité s'explique-t-elle?

A notre sens, les éléments de réponse se situent au niveau d'un système de cohésion. Les relations inter-propositionnelles, qu'elles soient d'ordre syntaxique ou d'ordre lexico-sémantique, sont assurées par des procédés cohésifs, c'est-à-dire par des mécanismes mis en oeuvre afin de relier les propositions entre elles. L'unité textuelle s'y construit donc à l'aide d'une force cohésive permettant de marquer les liens d'enchaînements entre les propositions ou les phrases. Cette cohésion se manifeste par des procédés tels que la récurrence, le parallélisme, la paraphrase, la jonction et la coréférence diaphorique.

Ainsi, par la convocation des différents composants textuels, l'unité textuelle se trouve diversement assurée: la récurrence préserve la continuité thématique; le parallélisme et la paraphrase opèrent par rappel, c'est-à-dire par la réutilisation structurelle, pour l'un, et par la réutilisation sémantique pour l'autre; la jonction sert de charnière entre les éléments textuels; et la coréférence diaphorique agit en tant que procédure de référenciation contextuelle.

L'étude de ce documentaire a ainsi révélé que chacune des propositions est liée d'une façon ou d'une autre à une proposition antérieure ou postérieure. Aussi, peu importe le niveau relationnel

invoqué, syntaxique et/ou lexico-sémantique, il se trouve toujours un procédé qui assure la coordination d'une proposition ou d'une phrase à une autre.

Cette première analyse a aussi suggéré que, de la cohésion à la cohérence, il n'y avait qu'un pas: celui que réalise le lecteur. En effet, c'est le lecteur qui, en activant les mécanismes textuels, tisse et construit la cohérence du texte. Pour favoriser cette construction, le texte doit cependant respecter certaines règles: la règle de répétition, de progression, de relation et de non-contradiction. Ces règles orientent le travail du lecteur en assurant la liaison et la distribution des différentes informations véhiculées dans le texte.

Si la première analyse a traité des mécanismes assurant l'unité textuelle, la seconde quant à elle nous a dit comment, à travers cette unité, s'établissent des stratégies productrices d'effets.

Ainsi a-t-on pu avancer que le texte informatif, par définition, doit permettre d'accroître les connaissances du lecteur. Mais pour que le lecteur se laisse prendre au "jeu", le texte aura dû faire en sorte de produire certains effets. Au sens où il aura dû mettre en oeuvre des stratégies discursives favorisant la force illocutoire des signes, c'est-à-dire la force par laquelle les signes négocient leur bonne compréhension.

Ce sont d'ailleurs ces effets, inhérents au contrat de vérification, qui vont conditionner le lecteur dans sa démarche d'apprentissage. Comme

il a été démontré dans le chapitre 5, afin de respecter ce contrat, le texte se soumet à certaines stratégies qui sont à l'origine même de l'élaboration du texte informatif, soit celles de réalité (ou effet de réel), d'objectivité, d'univocité et de transparence.

Les stratégies de réalité et d'objectivité se sont avérées plus importantes quant à la reconnaissance du texte informatif comme tel. Ce sont elles qui légitiment le caractère informatif du texte. En effet, comment un texte pourrait-il accroître les connaissances du lecteur si celui-ci ne croyait pas à la validité de son contenu?

En adoptant la stratégie de réalité, le texte informatif s'organise de façon à créer l'illusion de réalité. Tout se joue alors dans la capacité qu'a le texte de représenter le réel. Ainsi, plus le texte fait vrai, plus sa crédibilité augmente et plus le lecteur se dispose à emmagasiner les informations émises.

On l'aura remarqué, différents procédés peuvent être mis en place pour garantir l'affirmation de cette stratégie. Dans le cas du texte (Bivalves), faisant l'objet de la deuxième analyse, la production des effets de réel s'est fondée sur un mode particulier de conjugaison, sur l'utilisation d'un lexique spécialisé, sur un phénomène de dénombrement et sur de fréquentes références à la réalité. Tous ces procédés ont permis au texte de remplir le mandat qui lui est conféré: "faire vrai".

La stratégie d'objectivité, pour sa part, a aussi cautionné le caractère informatif du texte. Par son respect, on assure la crédibilité

du contenu en le sauvegardant des erreurs issues d'interprétations subjectives. Certains procédés ont été ainsi engagés: l'emploi d'un vocabulaire dépourvu de toute valeur interprétative ou appréciative et l'absence des traces de l'auteur.

Conséquemment l'utilisation de ces deux stratégies a su favoriser la validité du contenu par le fait même qu'il était vérifiable.

Les deux autres stratégies, soit celles d'univocité et de transparence, se sont apparentées directement à la force illocutoire du texte, c'est-à-dire aux tactiques qu'utilise le texte afin d'assurer que ce qui est dit, est bien ce qui est entendu. Pour ce faire, des appuis ont été pris sur les quatre règles qui régissent la cohérence textuelle.

La stratégie d'univocité a exigé que le texte assure son unité sémantique en ne traitant qu'un seul sujet. Afin de soutenir cette stratégie, le texte a compté sur des mécanismes cohésifs qui établissaient des liaisons entre les éléments textuels, et sur certains procédés discursifs qui assuraient la distribution des informations (les règles de relation, de progression et de non-contradiction).

La règle de relation a garanti la distribution logique des informations en utilisant certains procédés cohésifs. Son effet s'est répercuté aussi bien au niveau local qu'au niveau global. La règle de progression, quant à elle, n'est intervenue qu'au niveau sémantique en établissant une distribution ordonnée des informations. Elle fut associée à un phénomène d'ordre global. Pour ce qui est de la règle de

non-contradiction, elle a dû agir au niveau sémantique en passant parfois par des marques formelles. Son effet fut donc à la fois local et global. Quant à la transparence, elle a permis la compréhension immédiate du texte. Le respect de cette stratégie a impliqué la quatrième règle relative à la cohérence, soit celle de répétition. Celle-ci a non seulement favorisé une compréhension rapide mais aussi permis de récupérer les erreurs qui auraient pu se glisser à l'intérieur du texte, en utilisant le procédé de réitération qui agit à titre de redondance fonctionnelle.

Cette procédure a l'avantage de soutenir le suivi sémantique du texte par principe de référenciation contextuelle. Elle agit localement mais son impact est global.

Il ressort de cette étude que les stratégies de réalité et d'objectivité sont à la base même du contrat de véridiction. Elles cautionnent, dès le départ, la représentation du texte informatif. Les deux autres stratégies (d'univocité et de transparence) font aussi partie de ce contrat mais elles sont secondaires. Elles rendent plutôt compte de la force illocutoire du texte. Elles agissent donc surtout au niveau de l'effet produit par le texte, c'est-à-dire qu'elles garantissent la compréhension immédiate des signes textuels en s'appuyant sur des procédés cohésifs ou discursifs.

Il importe de retenir, de la première analyse, que le texte informatif se fonde sur une structure dont la force cohésive unit étroitement les différents composants textuels, et que cette structure

tend à permettre la construction de la cohérence.

Quant à la seconde analyse, il en ressort que le texte informatif répond à la fois d'un contrat de véridiction, manifesté par les stratégies de réalité et d'objectivité, et d'une force illocutoire assistée par les stratégies d'univocité et de transparence. Cette force illocutoire, inhérente au texte informatif, se détermine par la force cohésive du texte.

Les deux avenues empruntées, dans ce mémoire, pour l'étude du texte informatif nous ont confirmé que ce dernier se soumet à certaines stratégies discursives qui lui sont propres, et que celles-ci conditionnent les effets produits par ce type de texte.

En considérant que les effets produits par le texte sont déterminés par un réseau de procédés cohésifs et de stratégies discursives, il s'avérerait pertinent, dans une étude ultérieure, de mettre en parallèle le texte informatif et celui de fiction.

Dès lors, il s'agirait (dans le cas du texte de fiction) de circonscrire les différents mécanismes mis en place afin d'établir l'unité textuelle et de détecter les stratégies discursives convoquées. Par la suite, il conviendrait de considérer les effets créés par le texte et les dispositifs qui contribuent à leur production.

La mise en parallèle des deux études permettrait alors de cerner les mécanismes structurels qui, de part et d'autre, sous-tendent la force perlocutoire d'un discours.

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE, Emile, Problèmes de linguistique générale I, Gallimard, Paris, 1974

BENVENISTE, Emile, Problèmes de linguistique générale II, Gallimard, Paris, 1974

BOURQUE, Ghislain et al., L'école à fictions, vol. I-II-III, publications PPMF primaire, UQAC, septembre 1985

BOURQUE, Ghislain, "La lisibilité" in Protée, vol. 14, no. I-2, (no. intitulé La lisibilité), Chicoutimi, printemps-été 1986

BOURQUE, Ghislain et NOEL-GAUDREAU, Monique, "Pour une pédagogie du texte poétique" in Guide pédagogique ET.SI.JE, Publications PPMF primaire, UQAC, Chicoutimi, août 1983

BRILLOUIN, Léon, La science et la théorie de l'information, Masson, Paris, 1959.

CHARLES, Michel, Rhétorique de la lecture, éd. du Seuil, Paris, 1977

CHARTIER, Roger, Pratiques de la lecture, éd. Rivages, Marseille, 1985

Crawford, Frank S., Cours de physique de Berkeley, ondes, vol. 3, coll. U, Librairie Armand-Colin, Paris, 1972

DALLENBACH, Lucien, et RICARDOU, Jean, Problèmes actuels de la lecture, éd. Clancier-Guénaud, Paris, 1982

ECO, Umberto, L'œuvre ouverte, Coll. Points, éd. du Seuil, Paris, 1965.

ESCARPIT, Robert, Théorie de l'information et pratique politique, éd. du Seuil, Paris, 1981.

ESCARPIT, Robert, Théorie générale de l'information et de la communication, éd. Hachette, Paris, 1976.

FAVREAU, Marc, Estradinairement vautre, coll. L'Amélançhier, éd. de L'Aurore, Montréal, 1984

GENETTE, Gérard, Figures III, éd. du Seuil, Paris, 1972

GIASSON, Jocelyne et THERIAULT, Jacqueline, Apprentissage et enseignement de la lecture, éd. Ville-Marie, Montréal, 1983

Goldmann, Stanford, Information theory, Dover Publications, New-York, 1968

GRANDTNER, M. Miroslav, La végétation forestière du Québec, Presses de l'Université de Laval, Québec, 1966

HJEMSLEV, Louis, Nouveaux essais, Presses Universitaires de France, Paris, 1985

JAKOBSON, Roman, Essais de linguistique générale, éd. de Minuit, Paris, 1963

LEHMANN, Denis, La grammaire de texte: une linguistique impliquée, s.l. Langue Française 68, Larousse, décembre 1985

LEROT, Jacques, Abrégé de linguistique générale, Cahay, Louvain-la-Neuve, 1983

LOTMAN, Iouri, La structure du texte artistique, Gallimard, Paris, 1973

MAGNE, Bernard, "Métatextuel et lisibilité" in Protée, vol. 14, no. I-2, (no. intitulé La lisibilité), Chicoutimi, printemps-été 1986

MOIRAND, Sophie, Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite, s.l. Langue Française 28, Larousse, décembre 1975

PRINCE, Gérald, "Introduction à l'étude du narrataire", in Poétique, no. 14, éd. du Seuil, Paris, 1973

FYNTE, Joel, Lire, identifier, comprendre, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1983

RIFFATERRE, Michael, La production du texte, éd. du Seuil, Paris, 1979

ROUBINE, Elie, Introduction à la théorie de la communication, t. 3, Théorie de l'information, Masson, Paris, 1970.

SAUSSURE, Ferdinand de, Cours de linguistique générale, Payot, Paris, 1978

Scott, Walter, Ivanhoe, coll. Marabout, éd. Gérard & Co. Verviers, Belgique, date inconnue (194?).

Shannon, E. Claude and Weaver, Warren, The mathematical theory of communication, University of Illinois Press, Urbana, 1949

VIGNER, G., Lire du texte au sens, C.L.E. International, Paris, 1979